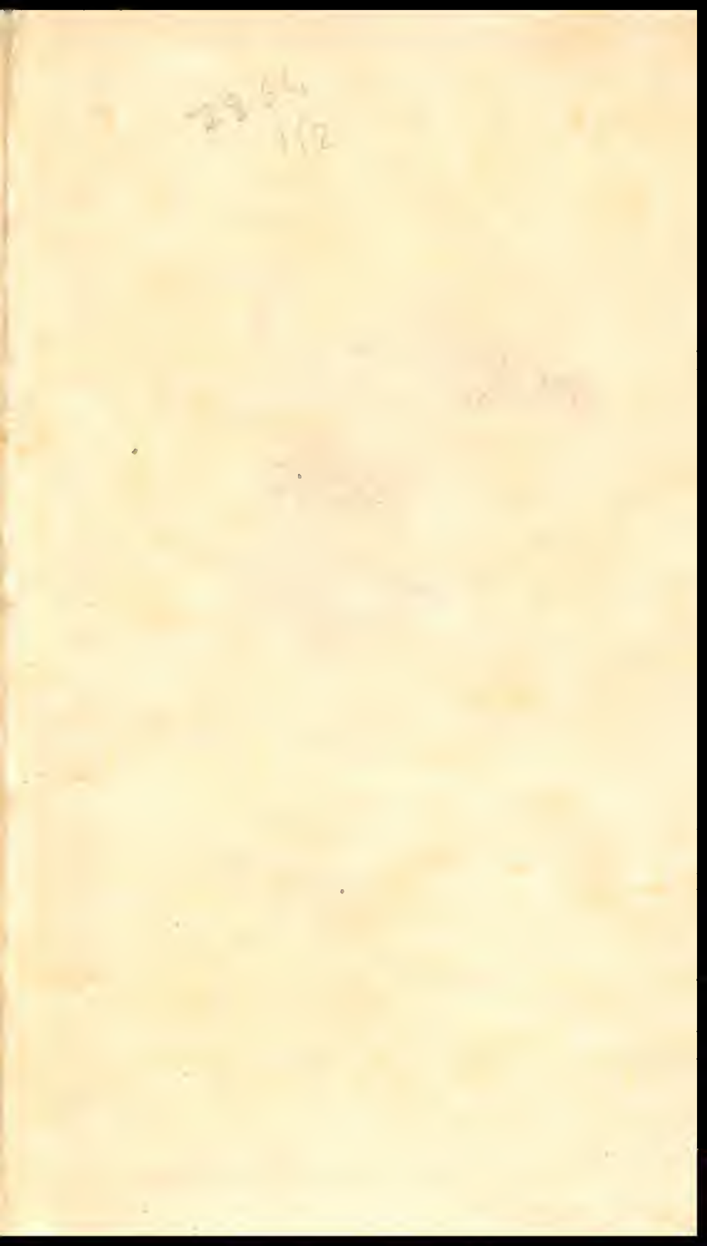




Thomas Best Jervis



HISTOIRE

DU

TONQUIN.

TOME PREMIER.

HISTOIRE NATURELLE, CIVILE ET POLITIQUE DU TONQUIN,

PAR M. l'Abbé RICHARD,
Chanoine de l'Eglise Royale de Vezelai.



TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME & de Madame la Comtesse d'ARTOIS, Hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

M. DCC. LXXVIII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

† Joannes Ludovicus.

Ep.us Lauropolitanus



INTRODUCTION.

Quelque différence que l'on remarque entre les Nations diverſes qui peuplent le monde ; quelque étrangères que nous paroiſſent leurs Coutumes & leurs Loix; quoique leur ſituation ſur le globe ſemble leur donner une manière d'être, des mœurs , des uſages qui ne peuvent nous convenir ; cependant il n'eſt pas indifférent, il eſt même utile de les connoître. Leur Hiſtoire, dès qu'elle deſcend dans un détail ſuffiſant de leur caractère & de leurs actions , ſert à nous familiariſer davantage avec notre eſpèce , & à nous inſtruire des variétés qui ſe trouvent dans la conduite des Nations , & des cauſes qui les produiſent. Elle ne peut avoir d'autre objet que la perfection de ceux qui

s'occupent à ce genre d'étude, & que le développement des principes généraux de vertu & de ſageſſe, qui reſultent des détails qu'elle donne.

En dévoilant les abus des pratiques les plus abſurdes & les plus ſuperſtitieuſes, elle met dans un plus beau jour les maximes d'une morale fondée ſur la vérité & la raiſon. En même-temps qu'elle développe les cauſes d'une conduite ridicule & oppoſée aux bonnes mœurs, elle indique, au moins indirectement, la route qu'il convient de tenir pour s'éloigner de ſemblables erreurs. Si le vice des Gouvernemens eſt aſſez bien reconnu pour devenir ſenſible, & prouver que le plus ou le moins de perfection dans les mœurs, tient en grande partie aux inſtitutions politiques; on ſe perſuade qu'après la Religion, rien n'eſt plus capable de conſerver l'innocence & l'intégrité des mœurs, qu'une juſtice

exacte fidélement rendue à tous, & une vigilante police exercée à l'égard de tous.

Tels sont les principaux résultats de la connoissance de l'Histoire des Peuples, qui conviennent également à tous les hommes; parce que la moralité des actions doit être par-tout la même, les principes qui décident de la justice des actions de l'Asiatique, ne pouvant être différens de ceux qui dirigent l'Européen. Ainsi l'Histoire du Tonquin doit être, à cet égard, aussi intéressante que celle de tout autre Royaume situé en Europe.

Quant à ce qui regarde ses intérêts politiques, relativement aux Royaumes voisins, les forces de l'Etat, les productions du sol, le commerce, l'industrie, les arts; les objets de spéculation ont aussi leur utilité. Il n'est pas indifférent au Politique, au Négociant, au Littérateur, au Philosophe même,

d'en être bien ou mal inſtruit. Les uns & les autres peuvent en tirer de nouvelles lumières, des connoiſſances utiles, agréables au moins, en ce qu'elles étendent néceſſairement la ſphère des idées, & qu'elles l'enrichiſſent de nouveaux ſujets de comparaiſon. C'eſt ce qui rend la plupart des relations des voyageurs ſi curieuſes & ſi intéreſſantes, ſur-tout après que le temps & la critique leur ont aſsûré l'authenticité qu'elles revendiquent toutes. Or le Tonquin tient un rang aſſez conſidérable parmi les Royaumes de l'Aſie Orientale, pour que ſon Hiſtoire réuniſſe tous ces objets.

Le Père Alexandre de Rhodes, Miſſionnaire Jéſuite, & le voyageur Tavernier, ont les premiers donné quelque idée de ce pays. Le Jéſuite, uniquement occupé des intérêts de la Religion, n'a parlé de l'état des Peuples de ce

Royaume & du Gouvernement, qu'autant qu'il avoit rapport à ſon objet (1). Tavernier n'a rien raconté à ce ſujet que l'on doive croire ; & ce que l'on peut penſer de mieux à ſon avantage, c'eſt qu'il a été trompé par ſon frère, qu'il dit avoir été au Tonquin & avoir remarqué tout ce qu'il en rapporte : mais ſon récit eſt ſi peu conforme à la vérité, que l'on doute que jamais il y ait mis le pied. Au contraire, Baron, Anglois, né au Tonquin, où il a été élevé & où il a paſſé une longue ſuite d'années, n'a eu pour but, en compoſant une relation de ce pays, que de détromper le Public des erreurs répandues

(1) Ce que le Père Alexandre de Rhodes dit du Tonquin, eſt contenu dans la Relation de ſon Voyage aux Indes Orientales, imprimée en 1653, à Paris chez les Cramoiſy, en un volume in-4°. Je n'ai pu me la procurer, & j'ai été obligé de me contenter de l'Extrait qui s'en trouve dans le Tome IX de l'Hiſtoire Générale des Voyages.

dans l'ouvrage de Tavernier (1).

On convient donc généralement de l'authenticité de la relation du Tonquin par Baron, & on peut la regarder comme un guide sûr, au moins pour ce qui s'est passé jusqu'en 1685, qu'il quitta ce pays & revint en Angleterre. Depuis on n'a point eu d'autres relations que celles contenues dans les recueils des Lettres Edifiantes des Missionnaires, en différens temps;

(1) Peut-être ne les lui faut-il pas toutes imputer, car étant fort ignorant & sachant à peine écrire, il n'étoit pas en état de rédiger lui-même ses descriptions; il les dictoit de mémoire à des Copistes, qui peuvent souvent avoir ajouté à ses idées. Et comme les objets qui l'occupoient sont susceptibles de confusion, il ne seroit pas étonnant qu'il eût placé dans un Royaume des Indes, ce qu'il avoit vu dans un autre; & qu'il eût mal retenu ce que lui avoit raconté le P. Raphaël, Capucin Missionnaire, établi à Ispahan, duquel il avoit appris une grande partie de ce qu'il rapporte dans ses Relations, qui d'abord parurent curieuses, mais que l'on estime d'autant moins à présent, qu'il est vérifié qu'elles n'ont aucune exactitude.

& on y trouve peu de choſes qui aient rapport à ſon état politique, à ſes richeſſes naturelles, ou à ſon commerce. Les révolutions que le Chriſtianiſme y a éprouvées en diverſes circonſtances, en ſont la matière : elles paroiſſent plutôt deſtinées à faire connoître l'importance de leurs entrepriſes & à relever la gloire de leur miniſtère, qu'à inſtruire ſur tout autre objet. Il faut cependant excepter quelques-uns de ces Ecrivains, dont les vues ſe ſont portées plus loin, & dont les Relations originales & les Mémoires authentiques doivent être regardés comme les ſources les plus certaines de l'Hiſtoire des Peuples dont ils parlent. C'eſt à eux que l'on doit s'en rapporter, ſi l'on veut acquérir une connoiſſance exacte des Nations chez leſquelles ils ont vécu pendant pluſieurs années d'un commerce libre & ſuivi, & dans une

ſorte d'intimité & de confiance. Ils ont dû prendre des notions plus certaines des inclinations, des mœurs, des talens de ces Peuples, de la conſtitution de leur Gouvernement, des productions du ſol, que des Voyageurs ordinaires, ou des Négocians, qui, dans le peu de temps qu'ils y reſtent, ſont plus occupés des intérêts de leur commerce que de tout autre objet.

Cette Hiſtoire du Tonquin, que je crois digne de l'attention & de la curioſité du Public, eſt composée ſur des Mémoires laiſſés par M. l'Abbé de Saint-Phalle, Prêtre du Diocèſe d'Autun, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, lequel, au moment d'entrer en Licence, partit pour les Indes Orientales, où il exerça, pendant douze ans, les pénibles fonctions de Miſſionnaire au Tonquin. Il eſt mort à Paris en 1766. Le caractère ſimple

& vrai de M. l'Abbé de Saint-Phalle, la nobleſſe de ſon extraction, ſi connue en Bourgogne & ſur-tout en Champagne, où ſes Ancêtres ont tenu le rang le plus diſtingué, le déſintéreſſement de ce pieux & ſage Eccléſiaſtique, le ton de ſimplicité, le peu d'ordre même & les négligences de ſtyle qui ſe remarquent dans ſes écrits originaux, prouvent qu'il n'avoit eu d'autre deſſein que de ſe rendre compte à lui-même d'objets qui lui étoient devenus très-intéreſſans, par la connoiſſance qu'il en avoit, & par le zèle dont il étoit animé pour la propagation de la Foi (1).

(1) A la première lecture de ces Mémoires, ſur-tout de la partie qui a rapport à l'Hiſtoire Naturelle, Civile & Politique du Tonquin, je ne crus pas poſſible de leur donner une forme qui les rendit intéreſſans pour le public; ce ne fut qu'après les avoir comparés à la Relation du Tonquin par Baron, (*Tom. IX de l'Hiſtoire Générale des Voyages, Edit.* in-4°.)

S'il entre dans quelques détails curieux ſur l'état civil & politique du Tonquin, ſur ſes richeſſes, ſes forces, ſon Gouvernement, ſur les différentes Sectes Idolâtres qui y dominent; c'eſt qu'il avoit en

---

qui paſſe pour la plus exacte que l'on ait, que j'ai reconnu que M. l'Abbé de Saint-Phalle, quoique plus occupé du ſalut des ames que des intérêts de la politique ou des curioſités de la nature, avoit cependant bien vu & bien jugé tout ce dont il parle, & que ſes obſervations étoient beaucoup plus étendues que celles de Baron. En rédigeant cette Hiſtoire, j'ai toujours eu ſous les yeux ces deux guides. D'autres Relations, ſur-tout celles qui ſe trouvent dans les différens recueils des Lettres Edifiantes, m'ont ſervi utilement: quelques paſſages de différens Voyageurs que je cite, m'ont donné des éclairciſſemens ſur pluſieurs objets que mes guides ne faiſoient que me préſenter; j'ai ſur-tout comparé ſouvent les uſages de la Chine avec ceux du Tonquin, qui ſont les mêmes pour le fond des choſes, quoique le caractère des deux Nations ſe reſſemble peu. C'eſt avec ces ſecours que j'ai rédigé cette Hiſtoire. Le peu de réflexions que je me ſuis permiſes, je les ai tirées de la nature des faits, & non des préjugés auxquels l'éducation & les habitudes nationales nous ſoumettent. Mais ce qui m'a touché le plus ſenſiblement, c'eſt l'établiſſe-

vue de déterminer, s'il étoit poſſible, la Compagnie des Indes de France, qui y avoit eu un comptoir dans le ſiècle dernier, à le rétablir; eſpérant que par le moyen du commerce, les François y for-

---

ment des Miſſions au Tonquin; le caractère admirable des Chrétiens de ce pays, les travaux incroyables des Miſſionnaires, leurs vertus, leur courage, leur déſintéreſſement; j'en ai retranché tout le merveilleux, pour m'en tenir à la ſeule expoſition des choſes: quelque ſimple qu'en ſoit le détail, l'héroïſme de la Religion y brille avec tant d'éclat, que quelque forte que puiſſe être la prévention pour ce qu'on appelle les vertus purement humaines, il paroîtra plus vrai, plus noble, plus ſolide que celui dont le ſiècle s'enorgueillit, & qu'il exalte avec l'enthouſiaſme le plus ardent. Auſſi je regarde cette partie de l'Hiſtoire du Tonquin, comme la plus intéreſſante & la plus propre à en faire connoître les Peuples & le Gouvernement ſous lequel ils vivent. Ce qui a rapport à l'Hiſtoire Naturelle, & qui n'étoit qu'indiqué dans les Mémoires manuſcrits, je l'ai expliqué ſur les Relations les plus exactes que l'on connoiſſe; enfin je n'ai rien négligé de ce qui pouvoit aſſûrer la vérité des faits que je rapporte, & l'on s'appercevra des ſoins que j'ai pris dans la rédaction de cet Ouvrage.

meroient des établiſſemens aſſez ſolides, pour ſe mettre en état d'y protéger la Religion & les Miſſionnaires, leur obtenir du Gouvernement une ſorte de liberté qui favoriſeroit les progrès du Chriſtianiſme, pour lequel les Peuples de ce Royaume ont une inclination ſi forte, que malgré les Edits des Rois & les perſécutions qui en ſont la ſuite, les Chrétiens s'y conſervent en grand nombre, s'y multiplient même lorſqu'ils ſont le plus expoſés à la violence des perſécuteurs; de ſorte que l'on voit ſans ceſſe ſe renouveller dans ce pays la vérité de cette maxime de Tertullien: *Le ſang des Martyrs eſt la ſemence des Chrétiens*. Il devient, par la protection du Tout-Puiſſant, une roſée bienfaiſante, qui ſoutient, anime, encourage les Proſelytes d'une Religion ſi ſage, ſi raiſonnable, ſi ſainte, ſi ſublime, qu'elle captive les cœurs

& les volontés de tous les Peuples qui ont le bonheur de la connoître. La diverſité des mœurs, des Gouvernemens, des climats, ne met aucun obſtacle à ſes progrès ; les vrais Chrétiens de tous les pays ſe reſſemblent en tout, le fond de leur conduite eſt uniforme.

Quoique la nature paroiſſe établir des différences eſſentielles entre les hommes, à raiſon des climats où ils ſont nés ; cependant on a reconnu, par expérience, qu'une légiſlation univerſelle, convenable également à tous, pouvoit les rappeller à une même condition, à une même façon de penſer & d'agir. Il eſt vrai que, pour arriver à ce but, elle doit employer divers moyens : il faut qu'elle ſache tirer des contrariétés apparentes de goûts, de manières, de coutumes ſi oppoſées entr'elles, des

avantages qui leur ſoient communs à tous, & qu'elle leur inſpire des ſentimens qui les rapprochent les uns des autres. Or il n'y a qu'une Religion également avantageuſe à tous les hommes, qui puiſſe établir l'uniformité dans leurs actions & leurs ſentimens, & la rendre indépendante de toute influence de climat & même de Gouvernement.

Cette Religion eſt le Chriſtianiſme, dont le but principal eſt de perſuader aux hommes qu'ils ſont tous freres, quelle que ſoit leur origine : qu'ils ſont tous appelés au même bonheur éternel, & que tous ont des devoirs eſſentiels à remplir. Elle ſeule peut transformer les défauts d'éducation, les coutumes barbares en autant de vertus ſociales, parce qu'elle en change l'objet & les dirige vers une utilité générale qui convient à tous les hommes, dès qu'on peut les

amener à la connoiſſance des loix primitives de l'équité & de la raiſon. Tel a été par-tout le but des Miſſions Chrétiennes & le fruit des travaux des hommes apoſtoliques, qui abandonnent tout, pour ne s'occuper que de la ſanctification des ames.

Combien ne trouvent-ils pas d'obſtacles dans les établiſſemens qu'ils projettent ? les intérêts malentendus des Etats où ils portent l'étendard de la Croix ; la brutalité des Peuples barbares qu'ils entreprennent de réunir en ſociété & de civiliſer ; l'ignorance dans laquelle ſont plongés tous les Idolâtres, d'autant plus difficile à vaincre, que, quoiqu'ils ſoient trompés groſſièrement, ils regardent leurs erreurs comme des connoiſſances réelles. Les ténèbres deviennent pour eux une fauſſe lumière qu'ils ſuivent, les yeux fermés, parce qu'ils ſe laiſſent conduire par une imagination prévenue.

Pour nous en tenir à ce qui regarde le Tonquin, on verra, avec étonnement, combien sont monstrueuses les absurdités au moyen desquelles les Ministres des Sectes Religieuses qui y sont suivies, se jouent de l'ignorance & de la superstition des hommes, quoiqu'ils soient peut-être les plus ignorans de la Nation, & que l'on soit bien fondé à les regarder comme tels ; puisque, malgré l'importance apparente de leurs fonctions, & l'usage de l'écriture fort acienne parmi eux, ils n'ont jamais imaginé de recueillir les traditions relatives à leur emploi, & que la Nation n'a jamais eu d'estime & de confiance assez réelle en eux pour les charger des registres publics. Ils n'ont pas même de tradition orale parmi eux, que l'on puisse regarder comme la règle de leur conduite. Cependant les mensonges dont ils appuient leurs

pratiques, ont été mis en avant depuis tant de ſiècles; ils ont été tellement encouragés par l'aveugle docilité avec laquelle on les a reçus, que l'artifice le plus groſſier ſuffit pour maintenir dans l'eſprit des Tonquinois Idolâtres, le reſpect & le zèle pour des obſervations auſſi abſurdes qu'elles ſont ridicules. Il ſuffit d'en expoſer les procédés, ainſi que nous l'avons fait dans le Chapitre neuvième de la première Partie de cette Hiſtoire, pour en être convaincu.

L'Idolâtrie eſt donc dans la plupart des Régions Orientales, telles que la Chine, le Tonquin, la Cochinchine, les Iſles de Licou-Chicou, & autres Etats dont les Peuples ſe reſſemblent ſi fort, ce qu'elle étoit dans l'Empire Romain, lors de la naiſſance du Chriſtianiſme; elle n'y eſt pas moins oppoſée à ſa propagation, qu'elle le fut alors à ſon établiſſement; &

les Chrétiens Tonquinois ſont comparables aux premiers fidèles de l'Egliſe naiſſante. Les ſouffrances, la perte des biens, celle de la vie même ne les effrayent point : ils bravent les perſécutions ſans s'y expoſer indiſcrétement, ſans les ſuſciter par un zèle imprudent : la profeſſion de l'Evangile ne leur laiſſe pas d'autre choix dans un pays, où les Loix l'interdiſent ſous des peines inévitables.

Ce qui ſurprendra, c'eſt que dans la plus grande impétuoſité des orages excités contre la Religion Chrétienne, ceux qui la profeſſent & qui ſouffrent pour elle, quoiqu'expoſés à ſubir toutes les peines ignominieuſes prononcées contr'eux par les Edits des Souverains, jouiſſent d'un certain reſpect public qui les fait regarder, même par les Idolâtres, comme étant au-deſſus des hommes ordinaires ; ils ne les conſidèrent, ni

comme des insensés, ni comme des aveugles ; ils n'osent même taxer leur constance d'opiniâtreté, & cependant ils ne les jugent que par les dehors de l'honnêteté & de la vertu dont ils font profession.

Les occupations frivoles du grand nombre des hommes, sont indignes de ces nouveaux Chrétiens ; leurs actions, leurs entreprises sont plus graves, plus utiles ; leur jugement est plus solide ; la justesse de leur esprit plus sensible ; ils en donnent des preuves en toute occasion. Et d'où vient cette perfection de vie qui en impose au seul aspect ? C'est qu'on leur a découvert des secrets & qu'ils connoissent des vérités que le gros de la Nation & tous les Idolâtres ignorent ; vérités qui les frappent d'autant plus vivement, qu'ils n'ont jamais rien entendu, rien senti qui puisse leur être comparé, &

leur donner une idée auſſi vive, auſſi ſenſible de ce bonheur auquel il eſt ſi naturel de prétendre, que tout homme deſire & qu'il cherche en vain dans les occupations, les plaiſirs, les honneurs ou les richeſſes de ce monde, ſans jamais y rien trouver qui le ſatisfaſſe pleinement, & qui réponde à l'idée qu'il peut ſe faire d'un état conſtamment heureux.

Le fondement de toute Religion eſt la croyance d'un Dieu qui protége & récompenſe ceux qui le ſervent, & dont les bienfaits s'étendent à une autre vie, dont le deſir eſt inné dans tous les hommes. Or c'eſt ce que n'ont jamais promis ni annoncé à aucun de leurs partiſans les Sectes Idolâtres, en apparence, les mieux imaginées; & c'eſt l'avantage inappréciable de la Religion Chrétienne, qui, par-là, mérite ſeule d'être qualifiée de Religion, tandis que tous

les autres cultes ne doivent être regardés que comme des superstitions plus ou moins absurdes.

Les Missionnaires les plus instruits & les plus capables d'élever les trophées de l'Evangile sur les ruines de l'Idolâtrie, ne présentent pas d'autres motifs à leurs Prosélytes ; ils les attachent au service du Dieu suprême qu'ils leur annoncent, & allument dans les cœurs cet amour de préférence dû au Créateur, par les descriptions énergiques du bonheur promis aux fidèles. Ils les trouvent dans les Livres saints; ils en font le sujet de leurs instructions ; ils les proposent à méditer aux Chrétiens Orientaux, dont l'esprit, naturellement porté aux réflexions, est très-capable de s'en faire une idée assez vive, pour que l'ame s'élève & ne soit plus touchée que du desir d'y arriver. On ne peut rien imaginer en ce monde qui

puiſſe entrer en comparaiſon ; la magnificence des Cours de l'Orient ; l'appareil pompeux dont elles brillent dans leurs plus auguſtes cérémonies ; la grandeur des Souverains, dont la majeſté ſeule ſemble éclipſer tout l'éclat qui les environne, ne ſont pas capables de donner, même à ceux qui les connoiſſent, une idée auſſi ſublime de la ſplendeur divine ſur le trône de ſa gloire, que ce qui en eſt écrit dans pluſieurs paſſages des Saintes Ecritures, ſur-tout de l'Apocalypſe & des Prophètes.

L'eſpoir d'être admis à la participation d'un ſpectacle auſſi raviſſant, que l'on n'a jamais conſidéré que comme le gage & l'aſſûrance d'un bonheur conſtant & ineffable, a ſuffi pour déterminer la plupart des martyrs à immoler leur vie à la défenſe de la Foi. Ce ſont ces grandes eſpérances qui

portent encore tant d'ames chrétiennes à pratiquer les mortifications les plus auſtères, à ſe refuſer les ſatisfactions ſenſuelles les plus légères, dans la crainte qu'elles ne les rendent indignes de jouir des récompenſes promiſes aux fidèles obſervateurs de la Loi. Cet eſpoir ſeul conſole les malheureux, accablés ſous le poids des afflictions de la vie : or, qui les porte avec plus de peine que l'infortuné ſujet d'un deſpote abſolu, expoſé ſans ceſſe à des vexations tyranniques & arbitraires, moins encore de la part du Prince, que de celle d'une foule de Miniſtres injuſtes, qui ne paroiſſent multipliés que pour rendre le joug de la ſervitude plus inſupportable? Qui, dès-lors, doit être plus touché du deſir d'une vie plus heureuſe? qui doit chercher avec plus d'empreſſement les moyens de s'en rendre digne?

Ce ſont ces motifs, préſentés

avec conſtance, qui ont établi au Tonquin la Religion Chrétienne, & avec elle toutes les vertus morales que l'on a admirées dans les temps de l'Egliſe naiſſante, & qui ne ſont le partage que des vrais Chrétiens. Les merveilleux effets de la foi en Jéſus-Chriſt, ſe développent parmi ceux du Tonquin, & donnent à la vertu, à la Religion, une énergie dont nous avons peine à nous former une idée dans l'état paiſible où nous vivons.

Il ſemble qu'après avoir élevé l'ame au deſſus d'elle-même par d'heureux enthouſiaſmes, elle découvre à l'entendement des beautés ſpirituelles, que toute la philoſophie du ſiècle n'a pas même le don d'imaginer. Les facultés humaines dégagées, pour ainſi dire, des liens qui les appeſantiſſent, s'élancent d'un vol rapide vers le Ciel, où elles ſe pénètrent de la ſcience de l'Eternel. La lumière vive & pure

pure dont elles ſont éclairées dans ces inſtans, les rend capables de demêler les hautes merveilles de la nature, d'atteindre au but des ſpéculations les plus ſublimes, & d'en révéler les Myſtères aux hommes ignorans, que la curioſité porte à les interroger, & qu'elles gagnent ſouvent à Dieu par les émanations de la lumière dont elles ſont pénétrées, & dont elles les éclairent.

C'eſt ce qui arrive fréquemment au Tonquin, & ce que l'on doit regarder comme un miracle attaché à la profeſſion du Chriſtianiſme. Les ames, en apparence les plus ſimples & les plus foibles, des femmes & des filles expliquent aux Idolâtres qui les interrogent, les principes de la Religion Chrétienne, les douceurs qui ſont attachées à ſa pratique, le but de leurs eſpérances, le bonheur auquel elles prétendent, avec tant

de force, de vérité sur-tout avec une persuasion si marquée, qu'elles portent la conviction dans le cœur de ceux qui les écoutent, & en font des Prosélytes fervens, qui deviennent bientôt des Chrétiens fidèles. C'est ainsi que la Religion a pénétré même dans les Cours des Rois de l'Orient.

La conduite des Chrétiens, si différente de celle des Idolâtres, est bien propre à exciter leur curiosité, & le desir de connoître les motifs qui les font agir; les sources où ils puisent cette égalité d'ame, cette douceur de caractère, cette bienfaisance qui les porte à secourir tous les hommes comme leurs frères, le désintéressement généreux qui leur fait mépriser les tourmens, la mort même, & la perte de tous leurs biens, pour rester fidèles à la Religion qu'ils ont embrassée. Si le Chrétien voit quelque sûreté à

développer ſes ſentimens & à rendre compte de la Doctrine dont il eſt inſtruit, il parle, il eſt écouté avec intérêt; les choſes nouvelles & touchantes qu'il annonce avec le ton de la vérité, qui porte preſque toujours avec lui la conviction, perſuade les Idolâtres, & s'ils ne deviennent pas Chrétiens, au moins ils reconnoiſſent la force de la Religion & de la nouvelle éducation qu'elle donne, pour étouffer les ſemences de tous les vices, & leur ſubſtituer le germe de toutes les vertus; les faire éclore, les développer & leur faire porter les fruits les plus ſalutaires.

La raiſon, qui eſt de tous les pays & de tous les temps, dès qu'elle cède à la lumière naturelle qui la guide, ne regarde plus comme un délire d'imagination, la préférence qu'ils donnent à la Religion ſur tout autre objet; elle admire, elle approuve ce

qu'elle avoit d'abord cru devoir condamner. : les idées de l'Idolâtre se perfectionnent & s'ennoblissent. Les uns cèdent à la grace qui agit sur eux dans ces momens; ils demandent avec instance d'être initiés dans la connoissance de cette Religion qui forme des hommes si parfaits & qui assûre un bonheur éternel ; les autres trop foibles pour rompre les liens qui les attachent à leurs établissemens, ou pour s'exposer aux dangers de la persécution, n'en respectent pas moins le courage de la vertu qui brille plus encore dans la conduite que dans les discours des Chrétiens ; ils sont étonnés de ses prodiges, en rougissant de la foiblesse qui les empêche de les imiter.

Telles sont les merveilles que les loix sublimes de la Religion ont opérées dans tous les âges, dans tous les climats, sur tous les tempéramens & tous les ca-

ractères : l'hiſtoire de ſon établiſſement & de ſes progrès au Tonquin, nous prouve que dans tous les lieux où ſes oracles ſe font entendre, mœurs, uſages, goûts, penchans, habitudes, & juſqu'aux appétits de première néceſſité, tout s'arrange & ſe compoſe ſuivant l'harmonie de ſes préceptes & de ſes conſeils (1).

(1) Elle eſt donc (la Religion Chrétienne) ce moyen, cette vertu générale qui comprend l'amour de tous, & qui ſeule eſt capable de les conduire à une perfection qui ſoit également celle des individus & du corps de la ſociété : vertu que les anciens Légiſlateurs ont en vain tenté d'établir, & que ceux des temps poſtérieurs ont ſouhaitée ſi ardemment (*), parce qu'ils en ont ſenti la néceſſité. Pourquoi donc ne l'ont-ils pas reconnue dans une pratique ſage des Loix du Chriſtianiſme ? Pourquoi n'ont-ils pas reglé leur Doctrine ſur celle de la morale Evangélique ? Elle leur préſente ce moyen convenable généralement à tous les hommes, & capable de leur fournir également à tous des raiſons ſolides & invariables d'aimer leurs

(*) Voyez la Préface de l'Eſprit des Loix, Edition in-12. de 1757.

Si ce n'étoit pas l'effet ordinaire de la Religion Chrétienne ſur l'eſprit & le cœur de tous les hommes qui y ſont véritablement attachés, on auroit raiſon de regarder comme autant de miracles, la plupart des actions des Idolâtres nouvellement convertis à la Foi, & de les conſidérer comme des effets ſurnaturels de la grace; c'eſt ſous cet aſpect que les propoſent les Relations de pluſieurs Miſſionnaires. Quant à nous, qui n'avons d'autre intérêt que de découvrir le vrai dans ſa ſimplicité, & de le préſenter tel que nous le conce-

---

devoirs, leur Prince, leur Patrie, les Loix, de leur faire connoître le bonheur qu'ils peuvent eſpérer dans chaque pays, chaque Gouvernement, chaque poſte où ils ſe trouvent. S'ils ouvrent les yeux à ſa lumière, on verra les puiſſances légiſlatives & exécutrices rectifier leurs connoiſſances ſur ce qu'elles doivent preſcrire, & ceux qui obéiſſent placer leur bonheur dans l'obéiſſance même. Ainſi naîtra & ſe conſervera l'ordre des choſes le plus parfait auquel on puiſſe prétendre.

vons, nous avons cru devoir nous mettre en garde contre tout ce merveilleux, & ne pas citer comme des prodiges une multitude de faits qui peuvent paroître extraordinaires à nos vues bornées, mais que la raiſon, éclairée par la Foi, ne conſidère que comme des talens particuliers; une ſorte de perfection qui n'eſt pas au deſſus de la nature de l'homme; qu'il eſt capable d'acquérir & de porter à un haut degré, par les ſecours que lui préſentent les préceptes ſublimes de l'Evangile, & par le courage que lui inſpire l'eſpérance d'arriver à un bonheur ineffable, en perſévérant juſqu'à la fin dans leur pratique.

Je me ſuis peut être trop livré, dans cette Introduction, à ce que m'inſpire mon zèle pour le bonheur général des hommes, dont je regarde la Religion Chrétienne

comme la baſe la plus ſolide & la plus convenable à toutes les Nations, quelque climat qu'elles habitent, à quelque Empire qu'elles ſoient ſoumiſes. Je crois cependant que l'on ne regardera pas pour cela cette Hiſtoire comme une pieuſe déclamation, & que l'on fera grace à ce que j'ai rapporté des mœurs des Chrétiens du Tonquin, & de leur attachement aux préceptes évangéliques, en faveur de tout ce que j'ai raſſemblé de curieux & d'intéreſſant ſur l'Hiſtoire Naturelle, les Coutumes & le Gouvernement de ce Royaume; ce qui compoſe la partie la plus conſidérable de mon Ouvrage. On verra d'ailleurs qu'il étoit difficile de donner une idée exacte de ce même Gouvernement, & de l'inclination de ſes Peuples, ſans entrer dans quelques détails ſur la conduite du Roi & de ſes Mi-

niſtres, à l'égard des Chrétiens & des Miſſionnaires dans différentes circonſtances; & j'eſpère que ſi en général on ne donne pas la préférence à la ſeconde Partie de cette Hiſtoire, ſur la première, on l'en regardera comme une ſuite néceſſaire.

Les notes que j'y ai ajoutées & qui auroient pu entrer dans le texte, tant elles s'y rapportent immédiatement, ont pour objet l'Hiſtoire Naturelle, Civile & Politique du Tonquin; je les ai choiſies avec aſſez de ſoin pour eſpérer qu'elles ſeront du goût de mes Lecteurs. Je les ai tirées des différentes Relations des Indes Orientales, raſſemblées dans l'Hiſtoire Générale des Voyages; de la Deſcription de la Chine du P. du Halde; des Recueils des Lettres Edifiantes; de quelques Voyageurs accrédités, & d'autres ſources éga-

lement riches & sûres. Le célèbre Livre de l'Esprit des Loix m'a fourni des remarques lumineuses sur l'état des Peuples soumis au despotisme Oriental, & je confesse devoir à la sagacité de son illustre Auteur des idées que mon sujet m'a fournies, qui, peut-être, ne se seroient pas développées s'il ne m'eût éclairé.

Mais plus j'ai étudié les mœurs du Tonquin, ses usages, la constitution de son Empire, plus j'ai considéré le ridicule, le vuide, le danger même des superstitions qui y tiennent lieu de Religion, plus je me suis persuadé que la raison, la justice & la vérité y étoient insultées en toute occasion; que les prérogatives les plus sacrées de l'humanité y étoient indignement violées; que le poids du despotisme, aggravé sur ces Nations infortunées, ne leur laissoit rien

à eſpérer des reſſources de la nature, qui parle en vain, puiſque ſa voix eſt généralement méconnue & mépriſée, ou n'eſt plus entendue que de ceux qui n'oſent la ſuivre, ou dont la docilité eſt ſans fruit pour leur bonheur & celui de leurs ſemblables.

Pour rétablir l'humanité dans ſes droits, il faut que le vrai Dieu le faſſe entendre à ces Régions plongées dans le chaos de l'Idolâtrie, qu'il les éclaire & déchire le voile qui le dérobe à leurs regards ; qu'il ne dédaigne pas de faire briller à leurs yeux les lumières ſalutaires de l'Evangile. C'eſt ainſi que rallumé par la Divinité même, le flambeau de la nature peut diſſiper les ténèbres les plus profondes & les plus dangereuſes.

Naturæ vox conciderat, Lex victa fluebat
Naturæ, humanis niſi vox divina ſonaret

Auribus: & Sanctam, cui nos submittere vellet;
Amoto Deus ipse daret velamine legem:
Ut fax naturæ meliori lumine fulgens,
Jam dubiæ noctis malefidas vinceret umbras.

Antilucretius, Lib. 9. Carmine 1124.



TABLE DES CHAPITRES

de la premiere Partie.

Fin de la Table du Tome premier.

ERRATA

DU TOME PREMIER.

PAGE 59, ligne 10, infiment, *lisez* infiniment.
Page 101, ligne 4, aſſemblées, *lisez* aſſemblés.
Page 116, ligne 13, l'on y ſoit, *lisez* l'on n'y ſoit.
Page 152, ligne 11, cuiliers, *lisez* cuillers.
Page 188, *note*, ligne 22, *Pyrrad*, liſez *Pyrard*.
Page 213, *note*, ligne 10, genre, *lisez* génie.
Page 259, *note*, ligne derniere, propoſés, *lisez* prépoſés.
Page 262, lignes 9 & 10, au Candidat, *lisez* aux Candidats.
Page 272, ligne 11, même, *lisez* le même.

HISTOIRE



HISTOIRE NATURELLE, CIVILE ET POLITIQUE DU TONQUIN.



PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Description générale du Tonquin ; température du climat ; variété des saisons ; ouragans ou typhons, quelle peut être leur cause : vents & marées : sa division en Provinces : Isle abondante en gazelles : accroissement des terres voisines de la mer.

LE mot *Tonquin*, en Langue Chinoise, signifie *Cour de l'Orient ;* parce

que, lors de la plus grande étendue de l'Empire de la Chine, le Tonquin qui en faisoit une Province, étoit le siége d'une des Cours Impériales que cette Monarchie entretenoit aux quatre parties du monde, ainsi que s'exprimoient les Chinois, persuadés que leur domination comprenoit à peu-près toute la terre habitable; regardant quelques Nations voisines, dont la plûpart étoient leurs tributaires, comme situées aux extrêmités du monde.

Dans la Langue Tonquinoise, ce Royaume a le nom d'*An-nam*, qui signifie repos du midi. Ces deux noms désignent sa situation à l'Orient méridional de l'Asie, relativement à la Chine.

Sa position est du 17e. degré de latitude septentrionale au 23e.; sa longitude du 119e. au 127e. degré; il est entiérement situé dans la zone torride.

A l'Orient, il est borné par la Province de *Canton*; à l'Occident, par les Royaumes de *Laos* & de *Bowes*; au

Septentrion, par l'*Yunam* & le *Quansi*, Provinces de la Chine; au Midi, par la Cochinchine & le Golfe qui en porte le nom. Son étendue est d'environ cent quatre-vingt lieues du nord-ouest au sud-est, & de cent cinquante de l'ouest à l'est.

Les chaleurs n'y sont pas extrêmes, eu égard à la position du pays : le grand nombre de rivières dont il est arrosé, & les pluies régulières qu'il reçoit en diminuent la violence. On n'y voit point de ces grandes montagnes stériles & sablonneuses, qui causent une chaleur brûlante dans les terres voisines du Golfe persique, quoiqu'elles soient beaucoup plus éloignées du Tropique.

La salubrité du climat n'est pas toujours égale au Tonquin, même pour les naturels du pays ; à plus forte raison pour les étrangers. Il est sain & tempéré depuis le mois de Septembre jusqu'au mois de Mars ; le froid se fait sentir assez vivement dans les mois de

Janvier & de Février, quoiqu'on n'y voie jamais ni neige, ni glace; il est même très-rare qu'il y tombe de la grêle, ce météore destructeur est presque inconnu au Tonquin. La température de l'air devient assez mal saine dans les mois d'Avril, de Mai & de Juin, tant à cause des brouillards & des pluies, que parce que le Soleil approche alors de son zénith. Une chaleur excessive se fait sentir pendant les mois de Juillet & d'Août.

Les pluies qui commencent à tomber régulièrement dès le mois de Mai, quelquefois plutôt, & qui durent jusqu'au mois d'Août, rendent la terre fort humide, & la perspective de la campagne charmante : les arbres sont alors dans toute leur beauté : mais ces pluies servent si peu à rafraîchir l'air, que la chaleur n'est jamais si insupportable que lorsque le pays est comme inondé, & les chemins impraticables; ce qui arrive assez communément pendant les mois de Juillet & d'Août.

On voit que dans ce Royaume l'été répond à la ſaiſon des pluies, lorſque le ſoleil eſt à ſon plus haut point d'élévation, ou en approche. La chaleur, qui va toujours en augmentant, excite une évaporation conſidérable dans un pays couvert, en grande partie, d'eaux & de forêts : les nuages ſe diſſolvent preſque auſſitôt qu'ils ſont formés, ſe reforment de nouveau très-promptement, & donnent des pluies qui ſe ſuccedent avec des orages & des tonnerres qui ſe font entendre continuellement, & quelquefois à tous les points de l'horiſon en même-temps ; l'air eſt étouffant, les éclairs brillent de toutes parts : telle eſt la température dominante depuis le commencement d'Avril jusqu'au milieu du mois d'Août. Les pluies qui tombent dans cet intervalle, produiſent des inondations ſubites & fort dommageables dans les pays de montagnes : elles entraînent les pierres, les terres, les arbres qu'elles arrachent, & même les maiſons qui ſe

trouvent exposées à l'action impétueuse des torrens. Dans le pays plat, les eaux s'étendent doucement, & causent moins de ravages : elles inondent les campagnes & les villages, entrent dans les maisons sans les entraîner ; par tout on va en bateau jusques dans les maisons des bourgs & villages les plus bas ; tandis que les terres voisines de la mer sont séches, parce que les eaux du milieu des Provinces inondées s'écoulent par les canaux multipliés, & les rivieres auxquelles elles se joignent.

La baie du Tonquin & les Provinces qui la bordent, sont quelquefois exposées, pendant le mois d'Août & une partie de celui de Septembre, à des ouragans affreux, qui se font sentir par cantons ; car s'ils étoient universels, ils causeroient une desolation générale : ce sont des vents terribles mêlés de petites pluies, qui, dans vingt-quatre heures, font le tour de l'horison ; les Gens de mer les appellent Typhons : on suit leurs

marches par les ravages qu'ils causent par tout où ils se font sentir : les arbres & les maisons sont renversés, les grains arrachés & dispersés ; les oiseaux mêmes étourdis par le tourbillon qui les entraîne, tombent & se laissent prendre à la main. Ces orages desastreux sont annoncés quelques jours d'avance, par un arc obscur qui paroît du côté du Nord : c'est un signal à tous les gens du pays de relier les toits des maisons, d'en assurer les colonnes, d'attacher les bateaux fortement à la terre. Ces précautions n'empêchent qu'une partie des désordres que l'on tâche d'éviter ; car le mouvement de l'air & des eaux est si violent, que plusieurs bateaux se brisent en se heurtant les uns contre les autres : les vaisseaux surpris en mer par les ouragans, n'échappent à leur violence, qu'autant qu'ils en sont garantis par les bords élevés de quelques isles qui les couvrent ; ceux qui se trouvent en pleine mer sont presque infailliblement engloutis. Les

cantons où ils font le plus de ravages, sont les terres basses du voisinage de la mer où l'on trouve peu d'abris.

En considérant les phénomènes différens qui accompagnent ces tempêtes, il semble que l'on doive en chercher la cause dans les profondeurs de la terre qui servent de lit à la mer, d'où il se fait des éruptions violentes qui répandent dans un air humide & épais, une matière inflammable, qui ne pouvant s'y développer qu'avec effort, y excite des mouvemens terribles. Il n'est pas rare que la mer sorte alors de ses bornes avec bruit, submerge plusieurs lieues de pays, & fasse périr un grand nombre d'habitans & des bestiaux. Un témoin oculaire dit, que vers l'année 1738, un pareil mouvement engloutit plus de dix mille personnes. Il arriva dans le même-temps qu'à la suite d'un bruit semblable à celui d'un coup de canon, sans qu'il y eut de tempête ni de mouvement dans l'air, la mer s'enfla tout d'un coup & submergea

plusieurs villages voisins de ses bords : elle se retira quelques heures après dans ses bornes. On a remarqué encore que si ces ouragans sont seulement accompagnés d'un coup de tonnerre, ils cessent aussitôt : la matière ignée, principe de leur mouvement, semble se consumer par cette explosion.

L'usage, l'observation de l'état de l'air, les signes qui y paroissent, font que les Tonquinois prédisent assez sûrement ces tempêtes, sans qu'ils puissent néanmoins en fixer le jour : ils y sont comme habitués ; il se passe peu d'années, sans que l'on y soit exposé : souvent même plusieurs tempêtes se succèdent ; on en a vu jusqu'à sept dans une même année. C'est le fléau le plus à redouter dans ces régions.

Les vents sont réglés dans tout le pays plat, & même dans la plus grande partie de la montagne : ils sont six mois au nord & autant au sud : les premiers commencent à régner en Octobre, & se sou-

tiennent jusqu'en Avril ; les autres commencent en Avril, & durent jusqu'au mois d'Octobre.

Les marées changent selon le cours des vents, de même que les saisons : en Europe, elles montent pendant six heures & se retirent pendant le même espace de temps. Au Tonquin & dans les environs, elles ne montent & ne descendent qu'une fois, dans l'espace de vingt-quatre heures ; si ce n'est dans les nouvelles & les pleines lunes. Les Tonquinois quoique peu habiles à calculer le cours de la lune, ne se trompent cependant pas sur le temps des marées & sur leur changement : ils ont une sorte de routine qui leur sert de guide ; car tous ne sont pas assez instruits pour tirer quelques lumieres de l'almanach informe que le Gouvernement de ce pays fait faire chaque année, qui est une des fonctions les plus importantes de quelques Mandarins du premier ordre. Les hautes marées y arrivent aux mois de

Novembre, Décembre & Janvier, pendant la mousson du nord; & les plus basses aux mois de Mai, Juin & Juillet, qui sont la mousson du sud.

Le Royaume du Tonquin est divisé en onze Provinces, dont les Mémoires que je suis, ne donnent les noms qu'en langue Tonquinoise (1): quatre se nom-

(1) Le Navigateur Dampierre, qui a vu le Tonquin, & pénétré assez avant dans l'intérieur du Pays, qui d'ailleurs étoit instruit par des Négocians Anglois, établis depuis long-temps à *Kacho* ou *Kécho*, Capitale de ce Royaume, le divise en huit grandes Provinces, dont quatre ne portent pas d'autres noms que ceux de Provinces de l'Est, de l'Ouest, du Nord & du Sud. La cinquiéme, qui est au milieu, se nomme *Kacho* ou *Kécho* comme la Capitale: les noms des trois autres sont, *Tenam*, *Tenchoa*, & *Nghéam*. Cette division se rapporte assez à celle de nos Mémoires; la différence des temps & les intérêts des Missions peuvent avoir fait changer quelque chose à la distribution, telle que Dampierre l'avoit apprise des Anglois, vers 1680: nous la ci-

ment Provinces de l'Orient, de l'Occident, du Midi & du Nord, ſelon leur

---

terons ici, elle ſert à donner une idée des productions du Tonquin, & de la ſituation de ſes parties principales.

La Province de Tenam eſt la plus orientale; elle a la Chine au ſud-eſt, l'Iſle d'Aynan & la mer au ſud & au ſud-oueſt, & la Province de l'Eſt au nord-oueſt: ſon étendue eſt médiocre, & ſa principale production conſiſte en riz.

La Province de l'Eſt s'étend depuis celle Tenam juſqu'à celle du Nord: elle eſt bornée à l'eſt par la Chine, à l'oueſt par une partie de la Province du Sud, & par la Province de Kacho; au ſud, par la mer. C'eſt un fort grand pays, extrêmement bas, & preſque rempli d'Iſles, particulièrement dans ſa partie ſud-eſt, que la mer borne du côté de Tenam. Héan en eſt la Capitale & le ſiége du Gouverneur. Elle produit abondamment du riz & des beſtiaux, & ſes habitans maritimes s'exercent beaucoup à la pêche.

La Province du Sud eſt une Iſle triangulaire, fermée à l'eſt par la rivière que Dampierre nomme *Domea*, ou plutôt par les deux

ſituation, par rapport à la Ville royale qui ſe trouve au milieu de ces quatre Pro-

---

bras d'une même rivière, que Baron nomme *Songkoy*. C'eſt un Pays extrêmement bas où le riz & les beſtiaux abondent.

Tenchoa, qui eſt à l'oueſt de la rivière *Rokbo*, a la Province de l'Oueſt au nord, l'Iſle d'Aynan à l'eſt, & la mer au ſud; ſes richeſſes conſiſtent en riz & en beſtiaux.

Nghéam, ſituée à l'eſt de Tenchoa, eſt bornée au ſud & à l'oueſt par la Cochinchine, & au nord par la Province de l'Oueſt. Elle eſt fort étendue, & joint aux avantages des autres Provinces celui d'être gardée continuellement par des troupes contre les attaques & les ſurpriſes des Cochinchinois.

La Province de l'Oueſt a Nghéam au ſud, le royaume de Laos à l'oueſt, la Province de Kacho à l'eſt, & au nord la Province du Nord. Elle eſt grande, extrêmement agréable, riche en bois & en pâturages : on en tire beaucoup de laque & de ſoye.

Le Province du Nord eſt un vaſte Pays qui fait le nord de tout le Royaume : elle a le Royaume de Laos à l'oueſt, la Chine à l'eſt & au nord; le Royaume de Baos ou Bowes au

vinces. Les autres ſont X'ù tiēn Kûong, X'ù Hûòng Hôa, qui confinent à la Chine; X'ù Thén, X'ù kào bâng, cette derniere touche à l'Iunnâ'n; X'ù Thanh, X'ù nghe, dont une partie eſt frontiere de la Cochinchine, & une autre du Laos; enfin la Province d'Ien Quàng, laquelle, à proprement parler, n'eſt qu'une partie de la Province de l'Orient, quoiqu'elle

---

nord-oueſt, & les trois Provinces de l'Oueſt, de Kacho, & de l'Eſt au Sud; dans ſa vaſte étendue, elle eſt diverſifiée par la qualité de ſon terroir; la plus grande partie eſt couverte de hautes montagnes, où l'on trouve de l'or, du marbre, & quantité d'eléphans ſauvages. Les autres Cantons produiſent de la laque, de la ſoye, de la canelle, & diverſes ſortes de marchandiſes.

La Province de Kacho forme le centre du Royaume, entre les Provinces de l'Eſt, de l'Oueſt, du Nord & du Sud. Dampierre qui eut le temps de la viſiter, ne loue pas moins ſa fertilité que ſon agrément; elle ne manque pas de bois, mais le riz, la laque & la ſoye y font le principal objet du commerce.

ait un nom diſtingué. Il eſt à propos de remarquer, relativement aux intérêts des Miſſions, qu'aux confins de cette Province, où la Chine & le Tonquin ſe touchent, il y a des Chrétiens des deux nations, ce qui eſt important pour faciliter l'entrée des Miſſionnaires dans le Tonquin, qui eſt difficile & dangéreuſe.

L'intérieur du pays eſt traverſé par un fleuve navigable, à peu près dans toute la largeur du Royaume; il coule du nord au ſud; il a ſon embouchure dans la baie de Tonquin; on le nomme Songkoy : il a pluſieurs iſles, dont quelques-unes ſont habitées & les autres ſont utiles pour la pêche. Ce fleuve reçoit quelques autres rivières, tant de l'eſt que de l'oueſt, qui ſervent auſſi à la navigation dans l'intérieur du pays, & communiquent à des canaux multipliés tant pour le tranſport des denrées, que pour faciliter la culture du riz. Cette multitude de canaux & de rivieres navigables, fait que les chemins ſont mal

entretenus, parce que les Tonquinois trouvent plus commode de se servir de bateaux, pour aller d'un endroit à un autre, que d'aucune autre manière de voyager.

La baie du Tonquin est fort vaste & renferme plusieurs isles, dont quelques-unes sont habitées : la principale est nommée par ses habitans *Twon bene.* Les Hollandois lui ont donné le nom d'isle des Brigands : seroit-ce parce que c'est dans cette isle qu'est postée la garde avancée, dont les Chefs exercent l'office le plus lucratif du Royaume, le droit de percevoir les impôts sur les barques qui se rendent dans les Provinces de *Tenchoa* & de Nghéam : on paie pour une grosse barque un rixdaler & demi, & à proportion pour celles qui sont au-dessous. Le revenu annuel de cette douane ne monte pas à moins d'un million. Cette isle est située au 19e. dégré 15 minutes de latitude nord, & n'a guère plus de cinq lieues de tour ; elle est à une lieue de la côte, le sol en est élevé & pierreux,

coupé de monticules & peu favorable à l'agriculture : ſes habitans élèvent peu de beſtiaux ; mais il s'y trouve un grand nombre de gazelles qui ſe retirent entre les rochers & les broſſailles, à la multiplication deſquelles les Naturels du pays doivent s'intéreſſer, parce qu'ils en tirent le muſc, qui eſt pour eux un objet de commerce aſſez conſidérable (1).

---

(1) Le Muſc qui vient du Tonquin eſt de première qualité ; il y a grande apparence que les gazelles qui le donnent ſont principalement celles de cette Iſle. On ſait que cet animal mange les ſerpens de préférence à toute autre nourriture ; or le ſol de cet Iſle doit être très-favorable à la multiplication de ces reptiles. Puiſque nos célebres Naturaliſtes ſemblent diſtinguer l'animal qui porte le Muſc, de la gazelle, & cela faute de le connoître, & d'avoir pu le comparer aux gazellles ; il y a tout lieu de préſumer qu'il n'eſt pas d'un autre genre. Ceux qui ont le mieux connu les gazelles, diſent qu'elles ſont de la taille des petits daims, d'un poil brun, quelquefois mouchetés de taches plus claires; on en mange

Une petite baye, qui est à l'ouest de cette isle, est fort renommée dans le pays

---

la chair à la Chine & au Tonquin sur les meilleures tables. Quelques grains de Musc éloignent les serpens; c'est le secret qu'employent les Bucherons & les Charbonniers à la Chine, pour se garantir des morsures des reptiles les plus dangereux dont les forêts sont remplies. Par ce moyen ils dorment tranquillement à terre à côté de leurs travaux, sans craindre qu'aucun reptile ose les approcher. Le sac où l'on trouve ce parfum, est situé au nombril de l'animal : il ressemble à une petite bourse, & il est entouré d'une peau fort délicate garnie de poils doux & deliés. Cette bourse ou sac, a environ trois pouces de longueur, deux de largeur, & un demi d'épaisseur; le Musc se ramasse dans l'intérieur du sac, & s'attache à l'entour comme une espèce de sel; le plus précieux, sans doute, celui qui est le mieux formé, est en grain; l'autre est plus petit, & lorsqu'il est sec il se réduit en poussière, & se conserve moins que celui qui est en grains. Pour qu'il ne s'évapore pas, on lie exactement l'ouverture du sac, quand on l'a séparé de l'animal, & on le fait sécher de façon qu'i

par la pêche des perles qui s'y fait, à laquelle personne ne peut s'employer sans

---

ne puisse pas se corrompre. Il faut voir dans Tavernier, Chardin, & les autres Voyageurs, les tromperies des Orientaux, dans la falcification de ce parfum, qui n'est plus aussi recherché actuellement qu'il l'étoit autrefois. La gazelle ou l'animal du Musc, fait à peu-près comme le chevreuil, est encore plus léger à la course, plus vif & plus délicat dans sa taille. En général, les gazelles ont les yeux noirs, grands, très-vifs, & en même temps si tendres, que les Orientaux comparent la beauté des yeux d'une femme à ceux de la gazelle. Le nom Arabe de cet animal est *Gazal*, d'où est venu le mot François gazelle, soit relativement aux qualités du musc que donne la gazelle, soit à cause de ses yeux, qui sont si tendres & si vifs que l'on en a fait le symbole des regards les plus amoureux & les plus expressifs; les Arabes ont désigné du même terme *Gazal* les vers lascifs & amoureux, & les Persans désignent encore aujourd'hui, par le mot de *Gazalan*, les Poëtes qui s'appliquent à ce genre de composition. *Bibl. Orient.* au mot *Gazal.* Les personnes d'un état

une permission spéciale de la Cour. Il y a quelques autres isles voisines de la côte qui servent de réfuge & d'abri aux barques des pêcheurs fort multipliées dans un pays où le poisson est, après le riz,

---

distingué ont seules, en Perse, le droit de chasser la gazelle, parce qu'il n'appartient qu'aux Nobles de porter une petite cymbale pendue à l'arçon de la selle, comme une marque de leur privilége. Cette chasse se fait à cheval avec le faucon. Dès que le Chasseur apperçoit la gazelle, il donne quelques coups de baguette sur la cymbale, & lache le faucon qui l'a bientôt atteinte par la rapidité de son vol : il se place d'abord sur le derrière de sa proie, delà sur le dos, auquel il s'attache si fort avec ses serres que la gazelle ne peut s'en débarrasser ; enfin, il s'avance jusques sur la tête & lui arrache les yeux. On prétend que les gazelles en Perse, donnent beaucoup moins de musc, que celles du Tonquin & de la Cochinchine, & qu'il est d'une qualité inférieure. (Le Lecteur peut consulter le savant Mémoire sur le vrai porte-musc, que M. Daubenton a lu le 14 Novembre 1772 à la séance publique de l'Académie des Sciences de Paris.)

la nourriture la plus commune d'un peuple immenſe.

Nous obſerverons encore que la mer du Tonquin, loin d'avancer ſur les terres, s'en retire ſenſiblement. Ainſi la plupart des iſles dont nous venons de parler, ſe trouveront dans la ſuite jointes au continent. La tradition du pays eſt, que la Province du midi, qui eſt l'une des plus conſidérables du Royaume, eſt ſortie ſucceſſivement du ſein de la mer. Actuellement elle a au moins trente lieues de long, en ſuivant le cours du fleuve Songkoy, qui prend ſa ſource dans les hautes montagnes de la Chine, & vient, après un long cours, baigner les murs du palais du Roi, & traverſer la Capitale. Cette Ville eſt ſituée à préſent à trente lieues au moins de la mer, & l'on prétend que, dans des temps reculés, l'embouchure du fleuve dans la mer, étoit à quelques lieues au-deſſus de cette même Ville. Ce qui donne quelque vraiſemblance à cette opinion, c'eſt que plu-

ſieurs bourgs & villages qui, de mémoire d'homme, étoient placés ſur le bord de la mer, en ſont aujourd'hui éloignés de plus d'une demi lieue, & pluſieurs ont acquis un terrein conſidérable dont ils ne jouiſſoient pas auparavant. Ces terres nouvelles ne ſont pas encore aſſez affermies pour être ſuſceptibles de culture & porter des grains; mais elles produiſent déjà des bois utiles pour le chauffage, & même pour la charpente des maiſons: on y trouve ſurtout en abondance de ces joncs que les habitans du pays emploient à faire de belles nattes & à couvrir leurs maiſons. La ſeule Province du midi jouit de cette eſpece d'avantage, qui lui eſt procuré par les embouchures du grand fleuve & de pluſieurs autres rivières qui y entraînent quantité de ſables, de limons, de matières végétales qui s'accumulent & forment aſſez promptement ces terreins nouveaux. Il eſt vrai qu'ils ſont obſtacle à la navigation: les paſſages ouverts entre les iſles & par les ca-

naux des embouchures du fleuve & des rivières, qui donnoient tous autrefois un passage commode & sûr aux plus grands bateaux & même aux vaisseaux, peuvent à peine le donner aujourd'hui aux petites barques, dans les temps des hautes marées; ils sont presqu'à sec lorsqu'elles sont basses.

A en juger donc par la quantité de sables & de bas fonds, qui sont entre les deux embouchures principales du fleuve, qui s'étendent à plus de deux lieues de la côte, on peut conjecturer que la Province du midi continuera à s'accroître de plus en plus. Ces deux embouchures sont éloignées l'une de l'autre d'environ vingt lieues. La principale, à laquelle les Européens donnent le nom de *Doméa*, est la seule par laquelle ils abordent : elle est embarrassée d'une barre d'environ deux milles d'étendue, dont le canal a plus d'un demi-mille de largeur, & se trouve bordé de chaque côté par des sables qui en rendent le passage difficile

& même dangereux aux vaisseaux étrangers, qui non-seulement ont besoin d'un Pilote du pays qui les dirige, mais qui ne peuvent pas même le franchir en marée basse. Les Pêcheurs du pays servent de Pilotes. Ils habitent un village nommé *Batcha*, si avantageusement situé à l'embouchure de la rivière, qu'ils peuvent voir tous les bâtimens qui abordent, ou entendre le bruit du canon que les vaisseaux Européens tirent à leur arrivée. L'entrée du fleuve est indiquée par une montagne nommée l'Eléphant, vers laquelle les vaisseaux mettent le cap nord-ouest, quart-le-nord; faisant voile droit au rivage, ils s'apperçoivent que le fonds diminue jusqu'à six brasses, alors ils ne sont plus qu'à deux ou trois mille de l'entrée de la barre, ils se portent le plus qu'il est possible au nord-nord-ouest, où ils jettent l'ancre pour attendre le secours des Pilotes.

Les autres Provinces du Tonquin situées sur la mer, en se prolongeant du

côté de l'eſt, reçoivent peu de ces accroiſſemens, parce qu'elles n'ont pas cette abondance de rivières qui traverſent la Province du midi, & ſe jettent dans la mer à ſon extrêmité méridionale.

CHAPITRE II.

Deſcription topographique du Tonquin : Capitale du Royaume : palais du Roi : Villes principales : grands chemins : habitations du pays des montagnes : productions & culture des terres : manière de cultiver le ris : fertilité du ſol : campagnes & lacs remplis de poiſſons : fruits : fleurs ; animaux domeſtiques & ſauvages.

ON peut diviſer le Tonquin en deux parties générales, en pays de montagnes & pays de plaine. Les Frontières du côté de la Chine, d'une partie de la Cochinchine & du Royaume de Laos ſont formées par des montagnes fort étendues,

dont la plupart ſont couvertes de grandes forêts : il paroît que toutes ſeroient fertiles ſi elles étoient cultivées : elles ne ſont point hériſſées de rochers arides comme les Alpes, elles reſſemblent davantage à cette partie de l'Apennin, qui s'étend de Gênes à la mer Adriatique, de l'oueſt à l'eſt par le ſud. Les bois y deviennent très-beaux : on y trouve des mines d'or, d'argent & de fer, de cuivre jaune, rouge & noir, qui eſt fort eſtimé dans le pays.

La partie baſſe du Tonquin reſſemble beaucoup à la Hollande par le nombre de ſes canaux, de ſes digues, par la quantité de rivières & de lacs que l'on y trouve. La ſeule Province de l'Occident eſt arroſée de ſept grandes rivières, qui ſe réuniſſent à quinze lieues environ au-deſſus de la Ville royale, & forment une eſpece de mer ou un très-grand lac ; il en ſort pluſieurs branches qui ſe rejoignant d'eſpace en eſpace, forment des fleuves conſidérables.

La Province du midi offre dans toute ſon étendue un ſpectacle ſingulier, par la quantité de rivières & de canaux dont elle eſt traverſée, qui tous ſont couverts de bateaux. Auſſi ce pays eſt l'un des plus humides que l'on connoiſſe : quoique ſitué au milieu de la zone torride, on n'y éprouve jamais de ces ſéchereſſes brûlantes qui font périr les productions de la nature; mais on y eſt expoſé à toutes les incommodités d'une chaleur humide, qui occaſionne une multitude de maladies.

Le Tonquin en général eſt très-peuplé : il y a peu de Villes, mais beaucoup de bourgs, de villages ou d'Aldées, ſi près les uns des autres dans toutes les parties qui ne ſont pas couvertes d'eau, qu'ils ſemblent ne former qu'une ſuite d'habitations, toutes appartenantes à une même communauté; de manière qu'il eſt très-difficile à la première vue de les diſtinguer les uns des autres. On prétend qu'il n'eſt pas rare d'y trouver des bourgs

de trente, quarante, même de cent mille ames, ce qui équivaut, pour la population, aux plus grandes Villes de l'Europe.

La ſeule Ville qui mérite proprement ce nom, eſt Kacho, ou Kéchò, capitale du Royaume. Le Roi y fait ſon séjour : elle eſt ſituée ſur le fleuve Songkoi à quarante lieues de la mer, au 21e. dégré de latitude nord. On peut la comparer pour la grandeur aux Villes d'Aſie les plus célébres, & on eſtime que ſon enceinte eſt au moins auſſi étendue que celle de Paris; mais aucune Ville connue ne l'égale pour la population, ſur tout le premier & le quinzieme de chaque lune, auxquels ſe tiennent les grands marchés qui y attirent preſque tous les habitans des bourgs & villages à une aſſez grande diſtance. Que l'on juge de l'immenſité du peuple qui s'y trouve alors, & qui eſt augmenté tout d'un coup par des millions d'ames, à un point que c'eſt avancer beaucoup que de faire cent pas dans une demi-heure, quoique les rues

de la Ville royale ſoient très-larges. Cependant malgré cette foule innombrable, il regne le plus grand ordre dans la Ville: chaque marchandiſe que l'on y vend a ſa rue aſſignée, qui appartient à un, deux ou pluſieurs villages, qui ſeuls ont droit d'y tenir boutique.

Les rues Kécho ſont larges & belles, pavées de briques en partie ou par bandes, parce qu'on y laiſſe des paſſages qui ne ſont point pavés, pour les chevaux, les éléphans, les voitures du Roi & le bétail.

Les deux tiers des maiſons ſont de bois, les autres ſont de briques; de ce nombre ſont les Comptoirs des Marchands étrangers, que l'on diſtingue au milieu d'une multitude de chaumières conſtruites de bambous & d'argile.

Les palais des Mandarins & les édifices publics, qui occupent de vaſtes eſpaces, n'ont rien de remarquable qu'un grand bâtiment de bois qui en fait la principale partie & qui eſt conſ-

truit plus ſolidement que les maiſons ordinaires ; les matériaux en ſont choiſis, forts, bien travaillés, ornés de ſculptures & de peintures : l'intérieur eſt diviſé en pluſieurs chambres ou cabinets, les pavés ou parquets en ſont propres, & la couverture en tuiles de différentes couleurs, eſt bien entendue.

Les maiſons du peuple ſont compoſées d'un toit appuyé ſur des colonnes, couvertes communément de paille, de joncs de mer, ou de grandes feuilles d'arbres qui durent des trente & quarante ans, s'il ne leur arrive point d'accidens. Ces maiſons n'ont ni plafonds, ni étages, elles ſont ſeulement diviſées par cloiſons pour les différens uſages, & n'ont toutes que le rez-de-chauſſée : ce ſeroit un crime d'état que d'élever une maiſon à pluſieurs étages. On peut juger par-là que ces bâtimens ſont peu ſolides, & qu'ils ſont aiſément renverſés par la violence des orages. Toutes ces maiſons en général ont autant de portes & de fenêtres

que la cloiſon extérieure en peut recevoir, afin de laiſſer un paſſage libre à l'air de tous côtés, & de conſerver la fraîcheur autant qu'il eſt poſſible dans un climat auſſi chaud. Aucune de ces ouvertures n'eſt garnie de verre, à peine le connoît-on dans ce pays; il eſt remplacé par des toiles peu ſerrées, & des nattes de Bambou ou de Ratan, ſi fines, qu'elles ſont preſque tranſparentes.

A la manière dont les maiſons ſont conſtruites & couvertes, on y doit craindre les incendies, & les prévenir avec la plus grande attention; auſſi eſt-il défendu de conſerver du feu pendant la nuit, il n'eſt permis d'en allumer qu'à certaines heures du jour : la Police fait faire des viſites lorſqu'on s'y attend le moins, & ceux chez qui on trouve du feu dans les temps défendus, ſont condamnés à une amende.

Il y a trente ou quarante ans que des gens mal intentionnés, lançoient pendant la nuit des flèches enflammées ſur

les toîts des maiſons couvertes de joncs ou de paille ; ils allumoient par ce moyen de grands incendies dans différens quartiers de la Ville. On découvrit que les auteurs de ce crime étoient des mécontens de la ſecte de *Lanzo* ou des Magiciens, eſpece de gens qui, par le moyen d'un prétendu commerce avec le diable, croyoient pouvoir annoncer l'avenir, & s'étoient attirés par ce moyen la confiance des grands, & le reſpect de la populace. On croit que cette ſecte ſubſiſte encore au Tonquin. On conſulte ſes Chefs dans les occaſions importantes, & leurs réponſes ſont regardées comme des inſpirations du ciel & des prédictions de l'avenir. Nous en parlerons plus en détail.

D'ordinaire il regne le plus grand ordre dans cette Capitale; elle eſt diviſée par quartiers & corps de métiers ayant chacun leur Chef, & formant différentes Communautés qui ont leur police & leurs Loix particulières.

Le commerce y eſt très-grand, & ſe fait tout par le grand fleuve qui la traverſe & y entretient l'abondance, par la multitude infinie de barques & de bateaux qui y abordent, chargés de toutes ſortes de marchandiſes & de proviſions qu'y conduiſent les habitans des Provinces, dont la principale occupation eſt le commerce avec la Capitale.

Chaque bateau paie la valeur de cinq ſols pour le droit d'ancrage, ce qui produit des ſommes conſidérables; car la quantité de bateaux eſt ſi prodigieuſe, qu'il eſt très-difficile d'approcher des bords du fleuve : nos rivières & nos ports les plus commerçans, Veniſe même avec toutes ſes gondoles & ſes bateaux, ne peuvent pas donner une idée du mouvement & de la population du fleuve de Kécho, quoiqu'il ne reſte ſur les bateaux que les perſonnes néceſſaires pour les conduire & garder les marchandiſes dont ils ſont chargés; tous les Marchands ayant des maiſons dans les villages voiſins, au-

cun d'eux n'habitent les barques, comme quelques relations l'assurent, entr'autres celle de Tavernier.

Le palais du Roi occupe une partie de la Ville : il a une enceinte de murs qui est absolument cachée par les maisons qui l'environnent (1). Ce quartier

---

(1) Dampierre dit que le palais du Roi paroît magnifique, quoiqu'il ne soit que de bois. On donne à ses murs trois lieues de circonférence, ils ont six à sept pieds de hauteur, & presqu'autant d'épaisseur ; ce qui forme une promenade publique où l'on monte par quelques dégrés qui sont aux pieds des portes. Il faut croire que cette promenade n'est que pour ceux qui habitent l'intérieur du palais, & qu'elle n'est guère fréquentée ; car les Orientaux n'aiment pas à se promener ; ils ne conçoivent pas comment nous pouvons employer des heures entières à aller & revenir sur nos pas dans un espace souvent très-borné. Au reste, on peut croire ce que dit Dampierre du Tonquin ; il y est allé dans un temps où les Européens avoient encore des établissemens dans la Ville royale; le Comptoir Anglois étoit

eſt le plus beau de la Ville & le mieux bâti : il eſt habité par les perſonnes les plus diſtinguées ; les grands du Royaume, les Cours de Juſtice y ont leur établiſſement, & le terrein y eſt d'une cherté exceſſive pour tous ceux qui veulent y bâtir.

Le palais tient un très grand eſpace : l'architecture n'en eſt pas plus diſtinguée que celle des édifices principaux de la Ville : l'entrée n'annonce rien de la grandeur du Monarque qui l'occupe, & des richeſſes qu'il renferme : c'eſt tout ce qu'en peuvent connoître par eux mêmes les Etrangers & ſur-tout les Miſſionnaires, dont quelques-uns, par une faveur rare, y ſont entrés, & n'en ont donné aucune deſcription, ayant été conduits à l'audience du Roi avec les plus grandes précautions ; les autres y ont été conduits, & n'en ſont ſortis que pour perdre la

ſitué au nord de la Ville, ſur le bord du fleuve ; celui des Hollandois le touchoit au ſud.

tête, après avoir été jugés par le Conseil souverain, qui tient ses séances dans son enceinte. On sait seulement par les Officiers du Prince & les Mandarins, que les édifices dont il est composé sont des plus beaux bois ou de briques; que les ornemens en sculpture, dorure & vernis, y sont aussi recherchés & aussi bien traités qu'ils peuvent l'être dans un pays, où les Arts n'ont pas fait autant de progrès qu'à la Chine; que l'or & l'argent y brillent de toutes parts; que l'on y voit des jardins, des vergers, des parterres de toute espece, des parcs, des canaux, des étangs; enfin tout ce qui peut contribuer à l'agrément & à la commodité des personnes qui y passent leur vie; surtout des femmes du Prince qui n'en sortent jamais, non plus que les autres Femmes & les Eunuques attachés à leur service.

Avant la révolution qui a établi au Tonquin l'espece de Gouvernement qui y subsiste encore, les constructions étoient

plus belles & plus ſolides qu'elles ne le ſont à préſent : les triples murs de la vieille Ville & de l'ancien palais, ſes cours pavées de marbre, les ruines de ſes portes & de ſes appartemens, donnent une grande idée de ce qu'il étoit dans le temps de ſa ſplendeur, & font regretter la deſtruction d'un des plus beaux & des plus vaſtes édifices de l'Aſie; car ce palais ſeul embraſſoit dans ſa circonférence une étendue de ſix à ſept milles.

Aujourd'hui la Ville royale même n'a ni murailles, ni aucune défenſe extérieure; elle n'a, ainſi que les autres Villes, ou endroits conſidérables de ce Royaume, qu'une enceinte formée par une haie vive de Bambous, qui à la vérité défend mieux des voleurs & même d'un coup de main de gens de guerre, que les murailles que l'on conſtruiroit dans ce pays.

Les environs de la Ville royale ſont le quartier perpétuel d'un corps nombreux de Milice que le Roi tient prêt à

tout événement. L'Arſenal, & les autres magaſins de munitions de guerre occupent les bords du fleuve.

De l'autre côté du Songkoy, eſt le Camp ou la Ville des Chinois. Autrefois les Etrangers, & même les Européens étoient reçus dans la Ville royale; leurs vaiſſeaux reſtoient à l'ancre au camp du Gouverneur de la Province du midi, dans une baye ou eſpece de port qui ſe trouve dans le fleuve, à douze ou quinze lieues de ſon embouchure; mais ils avoient des magaſins & des maiſons à Kécho, où ils tenoient leurs marchandiſes & où ils habitoient: aujourd'hui ils en ſont abſolument exclus: la raiſon en eſt que les Chinois devenant très-riches dans le Tonquin, & s'y multipliant beaucoup; étant d'ailleurs orgueilleux & conſtans dans leurs entrepriſes, on a craint qu'ils ne devinſſent aſſez forts pour exciter quelques révoltes, comme cela leur eſt arrivé à Batavia, aux Manilles, à Siam & dans d'autres régions orientales

où le commerce les attiroit ; ils étoient même plus à redouter dans le Tonquin que par tout ailleurs, parce que le Royaume ayant autrefois fait partie de l'empire de la Chine ; ils auroient eu plus de prétextes & peut-être de moyens pour y exciter une révolution. Ces précautions n'empêchent pas qu'ils n'aient la liberté d'aller dans tout le Royaume, où ils font un très-grand commerce, ils sont même reçus dans la ville royale ; mais ils ne peuvent y avoir d'établissement. Il est défendu aux autres Etrangers d'y entrer, & même d'en approcher, sans une permission expresse.

Il y a, comme nous l'avons dit, si peu d'habitations dans ce Royaume auxquelles on puisse donner proprement le nom de Villes, & qui soient à distinguer des bourgs, aldées, ou villages, que dans le pays de plaine, presque toutes se ressemblent, à l'exception de quelques endroits principaux que l'on peut regarder comme les Capitales des Provinces, à

raiſon de leur grandeur ; des Mandarins & autres Officiers de Juſtice ou de finance qui les habitent, & des affaires qui s'y font ; quelques-uns ſont diſtingués des autres par un pavé de briques qui ſert aux gens de pied, y ayant toujours dans les rues des ſentiers deſtinés à faire paſſer le bétail & les bêtes de ſomme. Comme le pays eſt par tout coupé de canaux & de rivières, on ſe ſert très-peu de voitures & de chevaux; ce ſont les hommes qui portent tous les fardeaux avec des bâtons de bambous aux extrêmités deſquels ils les attachent.

Héan eſt, après la Capitale, la Ville la plus conſidérable de tout le Tonquin, elle a plus de deux mille maiſons, & dès-lors elle occupe un eſpace fort étendu, eu égard à la manière de bâtir du pays. L'affluence du peuple y eſt très-grande; c'eſt un des marchés principaux du Royaume; elle eſt ſituée ſur la rive droite du fleuve, à quatre ou cinq journées de ſon embouchure dans la mer.

Autrefois les François y avoient un Comptoir ; comme elle n'eſt éloignée de la Capitale que de deux jours de navigation, on y fait un commerce d'entrepôt très-conſidérable.

A cinq ou ſix lieues de l'embouchure du fleuve dans la mer, eſt une autre Ville nommée *Doméa*, beaucoup moins grande que *Héan*, mais fort connue des Etrangers, parce que c'eſt dans la baye que forme le fleuve vis à vis de cette Ville qu'ils tiennent leurs vaiſſeaux à l'ancre, & que c'eſt-là ſeulement qu'il leur eſt permis d'avoir des établiſſemens pour les affaires de leur commerce ; ils ont eu dans le ſiecle dernier des Comptoirs à Héan & même dans la Capitale : la jalouſie du Gouvernement & l'idée qu'il s'eſt faite des Européens, qu'il regarde comme plus entreprenans & plus forts que les Orientaux, les a fait éloigner entièrement du centre du Royaume, dans la crainte qu'ils ne ſe rendiſſent maîtres de quelques places, après les avoir

fortifiées, sous le prétexte d'y bâtir des magasins solides. La Cour connoît si peu ses intérêts, qu'elle regarde comme un objet de nulle importance, le commerce qu'elle pourroit faire avec eux. Dans le temps que la religion Chrétienne étoit publiquement tolérée à la Chine, elle jouissoit de grands privileges au Tonquin; les Vicaires apostoliques Evêques, tirés de la Maison du Séminaire des Missions Etrangeres de Paris, avoient une Maison à Héan, qui étoit la plus apparente de la Ville; ils en jouissoient à titre de Chefs du commerce de leur Nation, quoique personne n'ignorât leur destination. Tous ces avantages sont perdus, & depuis long-temps les Missionnaires, de même que les Vicaires apostoliques, n'ont que des habitations ignorées à la Cour, ou sont errans, ou cachés, & toujours en péril de payer leur zéle de leur sang. Il y a environ vingt ans qu'ils obtinrent du Roi lui-même une permission de faire bâtir une

maiſon à Doméa : il y a apparence que la derniere perſécution de 1773, leur a enlevé cet établiſſement.

Ces Villes, ainſi que preſque toutes les autres habitations, ſont entourées de haies vives de bambous. On reconnoît les particuliers qui ſont à leur aiſe, à la même enceinte qu'ils édifient autour de leurs maiſons & de leurs jardins : ce qui joint aux Aréquiers qu'ils plantent en allées, forme un coup d'œil très-agréable, & préſente tous les bourgs & villages comme autant de parcs entremêlés de jardins & de maiſons.

Dans les pays bas on eſt obligé de faire des élévations ſur leſquelles on place les maiſons, pour qu'elles ſoient hors de l'eau dans le temps des inondations : comme le terrein y eſt fort précieux à raiſon de ſa fertilité, ſi néceſſaire à procurer les ſubſiſtances à un peuple très-nombreux, les maiſons occupent le moins d'eſpace poſſible, quoique partout alignées.

Les grands chemins de ces Provinces ſont entretenus aux dépens du public : ils ſont larges, aſſez élevés pour n'être pas inondés pendant les crues d'eau ; mais n'étant point pavés, & étant très-fréquentés, ils ne forment dans la ſaiſon des pluies qu'une eſpece de maſſif de boue, d'où l'on ne peut ſe tirer qu'en marchant pieds nuds, ce que font tous les Tonquinois, à l'exception des Mandarins & autres perſonnages diſtingués, qui ſeuls ont des chevaux & le droit de s'en ſervir. Les gens aiſés, tels que les riches Marchands, les Cultivateurs du premier rang, ſe font porter dans des eſpeces de hamacs, attachés aux deux bouts d'un brancard, que deux, quatre ou pluſieurs hommes portent ſur leurs épaules : l'opulence de ceux qui les emploient & leur goût pour le faſte, décident du nombre des porteurs.

L'entretien des chemins particuliers eſt à la charge des habitans des bourgs & villages auxquels ils ſervent de com-

munication d'un endroit à un autre. On ne trouve point de ponts ſur les grandes rivières ; les Chinois en avoient fait conſtruire de pierre, lorſque le Tonquin leur étoit ſoumis : les Rois les ont fait détruire par-tout, pour rendre les communications plus difficiles dans les temps de guerre. Il y en a quelques-uns ſur les petites rivières & ſur les canaux qui ſont bâtis en bois & couverts de tuiles. Le plus grand nombre eſt fait de perches de bambous, leſquelles portent d'un bout ſur les bords du canal ou de la rivière, & de l'autre, ſont appuyées par leurs extrêmités les unes contre les autres; de manière qu'elles forment un angle aſſez élevé : des ponts de cette eſpece, ſont très roides à monter, & encore plus difficiles à deſcendre, il n'y a que les plus leſtes des Tonquinois qui les paſſent aiſément. Ce ſont les Bonzes qui s'occupent à les conſtruire, ils ſont couverts de toîts faits de perches légères garnies de joncs ou de feuilles d'arbres.

Dans les pays de montagnes habités & couverts en grande partie de forêts, les maiſons ſont élevées de ſept à huit pieds au-deſſus du ſol & poſées ſur des colonnes : leur plancher eſt fait de cannes d'Inde qu'il eſt difficile de joindre aſſez exactement, pour qu'elles garantiſſent de l'action de l'air & du froid, beaucoup plus ſenſible dans les forêts & les pays élevés que dans les Provinces baſſes & voiſines de la mer : le deſſous de ce plancher ſert d'étable au bétail. Un quarré d'environ quatre pieds, enduit de terre glaiſe ſur lequel on allume le feu & où l'on place les uſtenſiles deſtinés à faire cuire les alimens, tient lieu de foyer & de cuiſine à ces maiſons; il n'y a ni cheminée, ni tuyau à faire ſortir la fumée qui ſe répand par-tout, & que ces peuples groſſiers paroiſſent ſouffrir ſans en être incommodés; ils la regardent même comme utile à la conſervation de leurs édifices.

Dans ce pays de montagnes les habi-

tations ſont diſperſées ſans ordre, aſſez éloignées les unes des autres; mais toutes répondent au chef-lieu de leur diſtrict, & ſont ſous des Magiſtrats que les habitans reconnoiſſent, quoique les effets de la police générale ſoient bien moins ſenſibles dans les pays de bois & de montagnes, que dans les Provinces de la plaine : quelques-uns même ſont à comparer aux Sauvages de l'Amérique, tant ils ſont ignorans & barbares.

Le peuple des pêcheurs & des gens deſtinés à la navigation intérieure du Royaume, habite ſur les rivières & les canaux, dans des cabanes conſtruites ſur des trains de cannes d'Inde, qu'il faut renouveller plus d'une fois par an : mais la réparation s'en fait peu à peu, & ſans détruire l'édifice ſoutenu par le train. Ces eſpeces de maiſons ſont attachées aux rivages par des lianes de trente à quarante pieds de longueur qui ſervent de cordages, elles ſont très-fortes & durent long-temps.

Ce que nous avons à dire sur les productions du Tonquin & la manière de cultiver les terres, donnera une idée plus complette de l'aspect général de ce pays, & en achevera la description.

Les Provinces où le peuple abonde, sont les mieux cultivées, & de la plus grande fertilité, sur-tout dans le pays de plaines, lequel s'approchant davantage de l'Equateur, est plus exposé à l'action du soleil : la chaleur en est tempérée par des pluies fréquentes & fortes, qui contribuent à l'entretien de cette multitude de rivières & de canaux dont tout le pays est coupé, & qui semblent porter par tout l'abondance & la fertilité. Le flux de la mer qui refoule l'eau du grand fleuve jusqu'à douze lieues au dessus de la Ville royale, contribue beaucoup à conserver une quantité à peu près égale d'eau dans les différentes saisons de l'année : les eaux entretiennent la terre dans un état de fraîcheur qui la rend d'autant plus propre à la végétation, qu'elle est sans cesse

ceſſe échauffée par les rayons du ſoleil : la verdure y eſt perpétuelle ; & c'eſt ce qui rend la vue de ce pays ſi agréable ; la plus grande partie des arbres ne ſe dépouillant jamais de leurs feuilles.

La culture des terres eſt facile : les récoltes du riz qui fait la principale nourriture de la Nation, ne manquent jamais, & ſont preſque toujours abondantes.

Le ſoin de cultiver ce grain, auſſi néceſſaire à l'Orient que le bled l'eſt à l'Europe, de le ſemer, de le recueillir, eſt le premier objet de l'occupation des Tonquinois, & les engage à des travaux continuels. On le fait germer à la maiſon dans des baquets deſtinés à cet uſage ; on le ſeme enſuite fort épais, dans des terres d'abord bien abreuvées, que l'on bat enſuite & que l'on nivelle le plus exactement qu'il eſt poſſible : dès qu'elles ſont deſſéchées, il leve très promptement ; après quatre ou cinq ſemaines, il eſt en état d'être tranſplanté, & on le met dans des champs diſpoſés à le recevoir,

où on le plante tige à tige. Ce travail ſe fait par les femmes : les parens, les voiſins s'aident mutuellement.

Le riz croît, mûrit, eſt recueilli dans l'eſpace d'environ trois mois, à compter du jour qu'il eſt tranſplanté. On en fait ordinairement deux récoltes par an, dans les pays de plaines que l'on arroſe à ſouhait, & où on a l'eau à volonté : on diſpoſe les terres pour le recevoir, en petits ſillons légèrement relevés, dans l'intervalle deſquels on puiſſe faire couler l'eau, & la tenir à la hauteur néceſſaire; on ſe ſert pour cela de bœufs ou de buffles; un ſeul ſuffit pour traîner une charrue légère, mais aſſez forte pour donner les façons néceſſaires à un ſol toujours humide & en culture : on perce le nez de ces animaux, & on y paſſe une corde qui ſert à les conduire aiſément.

On peut regarder toutes les campagnes où croît le riz, comme autant de marais toujours remplis d'eau à différentes hauteurs. Celles qui en ſont conſ-

tamment couvertes, paſſent pour les plus fertiles : les ſources, les lacs, les canaux, les rivières fourniſſent cette eau ; on la conduit dans les champs avec des eſpèces de pompes, & on la diſtribue également à force de bras, en la jettant avec des pelles creuſes hors des foſſés qui entourent les terres. On ne néglige aucune précaution dans un pays auſſi peuplé, pour s'aſſurer une quantité ſuffiſante de cette denrée, qui eſt regardée comme la ſeule néceſſaire : ordinairement les Moiſſonneurs qui recueillent le riz, ſont dans l'eau juſqu'aux genoux.

Dans les pays de montagnes où l'on n'a pas l'eau à volonté, & où il faut attendre les pluies, pour diſpoſer les terres à recevoir le riz, on n'en ſeme qu'une fois l'an, dans la cinquième ou ſixième lune : ce qui revient à peu près à notre mois de Juin.

La plante du riz s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds ; ſa feuille eſt plus large que celle de froment, elle

porte deux épis larges, fort divisés, garnis de grains oblongs & plats : les épis sont revêtus d'une barbe longue de deux ou trois pouces, fourchue par le bout, & ordinairement frisée par le bas. En général, le grain du riz est blanc, enveloppé d'une première peau brune ou d'un jaune foncé, qu'il faut enlever avant que de s'en servir pour nourriture. Il est très-probable que le riz a passé des Indes orientales, dans le reste du Monde (1).

(1) Une terre semée de riz, nourrit plus de personnes qu'une terre semée de toute autre espèce de grains : ainsi on doit regarder le riz comme la production naturelle la plus convenable à un pays aussi peuplé que le Tonquin, d'autant plus qu'elle exige moins de préparation que les grains que nous employons à faire du pain. Ce sont les hommes & les femmes qui font tous les travaux nécessaires à sa culture : ce qui demande beaucoup de bras, & dès-lors une grande population. Ainsi la facilité du travail se trouve en proportion avec la nécessité des subsistances, auxquelles tout se rapporte dans ce pays, comme au pre-

Il y a du riz de différentes couleurs, jaune, rouge, blanc & noir : il y en a même qui a une odeur assez agréable ; c'est celui dont on fait, de préférence, les

---

mier besoin, le seul qui excite une émulation générale, parce qu'il commande sans cesse. La culture du riz & la pêche qui se fait souvent dans les mêmes terres, forment une manufacture générale qui occupe sans relâche le peuple le plus nombreux, & qui soutient la population au même degré ; car les Naturalistes prétendent que rien ne la favorise autant que la nourriture habituelle de poisson & de riz : aussi tout le pays est coupé de rivières, de lacs & de canaux remplis de poissons de toute espèce, qui se multiplient même dans les fossés qui servent à séparer les terres, ou à porter l'eau d'un champ dans un autre. Comme on emploie peu de bestiaux pour la culture, on en nourrit peu dans les Provinces les plus peuplées ; on n'y voit point de terres occupées par des prairies, elles sont toutes semées de légumes, de racines, d'herbages propres à la nourriture des hommes, à laquelle tous les soins se rapportent......

offrandes aux Idoles. On mange de toutes ces espèces de riz. Celui que l'on seme pour le distiller ensuite & en composer la liqueur, connue sous le nom d'Arrack, ne sert de nourriture, que lorsque l'on ne peut en avoir d'autre, étant très difficile à digérer.

On a éprouvé que, si les peuples du Tonquin étoient plus laborieux, ils pourroient tirer une troisième récolte de leurs terres, en semant de l'orge dans les intervalles du riz & sur la crête des sillons : c'est ainsi que le pratiquent les Chinois, dans les Provinces les plus fertiles de leurs pays. Cet usage ne s'est pas établi au Tonquin : on n'y seme point de bled ; il n'y a point de vignes ; on n'y voit même point de prairies ; mais on y recueille assez d'herbes pour nourrir le bétail, dans les intervalles des sillons où croît le riz, sous les arbres, le long des chemins & des sentiers qui séparent les terres. On ne sera pas surpris de ce qu'ils en trouvent assez, dans si peu d'es-

pace, si l'on fait réflexion que des terreins humides & gras, dans un climat aussi doux, produisent continuellement de l'herbe qui y croît très-vîte.

Quelques Cultivateurs laborieux sement, dans l'intervalle des deux saisons, du riz, des pois, des féves, ou d'autres légumes qu'ils ont le temps de recueillir, sans faire aucun préjudice à la plantation du riz, & sans la retarder; ils en remplissent jusqu'aux sentiers qui se trouvent entre les différens héritages; de sorte que l'on ne voit pas la moindre partie du sol qui ne produise sans cesse quelque denrée. Tout leur réussit, parce qu'en général le terroir du Tonquin est si fertile, tellement propre à toutes les productions végétales, qu'il semble inépuisable; il est sans cesse renouvellé par des eaux chargées d'un limon qui lui tient lieu des meilleurs engrais. On peut comparer ces vastes Provinces, aux marais cultivés aux environs des grandes Villes de l'Europe, sur-tout de Paris, où des

labours fréquens, des arroſemens continuels, des engrais abondans mettent la terre en état de donner au Cultivateur une multitude de récoltes qui ſe ſuccèdent avec une rapidité étonnante : mais dans nos climats où il eſt néceſſaire de garantir les productions de la terre de l'inconſtance & de l'intempérie des ſaiſons, il s'en faut de beaucoup que le ſoleil ne vivifie & ne ſeconde les travaux des Cultivateurs, comme il le fait dans les pays fertiles ſitués dans la Zone torride. Une fécondité conſtante dans toutes les ſaiſons offre ſans ceſſe à ces peuples une ſubſiſtance aſſurée, & maintient au même degré la population la plus nombreuſe.

Ajoutons encore que les mêmes campagnes qui produiſent le riz, fourniſſent une abondance étonnante de poiſſons de toute eſpèce, & même de fort beaux, que les grandes inondations y amènent, & qui y trouvent une nourriture convenable qui les y retient. Lorſque les eaux ſe

retirent, il reste assez de poissons dans les mares & dans les fossés, pour qu'ils y alvinent, & repeuplent de nouveau les campagnes à riz dans le temps des grandes eaux. Lorsque l'on saigne les terres pour en faire sortir l'eau surabondante, & leur donner les façons convenables, chaque village loue la pêche du poisson qui se trouve dans son district. Ce qui en reste, dans les endroits bas & dans les fossés, suffit pour sa consommation habituelle.

Il y a un canton considérable de la Province du Midi, qui ressemble à un lac qui ne se desséche jamais entièrement. Lorsqu'il y a le moins d'eau, c'est-à-dire, environ la cinquième lune, on y seme du riz, que l'on a le temps de recueillir avant la saison des grandes pluies. Lorsque l'eau y est trop abondante, pour espérer d'y faire aucune récolte, les gens qui habitent les bords de cette espèce de lac, y pêchent une quantité prodigieuse de petits cancres, qui ressemblent aux

écreviſſes de rivières, dont le produit leur tient lieu d'une ſeconde moiſſon. Ces cancres ſont fort recherchés & ſervent d'aſſaiſonnement pendant toute l'année au poiſſon, dont le peuple fait ſa nourriture ordinaire.

Il ne croît ni bled ni vin dans le Tonquin, non que le pays ne fût très propre à en produire, étant plus humide que ſec, & les ſaiſons étant fort réglées. Il ſeroit très-poſſible de diſpoſer la ſemaille des bleds & la culture de la vigne, de façon à faire la récolte dans la ſaiſon ſèche; mais ſans doute que les habitans n'en connoiſſent pas l'utilité: d'ailleurs le riz paroît être la nourriture naturelle des peuples de cette partie du Monde, celle qui leur convient le mieux: les préparations qu'exige le froment avant que d'être réduit en farine, la façon même du pain, ſeroit trop à charge à leur indolence habituelle. L'uſage du vin ſeroit peut-être dangereux dans un climat auſſi chaud, outre que les vignes prendroient trop de

terrein dans un pays où il eſt ſi précieux, & où il produit ſans ceſſe des grains & des légumes de toute eſpèce pour la nourriture des hommes, & des herbes pour celles des beſtiaux.

Les fruits les plus communs au Tonquin ne ſont pas inférieurs en qualité, à ceux que l'on recueille dans les autres régions des Indes orientales; mais les oranges y ſont infiment meilleures & de pluſieurs eſpèces. Les autres fruits, ſont les Figues bananes (1), les Ananas (2),

(1) Les Bananes croiſſent ſur le Figuiera, ou le Bananier, qui eſt moins un arbre qu'une plante tendre de la groſſeur de la cuiſſe, haute de dix à quinze pieds, dont les feuilles ont près deux pieds & demi de largeur, qui ſervent de plats & d'aſſiettes au peuple, qui les emploie auſſi aux mêmes uſages que le papier. Ces figues ont huit à dix pouces de longueur, & à peu près la forme d'un œuf; le goût en eſt auſſi doux que celui des figues ſauvages: elles ſont nourriſſantes lorſqu'on les mange rôties, aſſaiſonnées d'un peu de canelle & de

les Atiers (3), les Gouaviers (4), les Papays (5). Le Lêchea, que les habi-

---

sucre ; leur poulpe est roussâtre, pleine d'une petite semence tendre & noire, qui se mange aussi : on cueille les Bananes vertes, & on les laisse mûrir à la maison avant que de les manger. Le Figuiera ressemble assez au gros roseau : lorsqu'il a produit cent Bananes environ, on le coupe par le pied, & il produit tout de suite un rejeton qui le remplace. Les Bananes de jardin sont moins grosses que les autres, plus douces, de meilleur goût, quoiqu'elles leurs ressemblent en tout : on les mange crues.

(2) L'Ananas est regardé comme le fruit le plus délicieux qui croisse aux Indes, il ressemble à une pomme de pin, ou à un artichaut alongé. Sa grandeur ordinaire est de huit à neuf pouces de long, sur la moitié de diamètre ; il est jaunâtre en dehors, en dedans il est blanchâtre : la chair en est ferme comme celle du citron, & son goût est celui des melons ou des abricots les plus exquis ; son suc est très-rafraîchissant. Les Indiens l'aiment avec passion, & n'attendent pas toujours qu'il soit mûr pour le manger ; mais alors, ils

tans nomment Béjay, croît ſur un arbre élevé, dont les feuilles reſſemblent à

---

en corrigent l'aigreur avec du ſucre. Ce fruit, quoique fort ſain, eſt ſi chaud, qu'une lame de couteau qu'on y laiſſeroit l'eſpace d'un jour, y perdroit tout-à-fait ſa trempe (Cet effet eſt peut-être dû à l'acidité mordicante du fruit). Il ſe multiplie de rejetons, ou par la touffe de feuilles qui croît au deſſus du fruit, que l'on plante dans un pot, & qui produit plutôt que les plantes qui viennent de boutures ou de rejetons. Il y a différentes eſpèces d'Ananas toutes très-bonnes, dont la plus parfaite eſt l'Ananas pomme de renette.

(3) L'Atier ou l'Ateira, eſt un arbre de la grandeur du pommier, dont les feuilles ſont fort petites : il produit un fruit qui reſſemble à la pomme de pin, verd en dehors, blanc en dedans, avec des pepins noirs, d'une ſubſtance ſi molle, qu'on le mange avec la cuiller; ſon odeur eſt celle de l'ambre & de l'eau roſe mêlées enſemble; il eſt mûr, & on le cueille aux mois de Novembre & de Décembre.

(4) Le Gouavier, autrement dit le Pereira, eſt un petit arbre fort touffu, à petites feuilles, dont le fruit de la forme d'une poire, eſt

celles du Laurier : le fruit vient en grappes ſur les branches, & chaque grain prend la forme d'un cœur, de la groſſeur d'un petit œuf de poule. Dans la maturité, il eſt d'un rouge cramoiſi ; ſa coque eſt mince, rude, & s'ouvre facilement. La vue & le goût ſont également flattés par l'excellence & la beauté de ce fruit :

---

verd & jaune en dehors, blanchâtre en dedans, & d'une ſubſtance molle ; il a le goût d'une poire trop mûre ; il dure toute l'année ; il eſt meilleur en confitures ſèches & liquides que crud.

(5) Les Papayes ſont le fruit du Papeïra, arbre peu élevé, de huit pouces environ de diamètre, dont le bois eſt ſi tendre, qu'on le peut couper ſans peine avec un couteau ; ſes fruits oblongs, à côtes, gros comme des abricots, croiſſent en grappes ſur les arbres, & tiennent deux à deux au même pédicule : ils ſont verds & jaunes en dehors, jaunâtres en dedans, avec de petits grains noirs, ſemblables aux bayes du ſureau. On cueille ces fruits pendant toute l'année ; ils mûriſſent ſucceſſivement ſur l'arbre qui en eſt toujours chargé.

il ne dure pas plus de quarante jours ; ſa ſaiſon eſt le mois d'Avril. Vers ce temps, les Officiers de la bouche du Roi mettent leur ſceau ſur les arbres qui promettent le meilleur Béjay, ſans s'informer à qui ils appartiennent ; & les propriétaires non-ſeulement ne peuvent pas y toucher, mais ils ſont encore obligés de veiller à la conſervation des fruits réſervés & marqués pour la Cour.

Le Prunier ou Dattier, appellé Jean ou œuf de Dragon, eſt fort commun dans le pays : l'arbre eſt grand ; ſon fruit eſt rond de la groſſeur d'une petite prune couleur d'olive pâle ou feuille morte, & d'un goût délicieux. Ce fruit étant fort chaud, il eſt regardé comme malſain, malgré le plaiſir que l'on trouve à le manger.

Le Jaca ou le Mite, le plus gros fruit du monde, puiſqu'il y en a qui pèſent au delà de cent livres, eſt plus gros au Tonquin que par-tout ailleurs : il ſort du tronc même de l'arbre ou de ſes plus

grosses branches; sa couleur au dehors est d'un verd obscur; il a une grosse écorce dure, entourée de toutes parts d'especes de pointes de diamant, terminées par une épine courte & verte, dont l'aiguillon est noir. Etant mûr, il rend une bonne odeur; il est blanc en dedans; sa chair est ferme, divisée en petites cellules pleines de châtaignes oblongues & plus grosses que les dattes, couvertes d'une pelure grise, dont la pâte est blanche comme les châtaignes communes; elles ne sont bonnes que rôties; si on les mange vertes, leur goût est âpre & terreux.

Le Jaca produit deux especes de fruits; l'un connu sous le nom de Barca, est le meilleur, d'une consistance solide; il a le goût du melon, mais il est très-difficile à digérer: si l'on en fait excès, il produit une maladie pestilentielle que les Indiens appellent Morxi. L'autre fruit du Jaca, appellé Papa ou Girasal, est mollasse, d'un goût fade & d'une qualité

fort inférieure au premier : il n'eſt recherché que pour ſes noyaux ou châtaignes. La ſaiſon de ce fruit dure depuis le mois de Mars juſqu'au mois de Septembre.

Nous ne parlons pas ici des Mûriers : ils ſont moins conſidérés au Tonquin à raiſon de leur fruit, que par la nourriture qu'ils fourniſſent au vers qui produit la ſoie, ſi commune dans ce pays, que les étoffes que l'on en fabrique ſervent à habiller la populace la plus pauvre.

Il y a beaucoup d'autres arbres à fruit propres à ce pays, qu'il ſeroit difficile de faire connoître aux Européens par leurs noms : on y trouve entr'autres une quantité d'arbriſſeaux & même d'arbres qui produiſſent, pendant toute l'année, des gouſſes, d'où le peuple tire des eſpèces de féves qu'il mange. Les pommes & les poires ſi multipliées en *Europe*, ſont inconnues au Tonquin, ainſi que l'Abricot & la Pèche : on n'y voit qu'un fruit preſque ſauvage, qui a quel-

que ressemblance avec la Pêche, pour la figure & le goût. On n'y connoît pas les Choux, les Artichauts, les Salsifis, & la plupart de nos plantes & de nos racines les plus communes.

Les cannes à sucre que l'on peut mettre au rang des productions les plus utiles du pays, y croissent naturellement comme dans toutes les régions de l'Inde, situées entre les tropiques, & bien arrosées : mais les Tonquinois n'entendent rien à rafiner le sucre; cependant ils s'en servent dans les usages ordinaires de la vie, & l'emploient à confire différentes espèces de fruits & de racines qu'ils conservent assez long-temps, malgré l'humidité dominante de leur atmosphère.

Ils font peu de cas des fleurs, & la culture en est tout à fait négligée parmi eux. On voit dans les buissons de fort belles roses; les plus remarquables sont d'un blanc mêlé de pourpre, d'une odeur agréable : il y en a d'autres jaunes &

rouges, ſans odeur, dont l'arbuſte n'a point d'épines. Le Lys y eſt commun, ainſi que dans tous les autres pays de l'Inde : il eſt blanc comme celui d'Europe ; la tige en eſt haute, mais la fleur plus petite. Le Jaſmin de Perſe s'y trouve par-tout dans les haies, mêlé avec les autres buiſſons. La fleur dont on fait le plus de cas, eſt celle d'une eſpèce de Caprier, blanche ou rouge, dont le parfum eſt excellent & dure au moins quinze jours après qu'elle eſt cueillie : les Dames de la Cour l'emploient dans leur parure.

Parmi les animaux domeſtiques, les bœufs & les buffles ſont uniquement deſtinés au labourage (1) : on n'en mange

(1) Ces animaux ſont conduits au moyen d'une corde paſſée par un trou que l'on fait au cartilage qui ſépare les naſeaux ; cette corde tient à un anneau placé au bout du timon de la charrue. Rien n'eſt plus ſimple que cet inſtrument d'agriculture. Il eſt ſans roues, compoſé de trois pieces de bois ; l'une qui eſt un bâton aſſez long pour ſervir de ti-

jamais, quoique leur conſervation ne ſoit pas un précepte de la religion du pays, comme dans d'autres régions des Indes.

Les chevaux y ſont petits, mais vifs & robuſtes, dont on tireroit le meilleur ſervice, ſi les Habitans n'aimoient mieux voyager par eau que par terre; de ſorte qu'il n'y a que les Princes & quelques Mandarins qui s'en ſervent : leur uſage eſt regardé plutôt comme de faſte & de repréſentation, que comme d'une utilité réelle. On n'y connoît pas les ânes & les moutons : il y a très-peu de chevres; mais on y nourrit beaucoup de cochons, dont la viande eſt ſaine & de bon goût : on y voit des chats qui ne ſont d'aucune

---

mon, un autre recourbé qui en eſt le manche, & un troiſième plus court & plus fort attaché au bas du manche, à angle preſque droit, c'eſt celui qui porte le ſoc. Ces quatre pièces ſont liées enſemble avec des courroies. Il ne faut pas de machine plus forte, pour diviſer des terres toujours en état de culture, & à un degré d'humidité convenable au labourage.

utilité : ils ne prennent point les rats ; ce ſont les chiens qui font la guerre à ces petits animaux ſi incommodes : le peuple mange les chats, les chiens & les rats. La volaille, telle que les poules, les canards, les oies, y eſt de la plus grande abondance; on en trouve par tout; elle ſe répand même dans les forêts, où elle ſe multiplie ſans ſoin : les habitans du Tonquin, ainſi que les Chinois, font éclore les œufs de canards dans des fours, & en augmentent prodigieuſement le nombre par ce moyen. L'état habituel du pays, preſque par-tout rempli de ruiſſeaux & de terres arroſées, facilite la nourriture de cette eſpèce de volaille. Les canaux, les rivières, les champs ſont couverts d'oiſeaux de différentes eſpèces, qui ſont bons à manger. On les prend aux filets ou dans des piéges ; car, quoique la chaſſe & la pêche ſoient permiſes dans tout le Royaume, l'uſage des armes à feu y eſt défendu ſous peine de la vie.

On voit, par tous ces détails, que dans

ces climats fertiles, l'abondance des ſubſiſtances répond à l'immenſité de la population, & la favoriſe; mais auſſi la qualité des alimens déſigne aſſez les qualités du peuple : dans les régions orientales, les fruits ſont toujours plus délicieux que nourriſſans; les hommes y ſont ſubtils, adroits, mais foibles & peu courageux.

Les forêts des Provinces ſituées dans les montagnes, renferment des cerfs, des biches, des ſangliers; on y voit auſſi des paons, des perdrix d'une eſpèce particulière au pays, des cailles & d'autres oiſeaux. Les tigres rendent le voiſinage de ces forêts fort dangereux; on y en trouve de différentes groſſeurs, dont quelques-uns de huit à dix pieds de long, ſont d'une force prodigieuſe, enlèvent les buffles les plus gros, & les emportent avec une légéreté étonnante. Ces animaux de la plus grande férocité, font des ravages terribles lorſqu'ils ſont affamés : on en a vu un ſe jetter dans un

bourg, & y dévorer quatre-vingt-cinq personnes, sans qu'il fût possible de l'arrêter, ni même de l'attaquer, qu'en s'exposant à une mort inévitable, parce qu'il est absolument défendu de se servir d'armes à feu.

Les éléphans sauvages ne sont pas moins à craindre : lorsqu'ils s'échappent des bois, dans la campagne, ils renversent les maisons, & tuent les hommes qu'ils rencontrent. Les forêts sont peuplées de singes de toute taille & de toute espèce : on en voit à tête de chiens; quelques-uns, à ce que disent les gens du pays, ont six à sept pieds de haut. Cette race d'animaux malfaisans cause de grands dégâts dans la campagne lors de la maturité des grains. Les perroquets ne sont pas moins de ravages dans les fruits : on fait des chasses générales pour les détruire ou au moins les éloigner; on se sert de filets, de couteaux, de bâtons ferrés, & par ce moyen les habitans d'un canton rassemblés parviennent à prendre du gros

gibier : ils ſont des battues, & réduiſent les petits animaux, & même les oiſeaux, à donner dans les piéges qu'ils leur ont tendus.



CHAPITRE III.

Population du pays ; caractère des habitans, & leurs différences ; mœurs, figures & qualités corporelles ; habillemens.

LE Tonquin peut être regardé comme le pays du monde connu le plus peuplé, ſur tout dans les quatre Provinces qui confinent avec la Ville royale. Si la terre n'y produiſoit pas ſans ceſſe des alimens divers qui ſe ſuccèdent, ſi les récoltes n'étoient pas multipliées & continuelles, il ſeroit impoſſible à la populace de ſubſiſter. Le pays des forêts eſt moins peuplé, quoiqu'il contienne beaucoup d'habitans.

Il n'y a ni places fortifiées, ni villes murées

murées dans tout le Royaume. On y compte neuf mille bourgs, désignés par le titre de Xà, & trois mille annexes que l'on nomme Traï. Plusieurs villages ou communautés dépendent de ces lieux principaux.

La nation Tonquinoise, quoique soumise à un même Empire & aux mêmes Loix, est composée de différentes races d'hommes qui ne se ressemblent qu'à l'extérieur, & dont les inclinations sont tout-à fait différentes.

Le peuple qui habite les montagnes, vit de la chasse & des productions de la terre qu'il cultive autour de ses habitations, sans avoir presque aucun rapport avec les habitans de la plaine, & est regardé par le reste des Tonquinois comme une Nation sauvage. Il peut passer pour tel, si on a égard à la simplicité de ses mœurs grossières, à ses coutumes, qui ne sont que le résultat de l'instinct naturel, & à la répugnance qu'il a pour la société & les usages des autres Tonqui-

nois auxquels il craint de se montrer. Il est assez tranquille, & ne donne aucune inquiétude au Gouvernement, quoique l'on sache que ce pays fourniroit les meilleurs & les plus braves guerriers de la Nation, s'il en étoit besoin.

Ces mêmes montagnes sont peuplées par une autre Nation toute différente de celle dont nous venons de parler : elle est Chinoise ou Tartare d'origine, n'habite que les forêts, change souvent de demeure, sur-tout quand elle s'apperçoit que les terres qu'elle cultive ne répondent plus à ses travaux, & commencent à s'épuiser; elle en va chercher d'autres plus neuves, qu'elle met en valeur. Cette Nation singulière est la plus polie du Tonquin, la plus instruite dans la science des caractères Chinois, & fait avec la plaine un commerce peu connu, mais qui l'enrichit.

Il est à croire que c'est celle qui s'entend le mieux à tirer quelque parti des métaux que renferment les mines

des montagnes & des bois précieux qu'elles portent, ſur-tout de la canelle, qui y eſt très-commune; mais qu'il eſt défendu de couper & de vendre, ſi ce n'eſt pour le compte du Roi, qui s'en eſt réſervé le commerce excluſif.

Les chaſſeurs de cette Nation ſont très-habiles à tirer de l'arc; ils ont le ſecret d'empoiſonner leurs flèches, & de donner un degré d'activité ſi précis à leur poiſon, qu'ils ſavent à quelle diſtance doivent mourir les bêtes fauves qu'ils ont frappées: auſſi après avoir lancé leurs traits, ils ſe tiennent fort tranquilles; aſſurés du ſuccès, ils vont ramaſſer leur proie dans l'endroit où ils la jugent arrêtée, & rarement ils ſe trompent. Ce poiſon n'empêche pas qu'ils ne mangent, ſans aucun inconvénient pour eux, les animaux qui en ſont morts. Les voleurs n'oſent pas approcher de leurs habitations; les tigres mêmes ſemblent les redouter. Ces talens qui paſſent pour des qualités très-diſtinguées

aux yeux du reſte des Tonquinois, les ſont regarder comme des hommes favoriſés par la nature, & qui méritent des égards; ils paſſent même pour avoir des ſecrets ſurnaturels; ils ne quittent leurs montagnes que pour aller porter leurs tributs à la Ville royale : la réputation dont ils jouiſſent, & l'attachement qu'ils conſervent pour leurs habitations retirées, ſont très-propres à leur concilier une ſorte de reſpect.

Les Miſſionnaires François regardent ces deux peuples comme les plus humains & les plus traitables des Tonquinois. Ils ne paroiſſent avoir aucun éloignement pour la Religion Chrétienne : il leur eſt arrivé de paſſer au milieu de leurs aſſemblées, & d'être reconnus pour ce qu'ils étoient, ſans remarquer qu'ils euſſent aucune intention de leur nuire.

La plupart des gens de la campagne forment un peuple groſſier & ſimple qui ſe laiſſe conduire ordinairement par l'excès de la crédulité ou de la ſuperſti-

tion : il eſt bon ou mauvais, ſuivant les impreſſions qu'on lui donne.

On a repréſenté la plus grande partie de cette Nation comme une troupe de vagabonds qui vivent dans leurs bateaux, ſur les rivières & les canaux, & qui paſſent continuellement d'un lieu à un autre avec leurs femmes & leurs enfans, ſans autre motif que l'indigence, qui les force à chercher leur ſubſiſtance par-tout où ils eſpèrent la trouver.

Ce tableau eſt infidele. L'occaſion de toutes ces courſes, qui ſurprennent les Etrangers, eſt ou le commerce intérieur du Royaume, ou la néceſſité de s'acquitter des travaux publics qui les occupent une partie conſidérable de l'année, ainſi que nous l'expliquerons dans la ſuite.

Il arrive encore que le grand fleuve qui deſcend des montagnes de la Chine, & traverſe le Royaume, groſſi par la fonte des neiges & par les pluies qui tombent à la fin du printems, cauſe des innondations ſi terribles, que le pays paroît

menacé de ſa ruine : des Provinces entières ſont couvertes d'eaux, avec une perte infinie de denrées pour les habitans, qui ſont contraints de ſe réfugier ſur leurs bateaux, & de gagner les pays les plus élevés, où ils cherchent les moyens de ſubſiſter juſqu'à ce que les eaux ſe retirent.

Si on compare les mœurs générales des Tonquinois à celles de la Chine, ils paroîtront un peuple brute & groſſier. Cependant ils ont entr'eux une certaine politeſſe & des égards qui diſtinguent au moins ceux qui ont eu quelque éducation, de la populace : leur extérieur eſt grave & poſé, quoiqu'ils ſoient naturellement bruſques & ſouvent emportés. Ils ſont francs & crédules ; & ſans être braves ni vaillans, la douceur & le goût de la tranquillité ſont moins le caractère dominant de la Nation, qu'une humeur inquiete & turbulente, qui les diviſeroit continuellement, ſi les attentions ſévères du Gouvernement n'entrete-

noient parmi eux une ſorte d'union. Les révoltes & les conſpirations y ſont fréquentes ; le peuple y eſt entraîné par la crédulité & la ſuperſtition dont il eſt ſans ceſſe le jouet, plutôt que par les deſirs de l'ambition, ou l'idée d'un ſort plus heureux qu'il ne ſauroit pas ſe procurer, quand même l'occaſion s'en préſenteroit : auſſi les Mandarins & les autres Grands du Royaume prennent rarement part à ces ſortes d'attentats.

Les plus tranquilles, en apparence, ſont ſi communément dominés par les paſſions dangereuſes de l'envie & de la jalouſie, que rarement on peut avoir en eux une confiance entière.

Les Miſſionnaires prétendent, avec raiſon, qu'il y a une grande différence entre le caractère d'un Chrétien du Tonquin, & celui d'un Idolâtre. Celui-ci toujours mécontent de ſa ſituation, regardant le travail comme une peine continuelle, eſt avide de biens ; ce qui le met dans l'habitude d'être perfide, méchant,

toujours prêt à faire quelque trahiſon, lorſqu'il y a la moindre apparence de gain. Le Chrétien au contraire eſt humain, compatiſſant, déſintéreſſé, fidele à ſa parole, & laborieux. On reconnoît plus dans ce pays, que par-tout ailleurs, les effets admirables de la morale évangélique ſur la conduite de ceux qui ſont perſuadés de ſa vérité. C'eſt la jalouſie naturelle du Tonquinois idolâtre, qui excite ſans ceſſe les perſécutions locales qui empêchent les progrès de la Religion Chrétienne, & obligent les Miſſionnaires à fuir, ou à payer de leur liberté & ſouvent de leur tête, leur zele proſcrit par les Loix de l'Etat. Tout homme devient le délateur & le perſécuteur de ſon voiſin, dès qu'il eſpère tirer quelque profit de ſa perfidie : c'eſt par tout le caractère de la ſuperſtition crédule, que l'intérêt fait preſque toujours dégénérer en fanatiſme.

Quant aux deſirs que peut exciter en eux l'envie, ils ſe bornent aujourd'hui à poſſé-

der quelques piéces de monnoie d'or ou d'argent, quelques robes de draps de l'Europe, ou des petits meubles de peu de valeur, plus curieux qu'utiles. Aucun d'eux ne peut avoir la curiosité de s'inſtruire en voyageant : les Loix du pays leur défendent d'en ſortir; & l'ignorance dans laquelle ils vivent, les borne à connoître & eſtimer excluſivement le Royaume qu'ils habitent ; regardant comme fables, tout ce qu'on leur raconte des régions étrangères.

Les deux ſexes au Tonquin ont la taille médiocre, mais bien proportionnée, le viſage large, ſans être auſſi plat que celui des Chinois, les yeux & le nez petits, les cheveux noirs aſſez longs. Les hommes ont peu de barbe, qu'ils ne coupent point; les garçons doivent ſe raſer le ſommet de la tête en forme de croiſſant. On voit parmi eux peu de gens contrefaits : les femmes y ſont aſſez belles. Les perſonnes de diſtinction n'ont pas le teint auſſi brun que les gens du

peuple : leur couleur approche beaucoup de celle des Portugais & des Eſpagnols.

Quoique les enfans des deux ſexes aient les dents fort blanches, auſſitôt qu'ils ont atteint l'âge de dix-ſept ou dix huit ans, ils les noirciſſent, comme les Japonois (1) : ils laiſſent auſſi croître leurs ongles ſuivant l'uſage de la Chine ; les plus longs paſſent pour les plus beaux ; cependant cette mode ſe borne aux Mandarins, aux Lettrés & aux autres perſonnes d'un rang diſtingué. Les femmes ſe teignent les ongles en rouge, ainſi que dans pluſieurs autres pays de l'Orient : il eſt même d'une certaine élégance d'avoir les mains & les pieds teints d'une nuance marquée de cette couleur.

---

(1) C'eſt la coutume de la plupart des Indiens orientaux ; ils préviennent ainſi la couleur que l'uſage du bétel donne à leurs dents : les jeunes gens ſont fort empreſſés d'avoir les dents teintes en noir ; c'eſt une eſpèce de honte pour eux de les avoir blanches comme celles des chiens, diſent-ils.

Le peuple ne porte ni bas, ni souliers, ni caleçons : l'habit des hommes consiste dans une piéce de toile de plusieurs aunes, dont ils se ceignent les reins, & couvrent ce que la pudeur oblige de cacher ; & dans un habit long avec des manches fort amples, qui se croise & s'attache avec une tresse sur le côté droit, & leur couvre tout le corps. Dans le travail & la marche, ils ne portent ordinairement que la ceinture autour des reins.

Les femmes du commun sont modestement vêtues ; elles ont une longue jupe & un ou plusieurs habits de la même forme que celui des hommes, mais qui est plus court ; elles se couvrent le sein d'une piéce de toile ou de soie en forme de cœur, qui leur sert de parure ; elles ont des pendans d'oreille & des bracelets d'or ou d'argent ; elles n'ont pas l'usage des colliers ; elles sont ordinairement jambes & pieds nus, ainsi que les hommes.

Les personnes riches ou en dignité, portent des caleçons extrêmement larges & longs, une camisole à manches étroites & courtes de la même forme que leur habit, & la robe longue pardessus.

Dans les visites, les pauvres & les riches doivent avoir un habit plus long & plus ample qu'à l'ordinaire, dont les manches traînent jusqu'à terre : il doit être de toile, la soie étant trop commune dans le pays : ils se couvrent la tête d'un chapeau fait de deux grandes feuilles d'arbre, qui sont assez fortes pour les garantir du soleil & de la pluie. Une loi particulière au Tonquin, défend l'usage public des sandales & des souliers à tout autre qu'aux Lettrés & à ceux qui sont parvenus au rang de Docteur; mais ils portent communément dans leur maison une espèce de chaussure divisée en deux parties, l'une pour l'orteil, l'autre pour le reste des doigts du pied : ce qui vient, dit-on, de ce que les anciens Tonquinois avoient l'orteil fort éloigné des au-

tres doigts. Cette chauſſure eſt ſans talons, fort incommode par ſa forme, & d'un ſi mauvais cuir, qu'elle n'eſt pas capable de réſiſter long-temps aux boues, ſi fréquentes & ſi fortes dans les plaines du Tonquin; ce qui empêche, ſans doute, d'en faire un uſage habituel. Il n'eſt permis qu'aux Princes de porter une chauſſure ronde. Cette coutume d'aller pieds nus, s'obſerve aujourd'hui avec moins de rigueur qu'autrefois : & ſi le peuple, en général, s'y conforme encore, c'eſt qu'il lui eſt plus commode de marcher pieds nus, que chauſſés, eu égard à l'état des chemins, dont il ſe tireroit difficilement avec les chauſſures dont nous avons parlé.

Les habits des Tonquinois ſont de différentes couleurs; la plus ordinaire, eſt le blanc, c'eſt-à dire, la couleur naturelle de la ſoie, ou de la toile; le noir eſt pour les perſonnes les plus diſtinguées. Les Mandarins & leurs Officiers, lorſqu'ils ſont dans leurs fonctions, ou qu'ils ſe

rendent au Palais, portent des robes d'un noir luiſant, tirant ſur le violet obſcur.

Comme c'eſt une beauté au Tonquin d'avoir les cheveux longs, ils ſont partie de l'habillement de cérémonie. Les hommes & les femmes les relèvent à l'ordinaire, & les attachent en nœud derrière la tête : mais lorſqu'ils paroiſſent devant quelque ſupérieur, ils les laiſſent tomber par reſpect ; les femmes même s'en couvrent une partie du viſage. Les Soldats, lorſqu'ils ſont en exercice, & les Artiſans occupés aux fonctions de leurs métiers, les relèvent ſous le bonnet, ou les lient au deſſus de la tête.

Le peuple n'habille pas les enfans avant l'âge de ſix ou ſept ans : quelques-uns les couvrent d'une camiſole qui ne va que juſqu'au nombril : la plus grande partie ſont abſolument nus.

CHAPITRE IV.

Impôt ; travaux publics ; droit de ſucceſſion ; langues du pays ; mariages ; divorce ; loix ſomptuaires ; uſage de l'adoption ; créanciers & débiteurs.

CE que nous avons déjà dit des uſages des Tonquinois, porte à croire qu'en général ils ont de la pénétration d'eſprit, & une ſorte de ſagacité, qu'à la vérité ils pourroient employer plus à leur avantage, & pour des motifs plus honnêtes. L'attention à profiter de tous les moyens poſſibles d'augmenter les productions néceſſaires à leur ſubſiſtance, leur manière de bâtir & de cultiver la terre, prouvent de l'induſtrie naturelle & de la réflexion : cependant les choſes ſont reſtées parmi eux, comme à la Chine, au même état. Les Sciences & les Arts

y ſont encore dans la plus grande imperfection (1).

La raiſon la plus apparente de cette eſpèce d'inertie, eſt la quantité de la population, la dureté des impôts, & la tyrannie du Gouvernement. Le peuple peut difficilement donner à l'Etat quelque ſujet qui ſe diſtingue dans les Sciences & les Arts du pays. La pauvreté qui domine, eſt cauſe que chacun ne ſonge qu'à ſe procurer les moyens de ſubſiſter :

---

(1) Il n'eſt pas étonnant qu'il y ait peu d'induſtrie au Tonquin : le peuple, par la force du climat, y eſt ſi nombreux, & les moyens de le faire ſubſiſter, ſont tellement attachés à ſon travail, que l'on ne peut rien y faire de mieux que de l'appliquer tout entier à la culture des terres. Il en eſt de ce pays comme de la Chine ; s'il y a un homme qui ne laboure point, ou une femme qui ne s'occupe pas à filer, quelqu'un ſouffre de la faim ou du froid ; auſſi preſque tous les hommes ſont Laboureurs & Pêcheurs, & toutes les femmes filent & fabriquent de la toile.....

Deſcription de la Chine par le P. du Halde, tom. 2, pag. 497.

cela fait, il ſe livre à ſon indolence naturelle ; il n'a aucune idée de perfection. Le Gouvernement n'eſt pas moins contraire aux progrès des Arts. Si les Mandarins, ou les Officiers de la Cour apperçoivent quelque germe de talent, quelque induſtrie marquée dans un ſujet quelconque, ils s'en emparent au nom du Roi, le font travailler, & lui donnent à peine de quoi ſubſiſter. Les Mandarins qui ſont tous ignorans & orgueilleux, mais qui ont l'autorité en main, regardent comme une de leurs prérogatives, le pouvoir de traiter en eſclaves les gens plus habiles qu'eux. Par ſentiment, ils ſont convaincus de leur ignorance; mais l'orgueil qui les domine, leur feroit tenir à injure toute démarche, tout diſcours qui ſembleroit tendre à leur apprendre quelque choſe : ils ſont cenſés tout ſavoir ; ils veulent qu'on les croie ; & s'ils emploient quelques perſonnes à talens diſtingués, ils ne les regardent que comme des inſtrumens qu'ils diri-

gent. Combien cet eſprit Mandarin ne s'eſt il pas répandu par-tout ?

La condition du peuple, en général, eſt très-miſérable : il eſt obligé de payer de groſſes taxes, & aſſujetti à des travaux pénibles. Chaque homme, dès l'âge de dix-huit ou vingt ans, paie de capitation, la valeur de trois juſqu'à ſix rixdalers par année. Le prix eſt en proportion avec la richeſſe du territoire du Bourg, ou de l'Aldée, dont il eſt habitant. Ce tribut ſe lève aux mois d'Avril & d'Octobre, qui ſont les temps de la moiſſon du riz : il ſe perçoit pour l'ordinaire en denrées ; ainſi la quantité que l'on en livre n'eſt pas certaine ; elle eſt proportionnée à la récolte.

Un Marchand établi dans la Capitale, outre les droits qu'il paie pour ſon commerce, n'en eſt pas moins ſujet à la capitation dans l'Aldée, d'où il tire ſon origine, & aux autres ſervices qu'il doit par cette même raiſon. Il n'y a d'exempts dans le Royaume, que les Princes du Sang

Royal, les Domeſtiques de la Maiſon du Roi, les Miniſtres d'Etat, les Officiers publics; les Lettrés, depuis le grade de *Singdo*, le premier qui donne un rang dans l'Etat, & répond à celui de Bachelier dans nos Univerſités; les Officiers de guerre, les Soldats, & quelques perſonnes qui achetent ce privilége, à prix d'argent, & pour leur vie ſeulement: ce qui ne s'obtient que par faveur.

Dans les Aldées, dont le territoire eſt ſtérile, ou très-pauvre, les habitans qui ne ſont pas en état de payer la taxe en riz, ou en argent, ſont employés à couper l'herbe pour la nourriture des éléphans & de la cavalerie de l'Etat. A quelque diſtance qu'ils ſoient des lieux où elle croît, ils ſont obligés de la tranſporter tour à-tour, & à leurs frais, juſqu'à la Capitale.

Outre la taxe générale, ou la capitation, tous les Tonquinois non-exempts, pour les cauſes que nous avons ſpécifiées, ſont ſujets au *vecquan*, ou ſervice du

Seigneur, c'est-à-dire qu'ils sont obligés de travailler par eux-mêmes, ou par des personnes à leurs gages, aux ouvrages publics, dont les principaux sont les murs des Palais du Roi, & leurs réparations & constructions; les grands chemins, les édifices destinés aux logemens des Magistrats, les arsenaux, les ponts, & autres ouvrages de ce genre. Chacun y est tenu, à raison de sa résidence, & du lieu de sa naissance, s'il l'a quitté.

Les Artisans de toutes les professions, doivent employer six mois de l'année au *vecquan*, sans aucun espoir de récompense pour leur travail; ils peuvent, tout au plus, attendre d'un Officier public, doux & humain, leur nourriture pendant ce temps. Le reste de l'année, ils sont absolument les maîtres de leur personne & de leur travail; temps bien court pour l'Artisan, qui a une famille nombreuse à entretenir.

On attribue l'origine de ces usages si durs, à la politique des Rois de ce pays,

qui n'ont trouvé d'autre moyen de contenir dans la dépendance un peuple remuant & féditieux, qui ne laiffoit aucun repos à fes maîtres, qu'en l'obligeant à un travail continuel, & en ne laiffant au plus grand nombre que ce qui lui eft néceffaire pour une fubfiftance médiocre (1).

---

(1) C'eft-à-dire que ces ufages font une fuite des craintes infpirées à un defpote inquiet & ignorant, par des Miniftres cruels & avides. Les Tonquinois font naturellement doux & tranquilles. S'ils fe font quelquefois livrés aux féductions des mécontens, c'eft que la tyrannie les avoit pouffés à bout, & qu'on leur faifoit efpérer un fort plus heureux. Ils n'ont jadis formé qu'un même peuple avec la Cochinchine, ayant les mêmes ufages & les mêmes mœurs. Aujourd'hui, les Cochinchinois, fous un Gouvernement équitable & modéré, font peut-être le peuple le plus foumis, le plus heureux des Indes orientales. Cependant les impôts y font modiques, & les Mandarins n'ofent y exercer aucune vexation. Le Defpote fe fépare de fes fujets, par

Les tributs payés, & le service fait, chacun jouit de ce qu'il peut acquérir par son industrie, & laisse à ses héritiers la jouissance paisible du bien dont il se trouve en possession à sa mort. Le droit de propriété est en général respecté, même par le Souverain : c'est ce qui fait que quelques Tonquinois s'élèvent au dessus de la misère commune, lorsqu'ils ont assez de courage & d'industrie pour essayer de faire fortune dans le commerce.

Les Chinois ayant été long-temps les maîtres du Tonquin, ils y ont introduit leurs loix, leur langue, leurs caractères, ou manière d'écrire, leur religion. Les coutumes du Tonquin ont

---

un amas énorme de maux : il est placé au dessus de la masse; il la presse, & en accable le peuple : il croit que sa sûreté dépend de cette situation, si affligeante pour l'humanité. Le bonheur de ses sujets le feroit trembler; tandis que le Prince juste & éclairé, le vrai Souverain, est heureux du bien-être de ses sujets.

encore beaucoup de rapport avec celles de la Chine, à quelques différences près qui les en diſtinguent en certains points.

La langue Chinoiſe y eſt encore la langue ſavante : c'eſt dans les livres Chinois que l'on y étudie les Sciences ; dès-lors le travail des Lettrés y eſt à peu près le même qu'à la Chine (1). Mais les Tonquinois ſe ſont formé une eſpèce de jargon de cette langue mère, auquel les Chinois n'entendent rien quand on la leur parle ; ſeulement ils le liſent & le comprennent, quand il eſt repréſenté par leurs caractères : car les peuples du Tonquin ont encore une langue & des caractères particuliers, dérivés de la lan-

(1) C'eſt à tort que Tavernier & quelques autres Ecrivains ont dit que la langue Malaiſe étoit aux Tonquinois, ce que ſont pour les Européens, les langues Grecque & Latine. Il ne paroît pas qu'elle ait jamais eu cours au Tonquin ; il n'en reſte aucun veſtige dans l'uſage, ni dans les écritures, même les plus anciennes.

gue Chinoiſe. Ce jargon n'a rien de déſagréable; il eſt preſque tout en monoſyllabes, & reſſemble à une eſpèce de muſique que l'on peut réduire à pluſieurs accens: l'accent plein, haut & bas; le grave; le circonfléxe haut & bas; l'accent aigu: un ſeul mot eſt employé à exprimer onze ou douze choſes differentes. L'unique diſtinction conſiſte à prononcer pleinement, à preſſer l'haleine, à la retenir, à peſer plus ou moins ſur l'accent. Ils n'ont aucune règle du diſcours, que l'uſage: ils n'ont pas l'idée des modes établis par la ſyntaxe des langues de l'Europe. Il eſt donc difficile à un Etranger d'arriver à la perfection de la langue Tonquinoiſe: mais comme elle eſt très ſimple, qu'elle n'a, dans l'uſage ordinaire, qu'un petit nombre de mots; un peu d'attention ſur la manière de parler des Naturels du pays, rend, en quelques mois, un Européen aſſez habile pour ſe faire entendre de ceux avec leſquels il doit traiter.

Dans ce Royaume, comme dans tous les autres pays du monde, il y a des patois inintelligibles pour tous autres que ceux qui y ſont habitués, particulièrement dans la Province qui touche à la Cochinchine : mais ce n'eſt pas un inconvénient pour le Gouvernement, & le commerce, non plus que pour les Miſſionnaires Chrétiens. La langue Mandarine eſt entendue par tout ; c'eſt celle qu'apprennent les Miſſionnaires.

Cette langue Mandarine tient entièrement de la langue Chinoiſe, qui eſt une langue d'écriture, a différens dialectes, & eſt entendue dans tous les états policés des régions orientales. La prononciation n'en eſt pas la même au Tonquin, à la Cochinchine, au Japon, dans les îles de Liéou-chiéou (1), qu'à la Chine :

---

(1) Les iſles de Liéou-chiéou, ſont au nombre de trente-ſix, ſituées du 25e au 28e degré de latitude ſeptentrionale : elles forment entr'elles un Royaume aſſez conſidéra-

cependant tous ces peuples différens, & si nombreux, en voyant le même mot écrit en caractères Chinois, lui donnent tous la même signification, quoique leur prononciation ne se ressemble en rien. Les Lettrés du Japon, ceux du Tonquin, ou de Liéou-chiéou, ne conçoivent rien

---

ble, très-peuplé, & tributaire de la Chine, dont les peuples ont la même religion & les mêmes usages qu'à la Chine. L'éducation y est la même : il y règne un caractère de douceur & d'humanité, qui n'est pas commun chez les Insulaires. Les Etrangers y sont reçus avec la plus grande affabilité. Le pays est peu riche en objets qui peuvent établir un commerce étranger ; mais il produit abondamment tout ce qui est nécessaire à ses habitans. Ils savent s'en contenter, & paroissent heureux. Le royaume y est héréditaire ; & les Rois mettent leur gloire à faire observer les loix, & à veiller au bonheur & à la tranquillité de leurs sujets. L'isle de Liéou-chiéou, la plus grande des trente-six, où le Roi fait sa résidence, donne son nom à tout le royaume. Ce pays est peu connu, & paroit digne de l'être davantage.

à ce que les Lettrés Chinois leur disent, s'ils se voient pour la première fois ; il n'y a que l'habitude qui les accoutume à donner dans la conversation, la juste valeur aux termes des divers dialectes, qu'ils prononcent tous différemment les uns des autres ; mais qu'ils entendent tous également, en les voyant écrits en Chinois. C'est ainsi que cette langue devient commune à tous les Lettrés de ces contrées, c'est-à-dire, aux Magistrats, aux Gouverneurs de provinces, aux Chefs d'armes & de religions, & dès-lors à toutes ces Nations nombreuses : ce qui a fait penser que la connoissance des caractères Chinois plus répandue, seroit un moyen sûr d'établir une langue commune à tous les peuples du monde.

Les loix du Tonquin, qui assurent la propriété des biens, en règlent le partage dans les familles. L'aîné des fils succède à la plus grande partie de l'héritage : la loi accorde quelque chose aux

filles dans la succession du père ; ce qui est peu considérable, lorsqu'elles ont plusieurs frères.

Les Tonquinois ne peuvent se marier sans le consentement de leurs pères & mères, ou des plus proches parens qui représentent ces chefs de famille. Il y a des degrés prohibés par les loix, dans lesquels il est défendu de se marier. On ne peut jamais prendre une femme dans la ligne directe, quelque éloigné que l'on soit de la souche, fût-ce au vingtième degré. Les gens d'un même nom & d'une même tige ne peuvent jamais s'épouser : mais il n'y a pas de degré prohibé dans la ligne collatérale ; on peut même épouser les deux sœurs.

Le temps ordinaire du mariage, pour les jeunes filles, est l'âge de seize ans. Toute la cérémonie de la part du garçon consiste à la demander pour épouse, en faisant quelques présens au père. Si la demande est acceptée, on s'explique de bonne foi sur les richesses mutuelles. Le

mari envoie chez la fille tout ce qu'il destine à son usage. Le jour du mariage, les parens & amis des parties contractantes, solemnellement assemblées, la mariée est portée avec tout ce qu'elle a reçu de son mari, dans la maison qu'il a fait préparer pour leur demeure commune. Il n'intervient ni Prêtre, ni Magistrat dans cette cérémonie; le consentement seul des parens suffit: le contrat se fait sans Officiers publics, & sans formalités d'usage. Les parties écrivent elles-mêmes, ou font écrire l'acte par lequel elles s'engagent; elles le signent, ou y appliquent la mesure de leur doigt, qu'elles marquent avec des traits sur le papier.

Le mariage est absolument libre, au moins pour le mari, qui peut vendre sa femme; ce qui n'est pas rare; ou la renvoyer, en observant quelques formalités: mais la femme ne peut quitter son mari sans son agrément (1).

---

(1) Ce que nous avons dit des dots des

La polygamie est tolérée au Tonquin; elle y est même assez commune, & les femmes libres se donnent aisément, pour trouver de l'appui; quoique souvent le mari ne soit pas même chargé de les nourrir. La première femme, c'est-à-dire, celle que le mari a prise la première, ou celle dont les parens sont les plus qualifiés, ou les plus riches, tient le premier rang entre les autres, leur commande, & porte seule le titre d'épouse.

Pour que le mariage soit censé valide, il faut en avoir averti les chefs de la communauté dont on fait partie, &

---

femmes, ne doit s'entendre que de quelques présens, ou des habits à leur usage. Dans un Gouvernement, de la nature de celui du Tonquin, où les loix du mariage rendent l'état d'une femme comme précaire, & très-approchant de l'esclavage, les dots doivent être regardées comme nulles; aussi n'entrent-elles pour aucune considération dans les alliances.

avoir payé le tribut fixé par la loi. De même, pour caſſer un mariage & renvoyer une femme, le mari rompt en deux une pièce de monnoie, dont il donne la moitié à ſa femme, qui va en avertir les Chefs du Bourg : dès-lors, elle eſt libre : ou bien le mari lui donne un billet ſigné de ſa main & muni de ſon ſceau, par lequel il reconnoît qu'il abandonne tous ſes droits ſur elle & qu'il lui rend la liberté de diſpoſer d'elle-même. Sans ce certificat, elle ne trouveroit jamais l'occaſion de ſe remarier : mais lorſqu'elle y eſt autoriſée par l'acte de ſa ſéparation, ce n'eſt point une tache pour elle d'avoir été au pouvoir d'un autre, & d'en être abandonnée. Le mari eſt obligé de lui rendre tout ce qu'elle lui a apporté en mariage, même les préſens qu'il lui a faits en l'épouſant; de partager avec elle les meubles & la maiſon où elle habitoit, de même que les enfans qu'elle a eus, ſi elle le juge à propos; car elle peut les laiſſer tous au mari. Ainſi, ſa diſgrace

n'ayant fait qu'augmenter ses biens, lui fournit les moyens de se remarier plus aisément. Cette compensation d'avantages, fait que les divorces, quoique libres, sont très-rares.

La femme ne peut quitter son mari, contre sa volonté, dans aucun cas que celui, où, étant autorisée & soutenue par une famille puissante, elle en abuseroit pour extorquer, par la force, le consentement du mari. La seule femme épousée, selon les loix, a le titre d'épouse (1); les autres ne sont regardées

(1) Elle jouit des mêmes honneurs que si elle étoit seule. Les enfans des autres femmes, ou concubines, sont censés lui appartenir: c'est elle qui a droit au respect filial; & le deuil rigoureux ne se prend, dans la famille, que pour elle seule, les enfans qui ne sont pas d'elle, n'ayant presqu'aucun égard pour leurs mères naturelles, parce qu'elles n'ont aucun rang dans la maison, & que les usages ne leur accordent aucune protection. Ce qui prouve que la polygamie n'est regardée, au

que comme des concubines : & d'ordinaire le mari les fait habiter ſéparément, pour prévenir les tracaſſeries inévitables entr'elles. Après ſa mort, les concubines, ou femmes du ſecond ordre, n'ont aucune part à ſes biens ; & ſi elles n'ont pas eu d'enfans, on les chaſſe de la maiſon. Cette coutume s'étend juſqu'aux femmes du Roi.

Les enfans d'un même père, quoique de différentes femmes, héritent également. L'aîné des garçons a un dixième des biens plus que ſes cadets ; il tient lieu de père à ſes frères, après la mort du père, même à ſes ſœurs aînées, lorſqu'il a atteint l'âge viril : elles ne peuvent diſpoſer de leurs perſonnes, ſans ſon conſentement. Pendant les minorités, les oncles gouvernent les mineurs, & leurs biens (1). Au défaut de mâles, les

Tonquin, que comme concubinage ; & que la vraie idée du mariage, l'union d'un ſeul avec une ſeule, y eſt reçue. S.

(1) Non-ſeulement ils les gouvernent,

filles héritent des biens par égales portions : ce qui ne ſe pratique pas à la Chine, où elles ne peuvent ſuccéder aux immeubles & fonds de terres.

Les femmes ſont très fécondes ; elles jouiſſent, ainſi que nous l'avons fait remarquer, d'une grande liberté : cependant l'adultère eſt puni de l'exil, juſqu'aux confins du Royaume ; il peut l'être de mort ; mais cet excès de ſévérité eſt très-

---

mais même ils ſont obligés de les entretenir comme leurs propres enfans ; & ſi dans ces circonſtances un beau-frère ſe trouve libre, il n'eſt pas rare qu'il épouſe ſa belle ſœur : uſage qui tient à la bonté du caractère des Tonquinois, & à leur attachement pour leur famille. De même, ſi un mari a perdu ſa femme, & qu'il en ait eu des enfans, il en épouſe la ſœur, ſi elle en a une qui ſoit à marier ; & cela, parce qu'il eſt aſſuré qu'elle aura les ſentimens de mère pour les enfans de ſa première femme, auxquels il craindroit de donner une marâtre, s'il épouſoit une femme qui leur fût étrangère. Voyez *le XIV Recueil des Lettres édiſiantes.*

rare, les loix anciennes permettant à un homme qualifié qui ſurprend ſa femme dans l'action de l'adultère, de la tuer, ainſi que ſon amant, pourvu que cette ſanglante exécution ſe faſſe de ſa main. S'il porte ſa plainte en Juſtice, la femme eſt condamnée à être écraſée par un éléphant. Le ſuborneur reçoit la mort par quelque autre ſupplice. Dans les conditions inférieures, le mari doit recourir aux loix, qui traitent ſévèrement les coupables; mais qui exigent des preuves du crime, qu'il n'eſt pas toujours aiſé d'apporter.

Les filles convaincues d'avoir forfait à leur honneur, ſont punies d'une amende, plus ou moins conſidérable, ſelon les coutumes des lieux. Parmi les peuples des montagnes, qui ſont regardés comme des Sauvages, les filles vivent dans la plus grande licence; mais ſi elles deviennent groſſes, & qu'elles ſoient dénoncées au Mandarin, cet accident, dans la famille, ſuffit pour ruiner le père & la mère, par les amendes auxquelles ils

ſont taxés, à raiſon de leur négligence à veiller ſur la conduite de leurs enfans. S'il n'y a pas de quoi payer, la fille & ſon complice peuvent être vendus comme eſclaves.

Les loix défendent l'uſage du vin; mais elles ſont peu fidèlement obſervées ſur ce point, ſi ce n'eſt à la Ville royale, où l'on eſt continuellement ſous les yeux des Mandarins, & où il eſt d'uſage de prendre d'eux une permiſſion par écrit, pour en uſer dans les feſtins qui ſe font à la célébration des mariages & des funérailles. Ainſi parmi ces peuples, les loix proſcrivent les crimes, & les vices les plus préjudiciables à la ſociété : mais, comme par-tout ailleurs, elles ne ſervent de frein qu'à ceux qui ne ſont pas aſſez hardis ou aſſez puiſſans, pour les tranſgreſſer impunément. Le libertinage y eſt tellement toléré, que peu s'en faut qu'on ne le regarde comme permis.

Ces déſordres ne ſont cependant jamais portés au point de faire manquer

les enfans au reſpect qu'ils doivent à leurs parens vivans ou morts. Un fils ne peut, en aucun cas, intenter un procès à ſon père, ou à ſa mère, ni ſe marier ſans leur conſentement. Le temps preſcrit pour le deuil des pères & mères, eſt de vingt ſept mois. Les enfans ne peuvent, dans l'intervalle, contracter de mariage, ſi ce n'eſt dans les trois jours qui ſuivent immédiatement la mort : ſi on les laiſſe paſſer, il faut attendre la fin du deuil. Ils donnent, pour raiſon de cet uſage, que l'aîné des garçons étant occupé des affaires publiques, & du dehors, il eſt cenſé avoir beſoin d'une femme pour prendre ſoin de ſon ménage. Enfin le reſpect pour les parens, ou ceux qui les repréſentent, eſt ſi bien établi & ſi bien obſervé, que les Maîtres d'école inſtitués dans tous les Bourgs & Villages principaux, ont la plus grande autorité ſur leurs diſciples. Si on étoit accuſé, même après les avoir quittés, de leur manquer de reſpect, on ſeroit grièvement puni.

On contracte avec eux des obligations, qui ne finissent qu'avec la vie. Cette multitude de Maîtres d'école ne fait pas que le peuple soit mieux instruit. La pauvreté est si grande & si commune au Tonquin, les travaux y sont si nécessaires & si continuels, qu'il y a peu de parens, au moins dans le peuple, en état de donner quelque éducation à leurs enfans.

Les Tonquinois n'ont pas la barbare coutume de noyer les enfans qu'ils ne peuvent nourrir, comme cela se pratique à la Chine : quelques-uns rougissant de dévoiler leur misère, les exposent ; & il est rare qu'il en périsse, parce qu'il se trouve beaucoup de gens qui se font un plaisir de les recevoir, & de les faire élever. Les pauvres reconnus tels, les vendent un prix très-médiocre, & pour une espèce d'aumône qu'on leur fait. Cet acte d'humanité, de la part des riches & des personnes aisées, tient au desir, naturel à la Nation d'avoir

une famille nombreuſe & opulente. Delà vient la coutume de ſe procurer des enfans étrangers, & même d'en adopter, avec une ſorte de ſolemnité, indifféremment des deux ſexes.

Les enfans adoptés ſont ſoumis à toutes les obligations de la nature : ils doivent rendre, dans l'occaſion, toutes ſortes de ſervices à leur père d'adoption, lui préſenter les premiers fruits de la ſaiſon, & contribuer, de tout leur pouvoir, au bonheur de ſa vie. De ſon côté, le père doit les protéger dans leurs entrepriſes, veiller à leur éducation & à leur conduite, & s'intéreſſer à leur fortune. Lorſqu'il meurt, ils partagent, preſque également, ſa ſucceſſion avec les véritables enfans : ils prennent le deuil, comme pour leur propre père, quoiqu'il vive encore.

La méthode de l'adoption eſt fort ſimple : ou l'adopté a été trouvé par le père d'adoption, qui déclare au Magiſtrat qu'il le reçoit au nombre de ſes enfans ;

ou celui qui aspire à cette faveur, étant d'âge à faire connoître ses intentions, les propose, ou les fait proposer au père de famille : s'il est satisfait de sa réponse, il va se présenter à lui avec deux flacons d'arack, que le patron reçoit. Quelques explications, ou conditions proposées, sont le reste de la cérémonie.

Les Etrangers, que le commerce, ou d'autres raisons amenent au Tonquin, ont eu souvent recours à cet usage, pour se garantir des vexations & de l'injustice des Courtisans & des Mandarins. Un Anglois, nommé Baron, né au Tonquin, raconte qu'il avoit reçu l'honneur de l'adoption d'un Prince qui étoit alors l héritier présomptif du Chova, ou grand Général de la Couronne; mais qu'après lui avoir fait quantité de présens, par lesquels il espéroit s'être assuré d'une protection solide & durable, sa dépense & ses peines furent perdues, parce que ce Seigneur devint fou.

Comme dans un peuple immense, les

pauvres font le plus grand nombre, l'ufure eft très-commune, & très-odieufe au Tonquin, où l'on prend d'ordinaire dans une année pour profit, le tiers de la fomme qu'on a prêtée. Lorfque l'intérêt a égalé le principal, l'ufure devroit ceffer : mais les créanciers font faire de nouveaux billets ; & il arrive fouvent que des familles aifées font ruinées, pour une dette très légère dans fon origine. On a vu de bons Laboureurs, qui vivoient honnêtement du fruit de leur travail, dépouillés de tout, mis hors de leur maifon, pour le paiement d'une dette, à peine de la valeur d'un écu, qu'ils avoient négligé, ou été hors d'état d'acquitter pendant quelques années.

L'abus des loix du pays fait que les créanciers ont un pouvoir étonnant fur leurs débiteurs : ils fe rendent les maîtres chez eux, enlèvent leurs meubles, leurs femmes, leurs enfans, dont ils abufent, les mettent à une forte de tor-

ture très-douloureuse, espérant par ce moyen, de les forcer à leur faire un abandon absolu de tout ce qu'ils possèdent; ils finissent par les vendre, pour tirer le prix de leur travail, jusqu'à ce que la dette soit acquittée (1) : car il n'y a point d'esclavage, proprement dit, au Tonquin. Les enfans adoptifs, ceux que les créanciers ont enlevés, ou que les parens ont vendus, deviennent libres, après l'expiration du terme fixé pour leur service. Leurs engagemens ne sont qu'à temps; aussi est-il défendu, sous peine de la vie, de vendre des enfans aux Chinois, qui les réduisent à un esclavage perpétuel. Malgré cette défense, ils ne laissent pas que d'en

(1) La pauvreté & l'incertitude des fortunes dans les Etats despotiques, y naturalisent l'usure, chacun augmentant le prix de son argent, à proportion du péril qu'il y a à le prêter. La misère vient donc de toutes parts dans ces pays malheureux; tout y est ôté, jusqu'à la ressource des emprunts. *Esprit des Loix, Liv. 5, chap. 15.*

enlever ſecrétement un grand nombre, dont ils font commerce, tant dans leur pays, qu'avec les Etrangers.



CHAPITRE V.

Viſites ; uſages de ſociété ; diſpoſitions des appartemens ; converſations ; manière de diviſer le temps & les diſtances des lieux ; fêtes & ſuperſtitions de la nouvelle année ; ſpectacles ; maiſons de chants ; combats de coqs.

LA civilité Tonquinoiſe doit ſon origine, en grande partie, aux uſages de la Chine, quoiqu'il y ait des différences propres au pays, ſur-tout parmi le peuple chez lequel les anciennes coutumes ſe conſervent mieux que parmi les Grands. Ainſi les femmes du commun ont toute liberté de ſortir & de vaquer aux affaires du dehors : mais celles des Mandarins, & autres perſonnes de diſtinction, ſont reſſerrées, à peu près comme les Chi-

noises. Les unes & les autres passent pour extrêmement faciles : elles se livrent aux Etrangers pour un prix très-médiocre, & font avec eux des mariages à temps ; on les recherche pour cela. Elles se choisissent un mari de leur goût ; faculté que n'ont pas les Chinoises, qui se marient sans connoître celui qu'elles doivent épouser.

Toutes les visites se font le matin. C'est une incivilité de se présenter dans une maison de distinction, vers l'heure du dîner, à moins que l'on y soit invité. Les Seigneurs même se rendent à la Cour de grand matin ; ils y font les affaires qui les y appelent, ou remplissent les devoirs de leurs charges, jusqu'à huit heures : ils reviennent chez eux, où ils s'occupent de leurs affaires domestiques. Le temps qui leur reste, jusqu'au moment du dîner, se passe dans la retraite & le repos, comme une préparation nécessaire, pour que les alimens profitent au corps.

Les Princes, les grands Mandarins, les perſonnes de leur rang, ne ſortent que ſur des éléphans, dans de riches palanquins, ſuivis d'un grand nombre d'Officiers, de Soldats, & de Valets. C'eſt le rang, ou la dignité qui règle le nombre du cortége. Ceux d'un degré inférieur, ſortent à cheval, & ne ſont jamais eſcortés de plus de dix perſonnes. Il eſt rare qu'ils en aient moins, parce que l'eſcorte fait une grande partie de leur faſte, annonce leurs dignités, & leur pouvoir.

Leur manière de recevoir les Etrangers, les parens, ou amis, approche des coutumes Chinoiſes. Les femmes ne ſont pas toujours admiſes à la converſation, & ne mangent pas avec les hommes: cependant elles paroiſſent, reçoivent & rendent les politeſſes & les complimens que l'on juge à propos de leur faire.

On ne voit aucuns meubles dans les ſalles où l'on reçoit. Après les cérémonies ordinaires, les ſaluts & les réveren-

ces, toujours réglées par le rang des personnes avec lesquelles on traite, on va s'asseoir sur des estrades couvertes de nattes, qui sont autour de la chambre, on s'y place les jambes croisées, suivant la coutume de l'Orient.

Les salles des Grands ont plusieurs alcoves, où l'on est assis. La distinction du rang est marquée par la hauteur des places. On n'y voit également que des nattes pour tous meubles. Les tapis & les coussins ne sont pas même connus à la Cour : les lits sont encore des nattes destinées à cet usage, avec une sorte d'oreiller fait de jonc, ou de roseau qui sert de chevet & d'appui.

Aussitôt que l'on est assis, on apporte le béthel & quelques rafraîchissemens : ce qui ne se pratique qu'avec ses égaux ; car si celui qui rend la visite est d'un rang supérieur, on doit se garder de lui offrir le moindre rafraîchissement, sans même en excepter le béthel, à moins qu'il ne fasse au maître de la maison,

l'honneur de lui en demander. L'uſage des Seigneurs eſt de faire porter par tout avec eux leur eau & leur béthel. Les boîtes où il eſt renfermé, ſont ordinairement de lacque rouge ou noir. Les Princes & Princeſſes en ont d'or, enrichies d'écailles de tortues, ou de quelques pierreries; quoiqu'on faſſe peu de cas, en ce pays, des diamans, des émeraudes, des rubis & autres pierres précieuſes, qui n'ont aucune valeur connue dans le commerce, ni même dans l'état des biens.

Les Tonquinois, comme le plus grand nombre des Orientaux, n'ont aucun goût pour ce qui eſt d'une curioſité recherchée, & qui ſuppoſe un eſprit cultivé par la connoiſſance des beaux Arts, & par une éducation ſoignée: mais ils pouſſent fort loin le luxe ſur tout ce qui eſt de leur uſage habituel & de leur connoiſſance. Ils portent la ſenſualité au plus haut degré. Ils ſemblent y être excités par la chaleur du climat qui les énerve, par la fertilité des terres qu'ils habitent, la

température de l'air, & les dons les plus précieux de la nature, dont ils jouissent sans peine. Ces causes réunies font que, pour l'ordinaire, ils sont incapables de s'élever à cette vertu mâle, à cette force naturelle qui semblent être le partage des climats plus froids & plus ingrats. Ils sont habitués au despotisme, qu'ils souffrent sans peine : quand même ils connoîtroient les avantages d'un Gouvernement plus favorable à la liberté, ils ne seroient pas capables de se les procurer par un travail assidu. Quelques esprits courageux paroissent de temps en temps parmi eux, & causent des révolutions, où le peuple prend quelque part, à raison des avantages qu'on lui promet; mais qui se terminent toujours par rétablir le despotisme dans tous ses droits. Après quelques années de trouble & de désordre, le peuple se croit trop heureux de pouvoir rentrer avec tranquillité sous le joug qu'il portoit d'avance.

C'est manquer de respect à un supé-

rieur, que de paroître devant lui ſans préſent (1). On offre ordinairement du béthel : ſi on demande quelque grace, le préſent doit être conſidérable. Les Grands reçoivent beaucoup, & rendent très-peu, ou rien. Lorſque dans un moment de faveur, ou de curioſité de la part de la Cour, les Evêques, chefs des Miſſionnaires François, eurent la permiſſion de rendre leurs hommages au Roi du Tonquin, ils lui lui firent de très-beaux préſens en marchandiſes & en ouvrages d'Europe. Le Roi, pour les ré-

---

(1) C'eſt l'uſage de tous les pays deſpotiques, de n'aborder perſonne au deſſus de ſoi, pas même les Rois, ſans avoir des préſens à faire; parce qu'on y eſt perſuadé que le ſupérieur ne doit rien à l'inférieur, pas même la juſtice. Toutes les graces y ſont flétries du ſceau de la corruption, & les hommes ne s'y croient unis enſemble, que par la force & l'autorité qu'ils peuvent exercer les uns ſur les autres. Voyez *l'Eſprit des Loix, Liv. 5, chapitre.* 17.

compenſer, leur fit donner un bœuf. On peut juger par cet exemple, de la libéralité des Mandarins.

Dans la converſation & dans toutes les aſſemblées de viſites, chacun doit éviter les ſujets triſtes, & donner à ce qu'il dit, ou à ce qu'il propoſe la tournure de la gaieté, qui paroît être le caractère naturel des habitans. C'eſt par la même raiſon qu'ils viſitent rarement les malades, & que, même à l'extrêmité de la vie, ils n'avertiſſent point les parens de mettre ordre à leurs affaires : cet avis paſſeroit pour une offenſe. Auſſi meurent-ils la plupart, ſans avoir diſpoſé de leur héritage, par teſtament : ce qui donne lieu à des procès continuels, pour la ſucceſſion de ceux qui ne laiſſent point d'enfans.

Leurs complimens, lorſqu'ils ſe rencontrent, ne conſiſtent pas à ſe demander comment ils ſe portent ; mais où ils ont été, & ce qu'ils ont fait. S'ils remarquent, à l'air du viſage, que quelqu'un eſt indiſpoſé, ils ne s'informent

pas s'il eſt malade ; mais combien de taſſes de riz il mange à chaque repas, s'il a de l'appetit, ou non.

Un inférieur ne paroît jamais que tête nue devant ſon ſupérieur ; & ceux qui reçoivent quelque ordre du Roi, ſoit verbal, ſoit par écrit, ne peuvent l'entendre, ou le lire, ſans avoir auparavant ôté leur robe & leur bonnet.

On n'a pas au Tonquin l'uſage des horloges, pour marquer le temps & le partager, ni de bornes ou de lieues pour meſurer les chemins : tout ſe fait par eſtimation. On diviſe ſeulement le jour en trois parties ; le matin, le midi, le ſoir ; & on fixe à peu près la moitié du matin & de l'après-midi. C'eſt ainſi que l'on y parle de la diviſion du jour : on y a connoiſſance des heures Chinoiſes, ſans s'y conformer dans l'uſage. La nuit eſt partagée en cinq veilles, qui ſe comptent & s'eſtiment également dans tout le Royaume.

Chez les Mandarins, on ſe ſert d'hor-

loges à la Moreſque, qui ſont des boules de cuivre que l'on met dans un baſſin plein d'eau : chaque boule eſt percée d'un petit trou par où l'eau entre ; quand elle eſt pleine, elle tombe au fond du baſſin ; ce qui marque l'heure, ou la veille. Auſſitôt on frappe ſur une plaque de cuivre relevée d'un bouton au milieu : ainſi l'on indique la veille qui eſt paſſée, & celle qui commence : en même temps on bat le tambour avec des baguettes, qui en tirent beaucoup de ſon : ce bruit ſe répete de proche en proche, & dure toute la nuit. Les Tonquinois ne connoiſſent ni nos montres ni nos horloges ; il faudroit les inſtruire long-temps de leur uſage, avant que de les habituer à s'en ſervir.

Ils comptent l'éloignement des lieux par journées, ou demi journées de chemin. Les diſtances plus rapprochées s'eſtiment à vue d'œil, ſans meſure certaine. Dans un pays auſſi coupé de canaux, de rivières & de marais, on eſt obligé de parcourir

une multitude de circuits qui retardent beaucoup le transport d'un endroit à un autre, quelque peu éloigné qu'il soit.

Chaque Bourg a un corps-de-garde, où les habitans sont en faction tour à tour : par leur moyen, les ordres du Roi se portent en très-peu de temps dans tout le Royaume ; ils sont obligés de se les rendre, sans délai, les uns aux autres. Ces sortes de gardes & de messages ne coûtent rien à l'Etat ; ils empêchent même, à quelques égards, les incursions des voleurs, dont le pays est plein, parce qu'il est défendu de marcher la nuit. Si quelque affaire imprévue y oblige, il faut porter du feu avec soi, & se faire connoître ; sans quoi l'on est arrêté.

L'année Tonquinoise est composée de mois lunaires pleins ou non pleins. Pour se retrouver d'accord avec le cours du soleil, on a, de temps en temps, des mois intercalaires, & des années de treize mois. Ces années sont réglées par les

Mathématiciens du Roi, qui ſont fort ignorans : ils prédiſent les éclipſes par conjectures, & lorſqu'il leur arrive de ſe tromper, ou de les annoncer à faux, on leur donne la houpade, ou des coups de marteaux de paille ſur les genoux ; punition plus déshonorante que douloureuſe. Pour s'y ſouſtraire, ils omettent ſouvent les éclipſes dans leur calendrier. Avant que les Européens vinſſent commercer dans ce Royaume, ces Mathématicens s'imaginoient qu'au temps des éclipſes, un dragon vouloit dévorer la lune ; & il étoit ordonné de faire partout un grand bruit de chaudrons, pour effrayer la bête féroce, pendant que les Mandarins obligés de ſe mettre à genoux ſupplioient le dragon d'épargner la lune.

Le commencement de l'année eſt réglé par les Mathématiciens : le temps n'en eſt pas toujours le même. Quelques-uns comptent la nouvelle année du vingt-cinquième jour de la dernière lune,

parce qu'alors le grand ſceau de l'Etat eſt renfermé pour un mois entier, pendant lequel l'action des loix eſt ſuſpendue; toutes les Cours de judicature vaquent; les débiteurs ne peuvent être ſaiſis; les crimes, peu conſidérables dans ce pays, tels que les querelles, accompagnées de coups ou d'injures, & les vols demeurent impunis. La punition même des plus grands crimes eſt renvoyée à un autre temps, avec la ſeule précaution d'arrêter les coupables, & de leur raſer la tête, afin qu'ils ſoient reconnus aiſément, s'ils s'échappent de la priſon : ces uſages ſont très-anciens dans la nation, & établis, pour que chacun, oubliant toute affaire déſagréable, puiſſe ſe livrer aux plaiſirs qui accompagnent les premiers jours de chaque année.

Ces fêtes durent trente jours, & ſe paſſent dans des réjouiſſances, des viſites, & des feſtins continuels. On ſe fait des préſens réciproques : ce temps eſt très-lucratif pour toutes les perſonnes

en place, sur tout pour les Mandarins qui reçoivent des présens de toutes parts, pour les Maîtres d'école, les Bonzes, & même les Missionnaires de la part de leurs Prosélytes. C'est le temps auquel tous les passe-temps connus, tous les plaisirs se rassemblent, soit en public, soit dans l'intérieur des maisons. On n'entend de tous côtés qu'instrumens de musique; on éleve des échafauds au coin des rues, où l'on donne des farces pour l'amusement de la populace : la gourmandise & la débauche sont portées à l'excès. Il n'y a point de Tonquinois, quelque misérable qu'il soit, qui ne régale ses amis, dût-il se réduire à la mendicité, pour tout le reste de l'année.

Ces jours solemnels de réjouissance commencent par un acte, qui prouve combien ce peuple est superstitieux. Personne ne sort de sa maison le premier jour de la fête, dans la crainte de voir, ou de rencontrer quelque chose qui soit de mauvais augure, pour le reste de

l'année : on tient même les portes fermées, afin d'être plus en sûreté. Le second jour, chacun visite ses amis, & rend ses devoirs aux supérieurs : les fêtes publiques commencent en même temps ; mais elles sont souvent déshonorées par des crimes secrets, qui tiennent à une superstition barbare & cruelle. C'est une coutume abominable chez la plupart des Tonquinois, de faire mourir quelqu'un dans les premiers jours de l'année ; pour y réussir, ils empoisonnent les fruits & les volailles qu'ils portent au marché. Les voleurs se mettent en embuscade pour assassiner quelque passant : les uns & les autres se persuadent que ces homicides leur porteront bonheur ; & attendu la circonstance du temps, il est rare que ces attentats soient recherchés & punis, quoique l'on ait des exemples fréquens de la consommation de ces crimes Quelle horrible idée doit-on prendre d'un peuple où les scélérats savent employer les circonstances, où la confiance paroît le

mieux établie entre les hommes, pour aſſouvir leurs paſſions intéreſſées, & leur vengeance, & ſe promettre une ſorte de bonheur de l'accompliſſement de ces crimes ?

Les plaiſirs les plus communs & les plus eſtimés des fêtes de la nouvelle année, & de tous les temps de réjouiſſance au Tonquin, ſont le chant & la danſe. On s'y livre ordinairement le ſoir ; & ſouvent on y emploie toute la nuit. Les Mandarins ont des ſalles deſtinées à ces amuſemens, qui, d'ordinaire, ſont ouvertes au public. Dans les Aldées, ou Villages, il y a des *Maiſons de chant ;* c'eſt ainſi que l'on appelle les ſalles publiques, où les habitans s'aſſemblent aux jours de fêtes : ils y jouiſſent du plaiſir d'un ſpectacle qui ſe donne ſans grand appareil. Les Acteurs ſont ordinairement gagés pour une nuit, & ſont au nombre de quatre ou cinq : leurs habits ſont d'une forme bizarre, leurs chanſons, ou récits, preſque toujours à l'honneur de leurs

Rois, ou des grands hommes de la Nation, ſont entremêlés de quelques couplets d'hiſtoires amoureuſes, ou relatifs à des aventures qui intéreſſent le canton; elles forment la principale partie de ces ſpectacles, & roulent ſur cinq ou ſix airs. Il y a des intermèdes de danſes, toujours exécutées par les femmes : elles chantent auſſi, & dans l'action, elles ſont ſouvent interrompues par un bouffon, regardé comme le plaiſant de la troupe, qui s'efforce de faire rire la compagnie par ſes poſtures comiques, & ſes bons mots. Leurs inſtrumens de muſique, ſont des trompettes, des timbales de cuivre, des hautbois, des guitares, & différentes eſpèces de violons. Les femmes ont beaucoup d'adreſſe & de légereté à danſer ſur la corde; quelques-unes s'en acquittent avec grace. Une autre ſorte de danſe attire l'attention du peuple. Une femme l'exécute, portant ſur ſa tête un baſſin rempli de petites lampes allumées : elle doit s'agiter avec grande vivacité, aller,

venir, ſauter, ſe donner beaucoup de mouvemens, réglés ſur la cadence des inſtrumens, ſans répandre l'huile des lampes : cette ſorte de danſe dure preſque une demi-heure. On donne aux Acteurs, par chaque repréſentation, un rixdaler (environ quatre à cinq livres de notre monnoie); mais les Spectateurs généreux y joignent quelques préſens, quand ils ont lieu d'être ſatisfaits du talent des Acteurs.

Les combats de coqs ſont auſſi un des plaiſirs du Tonquin, particulièrement à la Cour. Le Roi en fait élever pour cet uſage, & d'ordinaire ils ſont victorieux, quoique les Courtiſans parient toujours contre eux; manière de faire leur cour, qui les appauvrit; mais à laquelle il faut ſe conformer, pour être vu de bon œil par le Souverain. Dans le reſte de la Nation, ainſi qu'en beaucoup d'autres pays, ces ſortes de paris ſont intéreſſans par les gains & les pertes conſidérables qu'ils occaſionnent (1).

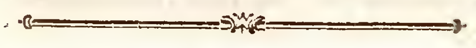
(1) Les coqs de joûte ſont enfermés cha-

La pêche eſt encore un plaiſir commun aux gens de tout état : chacun la fait à ſa mode. La multitude de rivières, de canaux & de lacs dont le pays eſt coupé, en fournit par-tout le moyen. Ce plaiſir eſt utile, ſur tout pour un peuple fainéant & ſans induſtrie, qui

---

cun à part dans une cage, dont les bâtons ſont forts & épais, à travers leſquels ils ſe voient les uns les autres ; ce qui les rend ſi vifs & ſi colères, qu'ils ſe battent avec une furie ſurprenante. Il y a des Officiers commis pour en prendre ſoin, & régler leurs combats : ceux qui ſont chargés du ſoin des coqs des Souverains, y mettent la plus grande attention ; & ſont griévement punis, s'il y a lieu de ſoupçonner quelque négligence dans la nourriture & l'éducation de ces coqs. On a vu un Roi d'Achem, faire couper le poing à un des principaux Seigneurs de la Cour, pour le punir, dit-il, du peu de ſoin qu'il avoit eu à nourrir ſes coqs, qui s'étoient trouvés plus foibles, & avoient été vaincus dans un combat qui s'étoit donné ſous les yeux du cruel deſpote.

croyant s'amuser, pourvoit à sa subsistance. En général, les hommes au Tonquin sont lâches & paresseux. Les plus honnêtes d'entr'eux, ne s'occuperoient qu'à satisfaire leur gourmandise, s'ils n'étoient forcés au travail : il n'y a que des passions, presque toujours nuisibles à la société, qui les tirent de cet état de léthargie. Il n'en est pas de même des femmes : si on en excepte leur goût décidé pour les hommes, elles sont plus estimables, plus laborieuses, & souvent pleines d'industrie & de courage.



CHAPITRE VI.

Denrées & nourritures des Tonquinois; manière de les préparer; boissons & vins du pays; usages dans le service des tables.

LE riz cuit à l'eau, est aux Tonquinois ce que nous est le pain. Les pauvres & les gens de la campagne le man-

gent liquide, & cuit, à peu près, comme dans certaines Provinces de France on prépare le gruau d'orge, ou d'autres grains : ils en consomment moins de cette manière, & il est plus nourrissant. Les ouvriers des villes & les personnes aisées le mangent sec. On en fait cuire pour chaque repas, & on le prend chaud. Etant préparé, sans sel ni aucun autre assaisonnement, & toujours avec de l'eau, il ne peut être que fort insipide : c'est pourquoi on use de beaucoup de choses salées & d'un goût relevé, telles que le *balachan*, dont il y a plusieurs espèces, & qui tient lieu d'anchois; de poisson salé; d'une espèce de sel composé de sel ordinaire, & d'une menue graine rôtie & pulvérisée, qui est de fort bon goût, & d'eau de poisson salé. Tels sont les assaisonnemens qui entrent dans la cuisine des pauvres & des riches. Ceux ci cependant font, comme par tout ailleurs, bien meilleure chère. Quoiqu'en général tout le poisson du Tonquin soit bon,

il y a du choix dans les espèces, de même que dans la volaille & les oiseaux de mer & de rivières. Ces denrées abondent dans le pays; mais il est rare que le menu peuple puisse s'en procurer fréquemment : sa nourriture la plus ordinaire est de riz, de légumes, & de petits poissons les plus communs.

Le *balachan* & l'eau salée sont d'un grand débit, & comme nécessaires à tout le monde; on ne s'en prive qu'autant que l'on y est forcé; ils entrent dans tous les ragoûts destinés à la nourriture des Tonquinois. Voici comment se préparent ces deux assaisonnemens si communs. Il n'y entre rien d'étranger au pays: le poisson y étant plus abondant qu'en aucun autre lieu du monde, la mer, les rivières & les lacs sont toujours peuplés de pêcheurs, qui fournissent continuellement la matière de ces sauces. Pour fabriquer le balachan, on se sert de grands vases de bois, ou de petites cuves que l'on remplit en partie de poissons, de

petites écreviſſes, ou cancres que l'on pile, ſelon l'eſpèce de balachan que l'on veut faire ; on y met une grande quantité de ſel & d'eau, à proportion ; on laiſſe fermenter le tout enſemble pendant un mois, ou ſix ſemaines; on le remue tous les jours à force de bras. Ce temps expiré, ſi c'eſt de l'eau ſalée que l'on faſſe, on en tire la liqueur, qui eſt de couleur rouge-foncé ; ſi c'eſt du balachan, on ne ſépare pas la ſauce du réſidu qui reſte au fond de la cuve ; on met le tout dans des pots de terre qui ſe tranſportent & ſe débitent par tout le Royaume, où ces denrées ſont également recherchées des grands & du peuple.

On peut dire que dans ce pays on mange de toutes ſortes d'animaux & de productions de la terre, pourvu qu'elles ne ſoient pas reconnues pour venimeuſes; encore le poiſon connu de certains animaux, ne les garantit pas de la dent des Tonquinois. Ils ſe font un régal de manger du poiſſon & du bœuf cruds, & le

ſang des animaux ſortant des veines. Ces denrées ſont, dit-on, préparées avec tant de propreté, accompagnées de ſauces ſi ragoûtantes, que la ſeule vue porte les Etrangers au moins à en goûter : les Européens même s'y accoutument, quoique ces ſortes de mets ſoient ſi peu dans leurs uſages ; on prétend qu'ils ſont ſains & rafraîchiſſans.

La chair de porc, qui eſt très-commune, tient lieu de viande de boucherie : comme on nourrit ces animaux à peu de frais, au moyen de la quantité de légumes & de racines qui croiſſent partout, & des marcs de riz fermenté dont on fait des boiſſons, les plus pauvres d'entre le peuple en élevent pour leur uſage : auſſi voit-on preſque tous les gens de cette claſſe, ſuivis d'un cochon qu'ils conduiſent, au moyen d'une petite corde attachée à ſon oreille ; les pêcheurs même en ont dans leurs bateaux, ainſi que tous ceux qui ſont occupés au ſervice des canaux & rivières. C'eſt un délice

que de manger des petits poiſſons, que l'on ſert vivans dans des taſſes où on les voit nager. Les chiens, les chats, les rats des champs, dont on fait une chaſſe générale tous les ans, la chair du cheval & de l'éléphant, les vers à ſoie, les œufs de certaines fourmis, les gros vers blancs que l'on tire des vieux arbres, une ſorte de petites mouches à miel, les veaux morts nés, ſont des mets recherchés; & l'on mange toutes ces viandes avec leur peau. Le Tonquinois mépriſe la chair des animaux écorchés; il n'en perd rien, non plus que des poiſſons, hors les excrémens: il fait de bons ragoûts avec leurs boyaux; il en réduit même les os les plus tendres, en pâte, dont il fait des boulettes. La pareſſe, la néceſſité, & l'appétit ſoutenu de cette Nation, la font profiter de tout ce qui peut la nourrir.

Dans la ſaiſon ſéche, le pays eſt infeſté de nuées d'inſectes, qui reſſemblent à des Hannetons. Le peuple en ramaſſe le plus qu'il peut, les fait rôtir,

les réduit en poudre, & s'en sert pour donner du haut goût à sa nourriture.

Il n'est d'usage de manger au Tonquin des œufs de poule, que par remède, & lorsqu'on est indisposé. Ceux qui sont couvés, sont réservés pour la table du Roi & celles des Seigneurs : mais on fait une grande consommation d'œufs de canards, d'oies, & d'autres oiseaux.

On n'y mange ni beurre, ni lait, ni fromage qui y est en une sorte d'horreur : quelques Tonquinois amenés à Macao, furent malades plusieurs jours, pour en avoir mangé. Ils usent peu d'huile dans leurs cuisines; on y en fait même très-peu, quoique les Oliviers réussissent bien dans le pays : on se sert de graisse de porc, pour préparer les mets des personnes riches; le plus grand nombre se contente de l'eau salée qui entre dans la composition de toutes les sauces.

Outre le grand nombre de légumes & de racines qui abondent dans le pays, il y a quantité d'arbres, dont on mange

les premières feuilles, les branches tendres, & le cœur. Ainſi la moële du Bambou, tient lieu de belles & grandes aſperges, dont quelques-unes ſont très-groſſes, & longues de cinq à ſix pieds. On en fait ſécher, que l'on fait cuire lorſqu'on veut les manger. Le cœur, ou la moële de l'Aréquier eſt d'un goût excellent. On y fait auſſi différentes eſpèces de pâtiſſerie, ordinairement bouillie, ou frite, ſi elle eſt de farine de riz; entr'autres, des petits pains, qui cuiſent à la vapeur d'un pot bouillant, en moins d'une demi-heure, & que l'on mange mous. Les Européens les font griller, ce qui les rend plus légers & plus agréables au goût. Il eſt rare d'en faire de froment; on n'en ſeme point au Tonquin; la farine en vient de la Chine : il n'y a, dans ce pays, ni fours, ni moulins, parce qu'on n'y a pas l'uſage du pain.

Un manger fort commun, & qui eſt du goût de tout le monde, grands &

petits, ce ſont des gâteaux de farine de féves, préparés avec des herbes fortes & du balachan. Il y a différentes façons de les ſervir : on les coupe en morceaux, & on les fait frire, ou on les mange ſéchés au feu & fumés, avec de la graiſſe de porc ; ce qui eſt la meilleure manière. On prétend que cette nourriture eſt très-ſaine ; ce qui, ſans doute, contribue à la grande conſommation qui s'en fait. Ce n'eſt pas le prix qui l'a fait rechercher des gens riches ; car la livre, qui eſt de vingt onces, ne coûte pas plus d'un ſol. On y fait encore des eſpèces de gaufres, ou de beignets avec de l'argille délayée, du ſucre, & quelques autres aſſaiſonnemens ordinaires : cette nourriture ne peut être que mal-ſaine ; mais les femmes en ſont fort avides.

Le ſucre étant très-commun dans ce pays, on y confit toutes ſortes de fruits & même des racines : ces confitures ſéches, ou liquides, ne ſont point déſagréables.

On recherche avec autant d'empressement au Tonquin, qu'à la Chine, des petits nids d'oiseaux, qui non seulement font partie de la chère la plus exquise, mais auxquels on attribue la vertu de fortifier l'estomac, & d'exciter les deux sexes à la propagation de leur espèce. Ces nids (1) sont réservés pour la table du

(1) Ces nids sont faits par des oiseaux qui ressemblent aux Hirondelles, & ne sont pas si gros, que l'on appelle *Chim.* Dans le pays, on les tire d'un canton appellé *le Bô-chin'h*, sur les côtes de la mer de la Cochinchine & du Tonquin. Quelques Insulaires, voisins des îles Manilles, nomment cet oiseau *Salangan*, & le regardent comme le plus précieux du pays, attendu le grand profit qu'ils retirent de la vente de son nid. On trouve quantité de ces nids sur les rochers de l'île de Paragua, l'une des Manilles; & ils passent en Orient, ainsi qu'à la Chine, pour un mets très-délicat. Les montagnes de ce pays produisent beaucoup de cire qui semble entrer dans la composition de ces nids: ils sont blancs, lorsqu'on les détache du ro-

Roi & celles de quelques-uns des principaux Seigneurs qui peuvent s'en procurer. On les délaye ; on en fait des coulis ; on les mêle avec quelques autres alimens recherchés, & on prétend qu'ils ont toutes fortes de goûts. Cela doit être ainsi pour les naturels de la Chine & du Tonquin. Quelques Européens qui en ont goûté, ne les ont pas trouvés si délicieux. D'autres, au contraire, les ont regardés comme un manger excellent, qui n'a par lui-même aucun goût déterminé, mais qui s'accommode si bien

---

cher auquel ils tiennent, par le même méchanisme qui attache les nids des Hirondelles communes, aux murailles, en Europe. On en trouve, en quantité, dans l'isle de Xolo, & dans les Calamianes, qui font partie des Philippines : ainsi cette production de la nature & de l'industrie d'un petit oiseau, est recherchée dans tout l'Orient, pour les mêmes usages auxquels on l'emploie à la Chine & au Tonquin. Voyez *l'Histoire générale des Voyages*, *tom. 10, pag 411.*

avec toutes les eſpèces de viandes, ou légumes, qu'il les rend excellentes. Les petits oiſeaux qui conſtruiſent ces nids, les attachent aux rochers contre leſquels les flots de la mer viennent ſe briſer. Il y a toute apparence qu'ils ſont formés de l'écume de la mer condenſée, que les oiſeaux ramaſſent avec leur bec, & du ſuc ou réſine de calembac. Ces deux matières mêlées enſemble, deſſéchées & durcies, forment une ſubſtance tranſparente, blanche, lorſqu'elle eſt fraîche, & dont la couleur, en ſéchant, tient le milieu entre le jaune & le verd. On trouve ces nids en grande quantité, collés les uns contre les autres, de la forme à peu près des nids que fabriquent les Hirondelles en France; mais beaucoup plus petits. Lorſqu'on les vend, ils reſſemblent aſſez à la moitié de l'écorce d'un citron confit, pour la grandeur & pour la forme. On les ramaſſe, & on les charge dans des petites barques, que les gens du pays ſavent conduire à travers les ro-

chers auxquels ils tiennent. Le Roi de la Cochinchine, pour ce qui lui en appartient, s'en est réservé le commerce exclusif, comme la production la plus précieuse de ses Etats, & dont le débit est le plus assuré (1).

---

(1) C'est avec raison que les Missionnaires Jésuites, qui ont le mieux examiné les matières dont ces nids sont composés, ont dit que le suc du Calembac leur communiquoit les qualités rares & le goût exquis qu'ils donnent aux autres alimens. Le Calembac est une espèce de résine qui distille naturellement du bois d'aloës autour de ses nœuds, & sur-tout au pied de l'arbre. Ce bois d'aloës n'a rien de commun avec la plante du même nom, qui produit le suc amer & purgatif, si connu dans l'usage de la Médecine. Il n'a été ainsi appellé, qu'à raison de son amertume. La gomme-résine que l'on en retire, & que l'on appelle le Calembac, ou Tambac des Indiens, est une substance qui s'écrase sous les dents comme la cire, quoiqu'elle soit plus ferme, qui a un goût délicieux, & qui, brûlée sur des charbons, rend l'odeur la plus suave. Cette résine est peu connue en Europe, on n'en re-

Les ustensiles de cuisine sont en petit nombre au Tonquin, & peu diversifiés, ce sont des marmites de cuivre étamé: grandes & petites, sans pieds, à peu près de la forme des nôtres, ou des poëles de fer qui viennent de la Chine, qui sont larges & peu profondes, avec quelques pots & plats de terre commune; on n'y connoît pas l'usage de faire rôtir les viandes.

Dans le pays plat, où il n'y a point de bois, le peuple se sert de paille pour faire la cuisine: on l'amasse en gros tas, & on la conserve à l'abri des pluies &

---

cueille que sur les montagnes presque inaccessibles de la Cochinchine, & de la province d'Yéman à la Chine. On la vend au poids de l'or aux Seigneurs de la Chine & du Japon. On l'emploie & on en brûle dans les pagodes les plus fameuses de ces deux Empires, & dans les occasions rares, où les gens en place & très-riches veulent donner des festins somptueux à quelques personnes d'une haute considération.

des inondations; les branches de quelques arbres de clôture, les grosses racines séchées, servent à entretenir le feu, & à lui donner plus d'ardeur. C'est peut-être cette disette de bois qui oblige le peuple à manger crues certaines viandes difficiles à cuire.

Sa boisson ordinaire est le thé du pays, non ce thé fin, & d'un goût agréable, que l'on apporte de la Chine en Europe; il ne croît pas au Tonquin: c'est une autre espèce de thé grossier, que l'on appelle *chiabang*, dont le goût est âcre, mais qui désaltère beaucoup. On remplit d'eau une marmite, où l'on jette une quantité déterminée de cette herbe, on la fait bouillir quelques heures, & elle produit une liqueur rouge comme du sang. Cette espèce de thé n'étant pas assez abondante pour en fournir à tout le peuple, il se sert de plusieurs autres espèces de feuilles, d'écorces, même de bois, dont un morceau peut bouillir dans différentes eaux

pendant ſept à huit jours, en conſervant ſa qualité : cette boiſſon altère l'eſtomac, pour être trop mordante, & pour précipiter trop la digeſtion; elle eſt d'une telle âcreté, qu'elle donne la galle, ſi on en uſe ſouvent; incommodité très-commune au Tonquin, ainſi que les dartres.

Les Grands font uſage du thé de la Chine, plus par air, que par goût; car ils en ont un autre nommé Chiaway, qui eſt composé de bourgeons & de fleurs d'un arbre du pays, que l'on fait ſécher avant que de les mettre bouillir dans l'eau : ils donnent une liqueur fort agréable qui ſe boit chaude, moins pour l'utilité, que pour le plaiſir.

On tire du riz une boiſſon fort eſtimée dans toutes les Indes orientales, & connue en Europe ſous le nom d'Arack : elle ſe fait, ou par la fermentation, comme à la Chine, ou par diſtillation dans l'alambic. Cette liqueur, bien diſtillée & en petite quantité, devient une eau-de-vie de la première force : ſi on en tire da-

vantage, elle est plus potable : l'usage en est fort mal-sain; & l'ivresse en est souvent mortelle : prise avec excès, elle fait passer sans intervalle du sommeil, à la mort.

Le vin Chinois, tiré du riz par la fermentation, est de plusieurs espèces. Celui que l'on qualifie vin de Mandarin, est très bon, & de couleur jaune : on le laisse fermenter long temps dans de grands vases de terre : on y mêle quelques simples salutaires, & même, à ce que l'on dit, un agneau nouvellement né, que l'on réduit en une espèce de pâte liquide. Quand ce vin est tiré au clair, on le met dans des vases d'une pinte ou environ, & il peut se garder des siècles, sans rien perdre de sa qualité. Il se vend fort cher au Tonquin, où on l'apporte de la Chine : il est très-fort, d'un goût peu agréable, & plaît plus au Tartares qu'aux Chinois. Les Tonquinois n'en usent que dans les festins principaux & comme par débauche. On fait moins de façons pour le vin ordinaire.

On en fabrique au Tonquin pour la consommation du pays, & qui est à bas prix, tel que celui dont use le peuple, que l'on appelle vin d'eau, parce que, sur huit parties d'eau, on en met environ deux de vin; il passe avec raison pour être rafraîchissant. Le riz que l'on distille, pour en tirer ces différentes liqueurs, n'est pas le même que celui que l'on mange, c'est une espèce particulière, uniquement destinée à cet usage.

Toutes les denrées dont nous venons de parler, se vendent par-tout à des marchés réglés, qui se tiennent de cinq en cinq jours.

On mange au Tonquin, sur des tables de vernis, rondes ou quarrées, mais peu élevées, parce qu'on est assis, les jambes croisées. On ne peut être commodément plus de quatre à une table. On sert le riz dans des tasses; les autres mets dans des tasses, ou de petites jattes ou plats, qui ressemblent à des soucoupes de tasses à thé. La vaisselle répond à la qualité des

convives, & à l'état du maître de la maiſon : elle eſt de porcelaine de la Chine & du Japon, ou de faïance du pays, qui eſt aſſez propre ; & dans quelques occaſions, de bois verniſſé.

Sur des tables auſſi propres, on n'a pas beſoin de nappes, & comme les doigts ne touchent jamais aux mets, les ſerviettes ſont également inutiles. Chacun eſt ſervi à part des mêmes viandes dans des jattes ou taſſes : au lieu de cuiliers & de fourchettes, on a de petits bâtons d'ébène ou d'ivoire, garnis d'or ou d'argent, ou ſimplement de bois dur, avec leſquels on approche les alimens de la bouche.

On tient la taſſe de riz de la main gauche, on l'approche de la bouche, & avec les bâtonnets on y fait entrer le riz : on prend de même les viandes qui ont été coupées par morceaux, avant que de les ſervir. Ce qui eſt liquide, ſe hume comme le riz. Chacun mange proprement, ſans toucher rien avec la main,

que la jatte ou le petit bâton. Cette manière ne nous paroîtra pas commode ; mais l'habitude rend tout facile : le Tonquinois ne seroit pas moins embarrassé avec nos fourchettes & nos couteaux, que nous le serions avec ses bâtonnets. Les personnes de distinction mangent avec une sorte de décence, & comme en mesure. Il y a de l'adresse & même de l'élégance à manier le bâtonnet, de façon que le morceau paroisse sauter dans la bouche.

Quant aux gens du commun, comme ils sont très-gourmands, ils ne s'occupent que du soin de se remplir avidement l'estomac : ils ne répondent à aucune des questions qu'on leur fait alors : ils semblent craindre que le temps qu'ils emploieroient à parler ne diminuât le plaisir dont ils jouissent, & leur portion d'alimens. Ils mangent prodigieusement; mais ils ne boivent pas à proportion, même dans leurs repas d'appareil, & rarement ils font excès de liqueurs fortes. Il n'en

eſt pas de même à la Cour & parmi les gens de guerre ; le plus fort buveur y paſſe pour le plus galant-homme. Dans les repas qu'ils ſe donnent entr'eux, les convives ont la liberté de demander tout ce qu'ils deſirent : celui qui les traite, regarde cette occaſion de les obliger, comme une faveur. A la fin des repas, on préſente, dans les maiſons riches, une pièce de toile de coton blanche, ou peinte, à laquelle les convives s'eſſuient les doigts.

L'uſage des grands & des riches eſt de faire trois repas par jour, ſans y comprendre une légère collation dans le cours de l'après-midi. Pour le peuple, il n'a point d'heures réglées ; il mange quand ſon travail le lui permet, & qu'il a de quoi ſubvenir au beſoin.



CHAPITRE VII.

Maladies communes au Tonquin; Médecine & Chirurgie.

DANS tous les climats, il y a des maladies qui paroiſſent endémiques à certaines contrées, comme il y en a qui leur ſont tout-à fait étrangères, ou ſi rares, qu'elles y ſont comme inconnues. L'apoplexie, la pleuréſie, la peſte, telle qu'on la connoît en Europe, ſont des maladies ignorées au Tonquin. Il y a rarement des rachitiques, des boſſus, ou des perſonnes avec des défauts de conformation ſenſibles. On n'y trouve preſque point de ſourds ni d'aveugles. Il ſemble que la température du pays conſerve aux organes & aux ſens leurs facultés & leur vigueur plus long temps que dans beaucoup d'autres régions connues. Les maladies les plus communes, ſont la fièvre, la dyſſenterie, la jauniſſe, la petite vé-

role : il y en a même de particulières au pays qui tiennent au climat, à l'excès de la chaleur, & au genre de nourriture qui agiſſent plus ſur certains tempéramens que ſur d'autres.

La lepre y eſt un mal ſi ordinaire, que dans beaucoup d'endroits, on aſſigne des terreins iſolés, où ceux qui en ſont attaqués, doivent habiter : ils ſont exclus de la ſociété : il eſt même permis de les tuer impunément, s'ils entrent dans les villes ou dans les bourgs. Cette maladie eſt affreuſe, elle dévore les extrémités des pieds & des mains; en ſorte qu'après un certain temps, il ne reſte plus de doigts à ceux qui en ſont affligés : ils ne laiſſent pas de vivre long-temps dans cet état, & de tranſmettre cette maladie à leurs enfans; car on eſt obligé de leur permettre de ſe marier : ils ont le ſang ſi chaud, ſi âcre, que le beſoin du commerce des femmes les rendroit furieux, s'ils ne pouvoient en uſer librement.

Le mauvais vent eſt une autre eſpèce de maladie qui nous eſt inconnue. Le vent ou l'impreſſion ſubite d'un air froid, chargé d'exhalaiſons locales, glace tout d'un coup le ſang, & fait mourir ſur le champ pluſieurs perſonnes : d'autres ne ſont qu'eſtropiés de quelques membres : le plus ſouvent, la bouche ſe déforme & tourne comme dans une attaque de paralyſie. Lorſque l'impreſſion eſt légère, on en guérit en ſe réchauffant. Il y a des remèdes ſpécifiques contre ce mal, s'ils ſont adminiſtrés à temps.

Les femmes en couche ſont ſujettes à une révolution du ſang, qui les étouffe en un moment, ou les rend infirmes pour toute leur vie : celles qui en ſont attaquées, deviennent ordinairement ſtériles. Les enfans ſont ſujets à des obſtructions dangereuſes qui arrêtent toutes les évacuations naturelles, & en font périr beaucoup. Le remède d'uſage pour cette maladie, eſt un cataplaſme compoſé

d'une drogue, appellée Coakroch & d'oignons rôtis, qu'ils appliquent sur le nombril, & qui a un prompt succès.

Tant de maladies communes en ce pays & qui lui sont particulières, exigent le soin & la connoissance des Médecins. Les Chirurgiens ne sont pas moins nécessaires dans quantité d'accidens : plusieurs exercent ces professions au Tonquin ; mais on peut dire que c'est à l'aventure, sans principes & sans connoissance de la constitution du corps humain, car ils ne se doutent pas de l'anatomie.

Cependant ils font quelques études à ce sujet, dans des livres Chinois, où ils apprennent à connoître & à préparer les drogues, les herbes & les racines qu'ils emploient dans la cure des différentes maladies : mais leurs idées sont si confuses, que, s'ils s'avisent de les mettre au jour, on reconnoît aussitôt leur profonde ignorance. L'expérience est la

plus ſûre de leurs régles; mais comme elle ne donne aucune connoiſſance de l'anatomie, & qu'ils croient que le ſiége de toutes les maladies eſt dans le ſang, ils appliquent leurs remèdes en conſéquence, n'imaginant pas qu'il y ait aucune différence dans la conſtitution des corps & dans la qualité des humeurs.

Ils ont d'anciens livres de médecine, où toutes les parties du corps ſont repréſentées; ce qui annonce qu'autrefois ils ont eu quelque idée de l'anatomie: mais leur pratique actuelle prouve qu'ils ne font aucune réflexion ſur ces figures; ils ne les conſultent même pas dans les cas où elles pourroient leur indiquer la conduite qu'ils devroient tenir (1).

Les Médecins Chinois ſont beaucoup plus eſtimés que ceux du Tonquin : ils ſont habiles dans la connoiſſance du pouls, qui les guide quelquefois heu-

(1) *Voyez* encore à ce ſujet, le chapitre 10 de cette première partie.

reusement dans le traitement des maladies ; aussi ont-ils la plus grande vogue. Ceux qui viennent exercer leur art dans le Royaume, y font fortune, & retournent dans leur patrie jouir de leur opulence.

La Chirurgie est au Tonquin bien au dessous de la Médecine. On n'y connoît pas la manière de guérir les dislocations, ou les fractures des os. Les Chirurgiens, dans ces occasions, n'emploient que certaines herbes dont ils font des cataplasmes, qui, quelquefois ont le succès le plus étonnant. Ils ont un autre remède qui consiste à réduire en poussière les os cruds d'une poule, dont ils font une pâte qu'ils appliquent sur la partie affectée, & qui passe pour un spécifique souverain.

La saignée s'y pratique rarement, & la méthode du pays ne ressemble pas à celle de l'Europe. C'est du front que les Tonquinois se font tirer du sang, avec un os de poisson, que l'on applique sur

la veine ; on l'en frappe avec le doigt ; il perce, & le sang jaillit aussitôt. Cet os a la forme de la flâme dont se servent les Maréchaux.

L'opération principale & du plus grand appareil dans la plupart des maladies, est le feu (1). La manière dont ils le donnent, mérite d'être remarquée. Ils

---

(1) Cette opération ressemble beaucoup au *Moxa*, ou caustique en usage au Japon, dont Kempfer donne le procédé dans son Histoire du Japon, *tom. 3, pag. 282.* On emploie des feuilles d'armoise séchées, battues dans un mortier, au point de les réduire en filasse, frottées ensuite entre les mains, de manière qu'elles soient dépouillées de leurs fibres grossières, & de leurs parties membraneuses les plus rudes, & qu'il n'en reste qu'une espèce de duvet fin & délicat. La brûlure de ces sortes de vessicatoires n'a rien de douloureux, elle est seulement suivie d'ampoules qui s'élèvent sur la peau, pleines d'une sérosité qui entraîne au dehors les humeurs peccantes. On applique le Moxa avec succès dans le paroxisme de la goutte, dans les épilepsies, & on

emploient une feuille d'arbre bien féche, qu'ils battent dans un mortier, & qu'ils humectent ensuite légèrement avec de l'encre de la Chine délayée : ils la divisent en plusieurs pièces, de la grandeur d'un liard, qu'ils appliquent en différens endroits du corps ; ils y mettent le feu avec du papier allumé. Le malade n'a pas moins besoin de patience pour résister à la douleur, que de confiance en l'efficacité du remède. L'usage des ventouses est très-fréquent : elles s'appliquent de la même manière qu'en Europe, sinon qu'au lieu de verres qui manquent au Tonquin, on emploie des calebasses.

Les lavemens ne sont jamais employés, en quelque maladie que ce soit : il est rare de se servir de purgatifs, proprement dits. Les Médecins prétendent connoître des simples spécifiques pour tous les

---

le place indifféremment sur toutes les parties du corps.

maux en particulier. Ces remèdes ne fatiguent, ni ne dégoûtent les malades : ils ont même la liberté de manger ce qui leur plaît, à l'exception de la chair de porc & de celle de poule, qui ſont ordinairement interdites ; mais on ſe permet celle de canard, que l'on regarde comme rafraîchiſſante, & tenant de la qualité du poiſſon qui entre dans le régime de tous les malades, leſquels cependant pour la plupart ſe mettent à la diéte, ſe contentant, pour toute nourriture, de riz liquide, qui eſt léger & ſalutaire. Cette manière de vivre, ſimple & continuée tant que l'incommodité dure, contribue autant au ſuccès des cures les plus admirées dans le pays, que les prétendus ſpécifiques des Médecins.

Les eaux du Tonquin, en général, ſont mal-ſaines, & cauſent ſur-tout dans la ſaiſon des pluies & de la chaleur, ſinon des épidémies, au moins des incommodités ſenſibles : elles ne le ſont nulle part autant que dans le pays des

montagnes & des forêts, lors de la chûte des feuilles; car quelques arbres s'en dépouillent, & dans les autres, les nouvelles font tomber les anciennes. Ces feuilles ſe pourriſſant dans les fontaines & les ruiſſeaux, communiquent à leurs eaux une qualité très-malſaiſante, funeſte à preſque tous les Tonquinois des pays bas, qui vont s'établir dans les montagnes : pluſieurs en meurent aſſez promptement, après en avoir fait uſage. On n'échappe à ce danger, qu'en quittant les forêts avant le retour du printemps. Les habitans naturels de ces provinces, qui ſont des eſpèces de Sauvages, ne paroiſſent pas être affectés par le changement de qualité des eaux, quoique la plupart de ceux qui y ſont habitués, ſoient attaqués de ſquirrhes, & aient une jambe plus groſſe que l'autre; difformité occaſionnée par les dépôts d'humeurs qui s'y forment. On peut auſſi attribuer ces infirmités à la qualité de l'air que l'on reſpire dans ces forêts, & que les

exhalaiſons, dont il eſt chargé, rendent peſant : il arrive même aux Etrangers & aux Miſſionnaires qui paſſent dans ces cantons, de ſe ſentir, eux & leur ſuite, ſaiſis par un ſommeil qu'ils ont beaucoup de peine à ſurmonter. Il eſt rare que, s'ils y ſéjournent quelque temps, ils n'en reviennent pas malades, quelque mouvement qu'ils ſe donnent pour empêcher que l'air n'agiſſe ſur eux autant qu'il le feroit, s'ils cédoient à ſon impreſſion.

Les chaleurs de l'été amènent preſque toujours avec elles des maladies épidémiques qui font mourir une infinité de monde. Des bourgs entiers ſont tout à coup dépeuplés, plus d'hommes encore que de femmes. Les pluies, jointes à l'ardeur de l'air, empêchent les hommes d'agir autant qu'à l'ordinaire : cette inaction leur eſt funeſte. Il n'en eſt pas de même des femmes, qui ſont toujours à peu près occupées aux mêmes travaux domeſtiques, & par conſéquent toujours agiſſantes.

Vers le mois de Septembre, les maladies cessent, l'air change & devient plus salutaire, parce que la sécheresse succède à l'humidité. L'hiver est, dans ce pays, la saison la plus saine & la plus agréable : on peut la comparer aux printemps de l'Europe les plus beaux & les plus agréables : il tombe peu de pluies, & rarement : on n'y a pas même l'idée des effets de la gelée, lors du plus grand éloignement du soleil.

Malgré toutes les maladies particulières à ce pays & les intempéries de l'été, on y voit beaucoup plus de vieillards vigoureux & sujets à très peu d'incommodités de leur âge, que dans la plus grande partie de l'Europe. Il n'est pas rare d'en rencontrer à la tête d'une famille de soixante ou quatre-vingt, tant enfans que petits-enfans, tous sortis d'eux, & finir leur carrière dans une heureuse maturité, comme le fruit qui se détache de l'arbre qui l'a nourri. Ils ne témoignent aucun regret de quitter la vie; ils revi-

vent dans leurs enfans, & la ſatisfaction de mourir au milieu d'eux, ôte à la mort tout ce qu'elle a d'effrayant. Ils ceſſent d'exiſter, ſans être troublés par l'appareil lugubre, les inquiétudes inutiles, les larmes feintes, qui, chez d'autres peuples plus policés, entourent & fatiguent un vieillard, auquel on veut rendre redoutable un terme qu'il ne peut éviter. Ces vieillards heureux jouiſſent de cet avantage, comme de la récompenſe de la vie frugale & laborieuſe qu'ils ont menée. On en trouve plus dans le peuple, que parmi les perſonnes du premier rang.

CHAPITRE VIII.

Cérémonies funèbres des différens ordres de l'Etat; appareil des funérailles; piété envers les morts.

LES Tonquinois ſe règlent, pour les cérémonies funéraires, ſur une eſpèce de rituel qui leur vient originairement de

la Chine, & qu'ils observent à la lettre. Le principe de leur conduite, dans ces circonstances, est la maxime de Confucius, si célèbre parmi eux : *Il faut servir les morts comme on sert les vivans ;* ou bien, *il faut avoir pour les absens les mêmes égards que pour les présens.* Ce qui rend ces maximes si respectables, relativement aux défunts, c'est que l'horreur de la mort, plus vive au Tonquin que par-tout ailleurs, a donné lieu à quantité d'usages superstitieux, dont les Grands sont les esclaves, aussi-bien que le peuple, parce que le rang ne dispense pas de la mort, ni ne la retarde.

Ils croient que les enfans, dans le sein maternel, ne sont animés que par les esprits des enfans morts avant que d'être parvenus à la maturité de la raison : mais que les ames de tous les autres hommes deviennent autant de génies capables de faire du bien ou du mal ; qu'elles seroient toujours errantes & sujettes à toutes sortes de besoins, si le

secours

ſecours de leurs familles ne les aidoit à ſubſiſter ; ou ſi, ſuivant leurs propres inclinations, elles ne ſe procuroient ce qui leur manque par le mal qu'elles occaſionnent, ou par le bien qu'elles procurent. Ils ne diſent point ce que ces ames deviennent, lorſque leurs familles ceſſent de leur donner des ſecours, ni pendant quel temps on eſt obligé à ces devoirs envers elles : ils s'en tiennent à la perſuaſion où ils ſont tous, que la mort eſt le plus grand mal qui puiſſe arriver à ceux qui ſont ſortis de l'enfance : auſſi avons-nous vu qu'ils ne parlent même pas de ce qui peut en donner l'idée ; & que prévenir un homme, que ſon dernier moment approche, ſeroit pour eux le comble de l'impoliteſſe, & même une preuve de barbarie.

Cependant ils obſervent avec l'exactitude la plus rigoureuſe, l'heure, le jour & le moment auquel une perſonne expire ; & dans l'inſtant même où ils penſent qu'elle finit, ils lui mettent ſur le

viſage un mouchoir, qu'ils replient après le dernier ſoupir rendu, diſant que ſon ame s'y eſt attachée. S'il arrive qu'elle meure au même jour que ſon pere ou ſes plus proches parens ſont nés, on regarde cet événement comme un funeſte préſage pour ſes héritiers & ſes deſcendans : dans ce cas, le corps n'eſt point enterré, avant que les Devins & les Miniſtres de la religion du pays, n'aient été conſultés, afin de choiſir un jour aſſez favorable à cette cérémonie, pour détourner ce que le moment de la mort peut annoncer de fatal. Souvent il ſe paſſe pluſieurs mois, & même pluſieurs années, avant que d'avoir la réponſe qu'ils attendent ; & juſqu'à ce qu'ils la reçoivent, le cercueil eſt enfermé dans un endroit de la maiſon deſtiné à ce dépôt, ou dans une cabane bâtie exprès : il eſt poſé ſur quatre pieux plantés pour cet uſage.

Ces inquiétudes & ces précautions n'ont lieu que chez les Grands & les

personnes riches, qui ſont plus attachés à la vie que les gens du commun. Ceux-ci n'auroient pas de quoi fournir à la dépenſe qu'exige un ſi long délai; auſſi ils enterrent les morts douze ou quinze jours après qu'ils ſont expirés, parce que plus la ſépulture eſt retardée, plus il en coûte, non ſeulement aux femmes & aux enfans du défunt, mais encore à tous ſes proches, obligés de contribuer aux frais des cérémonies & fêtes des funérailles, & de ſe conformer à l'uſage indiſpenſable & fatigant de venir tous les jours ſe proſterner plusieurs fois devant le corps, & de renouveller leurs lamentations à des temps marqués.

Les gens riches font donc des dépenſes très-grandes pour leurs morts. Afin d'avoir le temps d'étaler, dans cette occaſion, leur magnificence, ils diffèrent la ſépulture au moins de trois mois, ſi aucune des raiſons dont nous avons parlé, ne les oblige à la retarder de quelques années.

Les vieillards même font faire avec ſoin le cercueil où ils doivent être mis : ils n'y épargnent pas la dépenſe, lorſqu'ils ſont en état de la faire ; ils y emploient les bois les plus précieux & les plus beaux vernis.

On fait diſtinction des ſexes dans la manière de les enſevelir. Les hommes ſont revêtus de ſept de leurs meilleurs habits ; les femmes de neuf : on leur met dans la bouche des pièces d'or & d'argent, de la ſemence de perles, pour les garantir de l'indigence dans une nouvelle vie : le cercueil eſt garni en dedans d'étoffes de ſoie, plus ou moins précieuſes : le corps y eſt dépoſé, la face tournée vers le ciel, la tête appuyée ſur quelque pâte, afin qu'elle ſoit immobile. Ce qui reſte de vuide dans le cercueil, eſt entièrement rempli du plus beau riz. Quant aux pauvres, on les traite à peu près de même, ſinon qu'au lieu de pièces d'or & d'argent, on leur remplit la bouche de choſes communes & peu précieu-

ſes, dans la ſeule vue de les empêcher, par cette eſpèce de frein, de tourmenter les vivans. On ferme enſuite le cercueil : on ne ſe ſert pas de clous pour en joindre les différentes pièces ; on croiroit faire inſulte au corps ; mais on le calfate avec une eſpèce de ciment très-tenace, & on l'enduit de vernis.

Avec ces précautions, l'air n'ayant point d'action ſur le cadavre, il n'eſt pas étonnant qu'on le conſerve pluſieurs années de ſuite dans la maiſon, ſans que l'odeur de la corruption ſoit incommode. Tout le temps qu'il y reſte, le fils aîné doit coucher au pied du cercueil, lui faire des offrandes & des ſacrifices d'animaux entiers, ou de tables couvertes de viandes & d'encens : c'eſt un devoir indiſpenſable, duquel perſonne ne peut s'exempter, ſans crime.

Lorſque le jour de l'enterrement eſt venu, il ſe fait une aſſemblée de parens & d'amis, vêtus de deuil, c'eſt à-dire, d'une robe de groſſe toile de coton blan-

che. Le fils, ou celui qui est à la tête du deuil, est ceint d'une corde, la tête entourée, plutôt que couverte, d'un fagot de paille, qui lui sert de bonnet : tous ont des bâtons à la main, sur lesquels ils s'appuient, comme des gens prêts à succomber sous l'excès de la douleur. Les femmes & les filles ont la tête & le visage couverts d'une pièce de toile qui les dérobe à la vue; mais qui n'empêche pas que l'on n'entende leurs gémissemens & leurs cris. Le corps du défunt est porté par vingt ou trente personnes, avec gravité, lenteur & la plus grande attention, pour qu'il ne penche pas plus d'un côté que de l'autre ; afin qu'il garde l'équilibre le plus parfait, on met sur la biere une tasse pleine d'eau : s'il n'en est pas tombé une goutte, ce qui est ordinaire, on le tient à bon présage, & on récompense les porteurs.

Toute l'assemblée précède, ou suit le corps; les génuflexions, les prosternations, les cris, les gémissemens sont réglés par

un Maître de cérémonie, au ſignal duquel tout ſe fait avec le plus grand ordre. Toutes les voix d'hommes & de femmes s'élèvent en même temps : les uns réclament le mort comme leur mari, les autres comme leur bon pere ; le plus grand nombre, comme parent, bienfaiteur, ami ; chacun en fait un éloge convenable à la qualité qu'il lui donne : ce concert funèbre finit au même ſignal, & on continue la marche en ſilence. De temps en temps on s'arrête pour faire des offrandes, & recommencer les mêmes cérémonies. Dans la marche, l'aîné des fils ſe couche à terre par intervalles, & laiſſe paſſer le corps ſur lui : cette cérémonie eſt regardée comme la plus grande marque du reſpect filial : lorſqu'il ſe relève, il pouſſe des deux mains le cercueil en arrière, comme pour engager ſon pere à retourner au ſéjour des vivans.

Le convoi eſt précédé de divers inſtrumens de muſique : on y porte des banderoles, ou eſpèces de bannières char-

gées d'inſcriptions différentes à la louange du défunt : une des principales pièces du convoi, eſt le mouchoir, où on croit avoir reçu ſon ame, que l'on porte avec circonſpection juſqu'au lieu de la ſépulture, & que l'on rapporte enſuite à la maiſon, où on le place ſur une tablette deſtinée à ce ſeul uſage.

Dans cette cérémonie, les riches offrent des animaux de toute eſpèce, & même des palais avec leurs meubles : le tout eſt de papier doré : on en brûle de temps en temps une certaine quantité. Toutes ces offrandes ſont comme autant de lettres de change que l'on expédie au profit du mort, à la vue deſquelles il trouvera, dans l'autre monde, tout ce qui lui ſera néceſſaire pour être à ſon aiſe. Outre ces offrandes, il y a beaucoup de tables chargées de viandes & de proviſions réelles, en ſi grande abondance, qu'il faut des échelles pour y atteindre : ces tables ſont abandonnées au peuple qui ſuit le convoi. Quand le corps eſt

déposé au lieu de sa sépulture, on reconduit l'assemblée à la maison, & la cérémonie se termine par un grand festin, où l'on boit à l'honneur du défunt, souvent jusqu'à l'ivresse (1).

L'appareil des funérailles est propor-

(1) Les usages superstitieux se ressemblent dans tous les pays, par quelque côté. Les festins qui terminent les cérémonies des funérailles, sont encore en usage dans plusieurs provinces de France; mais seulement dans les villages; & on y boit beaucoup. Je me souviens d'avoir lu dans le *Pour & Contre*, Ouvrage périodique de l'Abbé Prevost, que l'on eut beaucoup de peine, dans une ville d'Espagne, à retrancher des honoraires des Moines qui assistoient aux convois funèbres, la dépense du festin qu'ils devoient faire pour honorer la mémoire du défunt. L'Auteur dit que les Moines, dans la chaleur du repas, s'écrioient, après avoir bu, *viva el morto*: » & que dans le Rituel, qui leur prescrivoit ce qu'ils devoient faire en pareille occasion, il étoit écrit »: *Itaque fratres largiùs compotandum, quia perfectiùs & pleniùs indè recreantur mortui.*

tionné au Tonquin, comme par-tout ailleurs aux richesses de la famille : les Seigneurs ont plusieurs cercueils l'un sur l'autre, portés sous de riches dais, avec une escorte de Soldats & une longue suite de Mandarins, qui s'empressent, dans ces occasions, de rendre aux morts les mêmes honneurs qu'ils espèrent recevoir de leurs familles.

Les enfans sont d'autant plus intéressés à ne rien épargner dans ces occasions, que leur réputation dépend de leur générosité. On n'est pas regardé comme bon fils, qui est la première des qualités au Tonquin, comme à la Chine, si on n'a vendu quelques parties de ses biens, pour la dépense des funérailles de son pere ou de sa mere; plusieurs même vendent tout ce qu'ils possèdent, pour remplir plus dignement ce devoir.

Le temps du deuil, pour un pere ou une mere, dure trois ans : il est de trois mois de plus pour le fils aîné : on porte, pendant ce temps, des habits couleur de

cendre, & des bonnets de paille. Dans ce long intervalle, les enfans habitent peu leurs logemens ordinaires; ils couchent à terre sur des nattes : non seulement ils se réduisent aux alimens les plus simples, mais ils se font servir dans une vaisselle grossière; ils se privent de liqueurs fortes, ils n'assistent à aucune fête, le mariage même leur est interdit : s'ils manquoient à des l ix si sévères, ils perdroient leurs droits à la succession. Pendant le cours du deuil, on célèbre quatre fois l'an la fête des morts, aux mois de Mai, Juin, Juillet & Septembre. Le sacrifice qui se fait à l'expiration des trois ans, est le plus magnifique, & jette les Tonquinois dans une dépense, qui, quelquefois, absorbe toute leur fortune.

Ils s'occupent long-temps avant que de mourir du soin de se choisir un lieu pour leur sépulture; & ce choix n'est point indifférent, parce qu'ils regardent la place où ils seront enterrés,

comme pouvant influer sur le bonheur, ou le malheur de leurs descendans.

Ce lieu n'est point fixé, comme à la Chine, sur les montagnes; mais chacun a dans son Aldée, ou lieu natal, l'endroit de sa sépulture, au milieu de quelque champ cultivé. On y élève une cabane, autour de laquelle on bêche la terre tous les ans, pour empêcher l'herbe d'y croître. Ces soins cependant ne passent pas de générations en générations, parce qu'à la longue les morts ne laisseroient plus de place aux vivans, qu'ils pussent habiter, ni de terres d'où ils tirassent leur subsistance : le respect pour les sépultures qu'il est défendu de violer, sous peine de mort, a des bornes. Quelques Grands, curieux de perpétuer leur mémoire, font bâtir des caveaux où on place leurs corps : il y en a même qui font élever des temples à cet usage, avec des Ministres pour les servir, auxquels ils assignent des revenus; mais c'est le très-petit nombre, même parmi

les perſonnes qualifiées & riches. Le grand reſpect dû aux tombeaux ne s'étend guère au delà de trois ans, c'eſt-à-dire, du terme preſcrit pour le deuil, à la fin duquel on relève le corps de terre, on en recueille les os dans une petite biere que l'on enterre ailleurs. S'il arrive que les chairs ſe ſoient conſervées juſqu'à ce temps, on juge que le mort étoit un méchant homme qui a tourmenté les vivans, & qu'il ne s'eſt conſervé dans cet état de fraîcheur, qu'à leurs dépens : ſi les chairs ſont entièrement conſumées, & qu'il ne reſte que les os ſecs, on en tire un bon augure, & pour la mémoire du défunt, & pour l'honneur de ſa famille.



CHAPITRE IX.

Pratiques religieuses du Tonquin ; secte de Bout, ou des Idoles ; secte des Magiciens ; secte des Lettrés ; superstitions particulières ; Sages, ou Philosophes.

Si, par le terme *Religion*, on entend les pratiques superstitieuses, qui sont l'objet de la vénération & de l'attachement de la multitude ignorante, il n'y en a nulle part autant qu'au Tonquin; mais comme les objets de la superstition y changent continuellement, & que ce qui a été le sujet du culte public dans un temps, est tout-à fait oublié & même méprisé peu après, qu'il n'y a point de constance dans ce que la populace appelle sa Religion, on peut dire, qu'à proprement parler, il n'y en a point, & que l'on ne fait qu'y passer d'une superstition à une autre, qui prend faveur pour un temps, par l'intérêt qu'y trouve

quelque Prêtre du pays, Devin ou Bonze, enfin un Miniſtre quelconque du culte public, pourvu qu'il ſoit accrédité dans le peuple, & qu'il ait le talent de lui en impoſer.

Cependant le fond des Loix religieuſes & des ſuperſtitions qui règnent au Tonquin, vient de la Chine, qui elle-même a tiré le culte des Idoles des Indes orientales : il y a donc au Tonquin, comme à la Chine, trois ſortes de Religions, ou de ſuperſtitions dominantes; celle de Bout, ou l'idolâtrie de Foë; celle de Lanzo, ou des Magiciens, & la ſecte des Lettrés, qui eſt la même que celle de Confucius à la Chine.

I.

Sectes de Bout, ou des Idoles.

La Religion de l'Etat & de tout le peuple, eſt le culte des Idoles, dont l'origine la plus ancienne & la plus connue ſe rapporte à *Foë* ou *Thânphat.*

Voici ce qu'en racontent ses Ministres au Tonquin.

Foë étoit fils d'un Roi de l'Inde, qui ayant manqué de payer le tribut qu'il devoit à un Roi voisin, & ne se trouvant pas en état de résister aux préparatifs de guerre que l'on faisoit contre lui, envoya Foë son fils à sa Cour, pour traiter de la paix, & prendre des engagemens pour payer dans la suite le tribut plus exactement. Celui-ci non seulement appaisa le Monarque irrité; mais il gagna tellement ses bonnes graces, qu'il en obtint la fille en mariage. L'ayant conduite à la Cour du Roi son pere, au lieu de l'aider dans le Gouvernement du Royaume, & d'habiter avec sa nouvelle épouse, il disparut, & se retira dans un désert, où deux Génies s'emparèrent de sa personne, & lui suggérèrent un nombre infini de Loix, que les plus habiles de ses Sectateurs n'osent convenir de connoître toutes, tant elles sont multipliées.

Le solitaire Foë, devenu Législateur,

se fit des disciples, & par leur moyen sa Religion s'étendit des Indes aux extrêmités orientales du Monde, où elle subsiste encore en diverses sectes distinguées les unes des autres, par leurs pratiques superstitieuses & ridicules. Les dogmes principaux de sa Religion au Tonquin sont, qu'il existe un premier Être, que Foë a changé de formes plusieurs fois, & pris différens corps: qu'après la mort, il y a un lieu destiné à la récompense des bons, & un autre à la punition des méchans, ou un paradis & un enfer, dont chaque secte se fait une idée relative à ses préjugés & à ses intérêts; qu'un même homme a plusieurs ames, (sans doute de l'espèce de celles que les anciens Philosophes admettoient, des ames végétatives, sensitives & raisonnables); que les ames passent d'un corps à un autre; du corps d'une bête à celui d'un homme, & réciproquement: ainsi la Métempsycose est un point de foi. Cette Religion prescrit encore des

abstinences & des jeûnes sans nombre (1). On trouve dans les Histoires de la Chine,

(1) On place la naissance de Fo ou Foë, environ mille ans avant l'ere chrétienne, & le temps où sa doctrine & son culte furent portés à la Chine, environ soixante-cinq ans avant la même date. Son pere, que les Chinois nomment Iu-fun-vang, règnoit dans la presqu'île de l'Inde. Sa mere, Mo ya, ne cessa de rêver, pendant sa grossesse, qu'elle avoit avalé un éléphant. Elle accoucha de Fo par le côté gauche, & mourut en le mettant au monde. Il se tint debout en naissant, fit sept pas, & montrant le ciel d'une main, la terre de l'autre, sa langue se délia tout d'un coup, & on l'entendit prononcer, qu'au ciel & sur la terre il n'y avoit que lui qui méritât d'être adoré. A l'âge de dix-sept ans, il épousa trois femmes, de l'une desquelles il eut un fils : à dix-neuf, il les abandonna pour se retirer dans le desert avec quatre Philosophes. A trente ans, il sentit tout d'un coup qu'il étoit rempli de la divinité ; & se regardant lui-même comme un être divin, il ne pensa plus qu'à répandre sa doctrine, & à s'attirer la vénération du peuple, par les merveilles dont

la manière dont elle s'eſt répandue dans l'Orient : elles apprennent qu'un Empe-

---

il accompagna ſes prédications. Sa doctrine fut auſſitôt répandue dans toutes les parties de l'Orient, par quarante mille diſciples. Enfin le Dieu Fo ne pouvant ſe ſouſtraire à la loi commune à tous les hommes, mourut à ſoixante-dix-neuf ans. Sa doctrine extérieure étoit celle que l'on ſuit encore au Tonquin, & dont nous avons cité les points principaux. On prétend qu'à l'approche de la mort, il aſſembla ſes diſciples favoris pour leur déclarer que juſqu'alors il n'avoit parlé que par figures ; mais que la vraie doctrine étoit, qu'il n'y avoit d'autre principe que le vuide & le néant, que tout étoit ſorti du néant, & devoit y rentrer, que telle étoit la fin de toutes les eſpérances : ce qui eſt l'athéiſme le plus décidé. Mais il y a grande apparence que cette prétendue déclaration de Fo a été imaginée long-temps après ſa mort : on ne la trouve que dans quelques livres Chinois, connus ſeulement de ceux qui ſont une profeſſion ſecrète de l'athéiſme. L'état le plus marqué d'inaction, celui qui approche le plus de l'anéantiſſement, eſt la perfection de ſes Sectateurs. Le

reur vit en songe un homme d'une grandeur extraordinaire, qui lui ordonna

---

grand Lama, qui prétend avoir succédé à ses prérogatives, n'a d'autre travail que de satisfaire les besoins de la nature; à peine daigne-t-il parler; son état est l'immobilité : il croit représenter ainsi le souverain Être. Les Siamois donnent pour titre distinctif à leurs Rois celui d'Immobile. Les Rois de Cananor regardent l'inaction comme le premier de leurs priviléges. L'idolâtrie de Fo est généralement répandue dans tout l'Orient, à quelques différences près. Les Lamas, les Talapoins, les Bonzes, les Hochangis, prêchent la même doctrine dans la Tartarie, à Siam, à la Chine, au Japon, à Ceylan. On prétend que le songe de la mere de Fo a donné lieu aux honneurs que presque tous les Rois des Indes rendent à l'éléphant blanc, qu'ils mettent au rang de leurs possessions les plus précieuses. Voyez *la description de la Chine, par du Halde*. Les *Mémoires de le Comte*, prœm. declarat. scientiæ sinicæ, *par le P. Couplet*. Les *Voyages de la Loubere & de François Pyrrad*. Le célèbre Auteur de l'Esprit des Loix, a remarqué, l. 14, chap. 5, & l. 24, chap. 11, combien la secte

d'aller chercher & de recevoir la Loi du grand Occident : il étoit résolu d'y aller lui-même ; mais sur les représentations & les prières de son Conseil, il resta à la garde de son Empire, & chargea quelques Seigneurs de sa Cour d'aller dans les régions occidentales chercher cette Loi. Les Chinois s'embarquèrent, & après quelque temps d'une navigation qui leur parut très-longue, ils résolurent d'aborder à la première terre qu'ils découvriroient, & ce fut dans l'Inde, qu'ils appellent actuellement le petit Occident, depuis que l'Europe leur est connue, & à laquelle ils donnent le nom de grand Occident, où il n'étoit guères possible qu'ils pussent jamais parvenir par la route qu'ils avoient prise, eu égard à leur peu

---

ou l'idolâtrie de Foë avoit causé de maux dans les Indes, en fomentant la paresse naturelle des habitans. On en peut juger par les excès superstitieux auxquels se livrent ses Sectateurs les plus zélés.

d'habileté dans la navigation. Il paroît cependant que c'étoit-là qu'ils devoient chercher la connoiſſance de la Religion & des Loix que le grand ſpectre avoit indiquées à l'Empereur. Il eſt aiſé de voir par ce récit, que cette tradition eſt bien poſtérieure au premier établiſſement de l'idolâtrie à la Chine.

Auſſitôt que les députés Chinois eurent pris terre, ils acquirent quelques connoiſſances de la Religion de l'Inde, & amenèrent avec eux des Bonzes ou Bramines, pour s'établir dans leur pays, & former des Miniſtres qui puſſent les ſeconder. L'Empereur les reçut avec diſtinction, & fit publier, ſur leurs inſtructions, la Religion de Foë dans toute l'étendue de ſa domination : il défendit de tuer des animaux, ordonna que l'on bâtit des Temples, ou des Oratoires, de demi-lieue en demi-lieue : il fit même élever dans ſa ville Impériale une haute tour, ſpécialement deſtinée au culte de la nouvelle Religion. Cette tour, à ce

qu'ont rapporté depuis les Lettrés, a été renversée plusieurs fois par la foudre : ils assurent même que l'Empereur qui établit ce culte, ainsi que ses successeurs qui l'ont imité, ont tous été malheureux, & ont attiré une longue suite de disgraces sur leurs sujets. Cependant le culte de Foë a fait de grands progrès à la Chine, & s'est toujours maintenu parmi le peuple, quoique ce ne soit pas la Religion de l'Etat, puisque les Empereurs, à leur avénement au trône, le proscrivent comme une Religion étrangère : mais malgré cette défense, ils ne laissent pas de bâtir, même dans l'enceinte de leurs palais, des Temples aux Idoles, & des Monastères aux Bonzes dans le Royaume; sans doute par complaisance pour leurs femmes, attachées à cette espèce de culte, & par politique pour leurs intérêts, qui les engage à ménager le peuple qui est généralement dévoué à l'idolâtrie.

Au Tonquin, la Religion de Foë doit

être regardée comme celle de l'Etat ; le Chova, ou le Général des forces du Royaume, dans la personne duquel réside toute la puissance du sceptre, se fait une gloire de la soutenir ; tandis que le Dova, ou celui qui a le titre de Roi, ou d'Empereur sans autorité, est le chef de la Religion des Lettrés, ou du culte que l'on rend au ciel, ou au souverain Être.

Il doit y avoir dans chaque bourg, ou Xâ, un Temple d'Idoles. Ces édifices sont plus ou moins considérables, suivant la richesse du pays. En général, ils sont assez négligés, & ressemblent à des espèces d'angars ouverts de tous les côtés, dans lesquels on voit quelques Idoles suspendues, ou placées sur des tables, sans aucun ornement. Chacun de ces Temples a son gardien, qui jouit des terres & revenus attachés à la maison de l'Idole qu'il sert : chaque particulier est obligé de lui donner tous les mois une certaine quantité de riz & une petite somme en deniers.

Les

Les Temples principaux ſont bâtis avec plus de dépenſe : quelques-uns ont des tours & des eſpèces de clochers ; ceux-ci mieux fondés, ſuffiſent à l'entretien de différentes communautés de Bonzes, ou de Religieux qui vivent enſemble, & portent un habit ſemblable à celui des gens du pays, dont la couleur eſt gris-blanc. Ils ſont obligés de ſe raſer la tête, & de garder la continence : il leur eſt défendu de rien manger de tout ce qui a eu vie, de boire du vin, ou de quelque autre liqueur qui enivre ; ils s'abſtiennent d'oignons & de toute plante, ou racine d'une odeur forte ; ils récitent en commun & à des heures marquées, des prières dans une langue qu'ils entendent à peine : leur Chef, ou Supérieur, doit être un Lettré en grade : ils ne font aucune fonction de Sacrificateurs ; leur emploi ſe réduit à ſervir les Pagodes, ou Temples des Idoles, & à exercer la Médecine parmi le peuple. La plupart ſubſiſtent des aumônes qu'on leur fait. Il y a

aussi des communautés de Religieuses qui vivent retirées dans leurs cloîtres, d'où elles ne sortent que pour jouer des instrumens de musique aux funérailles : elles n'ont pas la réputation d'être les femmes les plus chastes du pays.

Il s'en faut beaucoup que ces communautés Religieuses des deux sexes soient aussi multipliées au Tonquin qu'à la Chine ; aussi n'y font-elles presque aucune sensation : on ne s'apperçoit pas qu'elles soient à charge au peuple, ni qu'elles abusent de sa crédulité pour extorquer des aumônes. Le caractère de tous ces Bonzes est fort humain ; ils ne sont ni intolérans, ni persécuteurs ; ils n'ont aucune aversion pour la religion Chrétienne, & n'approuvent pas que l'on inquiete, ni que l'on punisse ceux qui l'embrassent. Ils prétendent que Foë & Jésus-Christ étoient frères ; le premier, l'aîné ; le second, le cadet, qui, par ambition, ayant voulu s'élever au dessus de son aîné, fut attaché à une croix par

l'ordre de ſon frere ; que nonobſtant le ſupplice dont il eſt mort, c'eſt bien fait de l'honorer ; mais ſans préjudice du culte que l'on doit rendre à Foë. Telle eſt l'idée qu'ils ont du divin Auteur de la religion Chrétienne.

Il n'y a pas au Tonquin de Bonzes ſolitaires comme à la Chine : les idées des Tonquinois, en matière de religion, ne ſont pas exaltées ; ils ne feroient pas propres aux jeûnes & aux abſtinences de ces reclus. Quelques-uns ont eſſayé d'en impoſer au peuple, en feignant de jeûner très-auſtèrement ; tandis qu'ils mangeoient en ſecret de toutes ſortes de viandes avec excès, & qu'ils s'enivroient de liqueurs fortes : mais leur impoſture a été bientôt reconnue, & ils ont été couverts de la confuſion qu'ils s'étoient juſtement attirée.

Les fêtes, même les plus ſolemnelles des Idoles, n'ont point de jour fixé, dans l'année, pour leur célébration : cependant la cinquième lune eſt le temps le plus

ordinaire des processions & des sacrifices que l'on fait en leur honneur. Les Dévots vont aux Temples le premier & le quinzième jour de la lune : ils offrent des présens aux Bonzes & aux Gardiens des Pagodes; ensuite on promène l'Idole, & on oblige les hommes & les femmes de chaque bourg ou village, de lui faire cortége, revêtus de leurs plus beaux habits. Un des derniers Rois, autant pour se divertir, que pour honorer ses Idoles, faisoit faire de temps en temps de ces processions dans la province du Midi, pour lesquelles chaque bourg étoit obligé de fournir un certain nombre d'hommes & de femmes habillés uniformément : le spectacle en étoit assez régulier. Les mêmes cérémonies se pratiquent dans la ville royale. De temps en temps on fait par tout des processions solemnelles, pour honorer les Génies, ou les Mânes; mais quelque importantes que puissent paroître ces fêtes à ceux qui les ordonnent, elles n'obligent jamais

d'interrompre les travaux ordinaires de la campagne.

Le Chova, qui règnoit il y a environ quarante ans, étoit ſujet à des accès de dévotion, qui l'obligeoient à tenir continuellement, dans ſon palais, une troupe de Bonzes, pour faire des jeûnes à leurs modes, & diverſes cérémonies en l'honneur de leurs Idoles. Il les envoyoit purifier la ville, ſur laquelle ils répandoient, par aſperſion, une certaine eau luſtrale. Quelques-uns de ces Bonzes, qui avoient vu les cérémonies de la Religion Chrétienne, & l'appareil avec lequel les Miſſionnaires les pratiquent, trouvoient les leurs trop ſimples & trop groſſières; ils en imitoient quelques-unes, au moins celles de décoration extérieure; ils ſe revêtoient d'eſpèces de tuniques, d'étoffes plus précieuſes que leurs habits ordinaires, qu'ils appeloient l'habit de grace, lorſqu'ils devoient faire quelque fonction de leur état; ils avoient même établi dans quel-

ques Pagodes, l'uſage des cierges.

Le culte de repréſentation de toutes ces Idoles, conſiſte dans les ſacrifices, la lutte, les comédies, les feſtins. Le jour de l'exercice venu, on propoſe des prix pour la lutte : ceux qui entrent dans la lice, ſe dépouillent de leurs habits, & ſe ceignent les reins d'une piéce entière de toile, qu'ils ſerrent aſſez pour que l'on ne puiſſe avoir aucune priſe ſur eux. Les deux Athletes emploient toutes ſortes de ruſes pour ſe ſurprendre & ſe terraſſer l'un ou l'autre : ils s'entrelaſſent les bras & les jambes ; ils s'embraſſent par le corps, ſe ſoulèvent de terre, ſe renverſent à demi, & celui que l'on croyoit déjà vaincu, recommence le combat avec plus d'ardeur : toutes les parties du corps travaillent, & font les plus grands efforts; mais les Lutteurs ne ſe donnent jamais de coups : leurs combats ſont plus d'adreſſe que de violence, & n'en ſont que plus intéreſſans pour un peuple qui n'eſt

pas ſanguinaire. La plupart de ces Athlètes n'ont que ce talent pour gagner leur vie.

Les Hommes non mariés égorgent les victimes, qui ſont ordinairement des cochons, quelquefois des buffles, des bœufs, des poules, des canards. Lorſque ces animaux ſont bien lavés, on les apporte ſur des tables devant l'Idole. Les Chefs les plus diſtingués du lieu, offrent le ſacrifice, préſentent la victime au Dieu, ou Génie, lui font des complimens, rendent graces des bienfaits reçus, & en demandent la continuation pour l'avenir : ils ſe proſternent enſuite contre la terre, qu'ils battent avec le front ; ils ſe relèvent & ſe proſternent de nouveau juſqu'à trois fois. Tous les hommes qui ont atteint l'âge de vingt ans, ſont obligés de faire la même cérémonie ; mais les femmes & les enfans ne ſont admis qu'au ſpectacle, & non à adorer la Divinité.

Les comédies font une partie conſidérable du culte des Idoles : elles

ſe jouent dans les Temples, où il y a des troupes de Comédiens & de Comédiennes attachées à leur ſervice : on les paye, non à raiſon de leur talent, mais à proportion de leur nombre & de la durée des piéces. Ces ſortes de ſpectacles conſiſtent en repréſentations d'anciennes hiſtoires du pays, à réciter des piéces de poéſie, à exécuter des concerts de voix & d'inſtrumens, & des danſes diverſes : ils durent le jour & la nuit ſans interruption, les Acteurs & les Spectateurs ſe ſuccédant continuellement. Les inſtrumens ſont des tambours de différentes grandeurs, des flûtes & pluſieurs eſpèces de violons, ou de guitares : la muſique n'en eſt pas déſagréable ; ceux qui l'exécutent, obſervent entr'eux une méthode qui leur tient lieu de meſure, & qui empêche la confuſion des parties & des inſtrumens.

Ces ſpectacles ſont accompagnés de feſtins : les habitans du lieu où on célèbre la fête, ſont obligés de faire ſervir

au Temple une table couverte de riz, de viandes, de poiſſons & de différens fruits cruds & confits : chacun y contribue, ſuivant ſes facultés, & eſt aſſis au ſpectacle & au feſtin, ſelon ſon rang d'ancienneté, ou de dignité. On invite les villages voiſins à ces fêtes ; ſouvent il y en a pluſieurs de ſociété qui s'aident mutuellement, & fourniſſent ce qui eſt néceſſaire à la célébration des ſacrifices, à la pompe des proceſſions, & au ſervice des feſtins.

Pour fournir à toutes les dépenſes qu'exigent la conſtruction & réparation des Temples, l'entretien des Miniſtres & Gardiens, les frais des ſacrifices, on impoſe une capitation que l'on eſt obligé de payer, ſous les plus fortes peines. Pour rendre au peuple ce joug plus facile à porter, on l'entretient de prétendus miracles des divinités, des guériſons qui s'opèrent par leur puiſſance, de leurs fréquentes apparitions : mais on les craint plus qu'on ne les aime, parce qu'en gé-

néral on eſt perſuadé qu'elles ſont plus de mal que de bien, & que l'on a plus de calamités à redouter d'eux, que de faveurs à en attendre. Cette idée ne rend les peuples que plus intéreſſés à les appaiſer & à ſe les rendre propices : leur grand objet eſt de les réduire à l'inaction.

Dans quelques endroits où le Génie eſt honoré, ſous la figure d'un chien, on lui offre, pour premier préſent, le jour de la ſolemnité, des ordures d'enfant. Les ſacrifices ordinaires viennent enſuite. Plus anciennement, & lorſque ce peuple n'avoit pas des mœurs auſſi douces qu'à préſent, il arrêtoit les Etrangers qui avoient le malheur de paſſer ſur ſes terres, leur faiſoit perdre la raiſon par des breuvages préparés exprès; puis il les immoloit à ſes Idoles, perſuadé qu'aucun ſacrifice n'étoit plus capable d'éloigner les maux qui pouvoient le menacer. Cette barbarie atroce, quoique défendue en tout temps, ſous peine de mort, a joui long-temps de l'impunité

que l'on achetoit par les grands préſens que l'on faiſoit aux Mandarins, pour qu'ils ne fiſſent aucunes recherches dans ces circonſtances.

Rien n'eſt plus contradictoire que la conduite de ces peuples, comparée avec leur croyance. La Métempſycoſe eſt un de leurs dogmes religieux ; il leur eſt défendu, en conſéquence, de tuer aucuns animaux; cependant ils immolent des victimes à ces mêmes Divinités qui défendent de les faire mourir : ils conviennent aiſément des conſéquences abſurdes de leurs actions, relativement aux préceptes de leur loi ; mais ils prétendent que les Bonzes & les Gardiens des Temples, ſont chargés de les obſerver pour le reſte de la Nation : ceux ci ne s'en acquittent pas mieux, & vivent en ſecret comme les autres. Il eſt vrai que dans les calamités publiques, pour appaiſer les Dieux & les Génies irrités, on fait des défenſes de tuer des animaux pendant un certain temps. On appelle alors des Bonzes pour

célébrer des jeûnes ſolemnels & publics : mais ces jeûnes ſont, pour ceux qui les payent, d'une cherté exceſſive, & les repas qui les accompagnent, ſont beaucoup plus ſomptueux que les feſtins des jours de fêtes. On ne ſert, à la vérité, que des légumes & des racines ; mais les plats ſont multipliés & préparés avec le plus grand ſoin, & on y joint des pâtiſſeries & des confitures de toute eſpèce.

Sans préjudicier au culte de Foë, établi par-tout, chaque ville ou bourg ſe choiſit un Génie tutélaire, ou patron propre : il y en a d'anciens & de nouveaux ; on en change quand on le juge à propos. Rien de plus ridicule que ces Génies & le culte qu'on leur rend : ce ſont des animaux, quelquefois les plus vils, des ſerpens, des tigres, des chiens, des chats, des bœufs, des poiſſons : plus ſouvent, & avec plus de raiſon, ce ſont des hommes qui ont bien ſervi la patrie ; ſouvent auſſi ce ſont des mal-faiteurs, ou des criminels qui ont été condamnés à

une mort ignominieuſe qu'ils ont ſubie, & dont le Souverain fait enſuite l'apothéoſe. Le grand Cham-ghi, Empereur de la Chine, fit tenailler & périr dans les tourmens les plus cruels un Seigneur de ſa Cour, attaché aux Souverains de l'ancienne race, & après ſa mort, il lui fit bâtir un Temple pour honorer ſa fidélité. Communément ce ſont les Devins qui, interrogés à l'occaſion de quelque malheur, ou d'une maladie épidémique, qui affligent une ville ou une province, répondent qu'on a irrité le Génie qui réſidoit en tel animal, ou en tel homme; & que, pour l'appaiſer & ſe le rendre favorable, il faut l'adorer ſous telle figure. Il n'eſt pas difficile de déterminer des gens de cette eſpèce à prononcer la déciſion que l'on ſouhaite. On a vu des Communautés ſe choiſir pour Génies, des hommes vivans. Un Mendiant perſuada aux habitans d'un bourg, qu'il étoit leur Génie; en conſéquence, on ſe fit un devoir religieux de le bien

nourrir & de le combler d'honneurs. Dans ces ſortes de cas, on peut, moyennant une ſomme d'argent, être aſſocié aux droits & prérogatives du Génie : ceux qui ont acheté ces places de diſtinction, mangent, les jours de fête, à la table du Dieu, & après leur mort, on leur offre des ſacrifices.

Les Tonquinois ont encore des Dieux domeſtiques, à l'exemple des Chinois; des Dieux termes, qui préſident aux bornes des champs, des Eſprits qui gardent les montagnes, le foyer de la maiſon, la porte.

On place à l'entrée des Pagodes conſidérables, les ſtatues coloſſales des Génies qui préſident à ces Temples, & les gardent, ainſi que le pays : ils ont le viſage noir, des cornes ſur la tête, un air menaçant; le reſte du corps doré : on ne les repréſente que comme terribles, formidables & forts, ſuivant l'idée que ces peuples en ont. C'eſt ainſi que parmi nous le vulgaire repréſenteroit les Dé-

mons, ou Eſprits mal-faiſans : ce culte paroît être de la plus haute antiquité dans les Indes, ainſi que le dogme de la Métempſycoſe, que Pythagore apprit des anciens Bramines, & qu'il eſſaya, ſans ſuccès, d'établir en Grece & en Italie; mais qui s'eſt conſervé juſqu'à préſent, dans toutes les régions orientales, & même au Japon.

Il ne paroît pas que les Tonquinois aient jamais adoré le ſoleil, la lune, ni les étoiles : le peuple ſeulement ſemble rendre quelque culte au ciel dans ſes ſacrifices particuliers; il fait des révérences vers les quatre points principaux du ciel, ou du globe : les dévots, ſur-tout les Mandarins, jurent à chaque moment par le ciel; ils ſemblent le regarder comme le ſouverain Juge, dont les décrets ſont irrévocables & abſolus : ils le réclament dans leurs peines, & dans les injuſtices qu'ils éprouvent. Par-tout on trouve établie l'idée d'un Dieu Suprême, vengeur du crime, & rémuné-

rateur de la vertu. Ils croient un paradis situé à l'occident, & un enfer où ils imaginent que l'on souffre tous les genres des supplices les plus cruels, dont le feu est sur-tout l'agent le plus terrible : mais cette idée est si peu développée en eux, qu'ils ne peuvent dire ce que c'est que le bonheur ou les peines d'une autre vie; s'ils sont éternels; quel est le Dieu qui préside au paradis ou à l'enfer, à la transmigration des ames. Il n'est pas étonnant que leurs réflexions ne puissent s'élever jusques-là : le culte de leur religion est tout matériel, ainsi que nous l'avons vu : la puissance des Divinités qu'ils adorent, n'influe que sur des objets sensibles, tels que la disette ou l'abondance des denrées, la santé ou la maladie, le succès des affaires temporelles. Cependant quelque ancienne & absurde que soit l'idolatrie dans l'orient, on ne trouve aucune preuve, aucune tradition qui indique que la prostitution ait jamais fait partie du culte public, ainsi qu'il est

arrivé dans quelques régions de l'Asie occidentale, de l'Afrique & de l'Europe : aucune cérémonie n'y a jamais érigé en acte de Religion la débauche la plus outrée, telle qu'elle se pratiquoit aux mystères de Venus & d'Isis.

Toutes les opinions ridicules & les superstitions dont nous venons de parler, n'empêchent pas qu'il ne règne au Tonquin une sorte d'honnêteté morale, fondée sur l'idée si naturelle & si vraie du juste & de l'injuste, de la noblesse, qui consiste à faire le bien, & de la honte à commettre le mal. Les gens de bien qui ne sont pas le plus grand nombre, craignent de faire tort à qui que ce soit : ils sont charitables, humains, compatissans ; mais en général, leurs mœurs répondent à leur croyance ; on leur indique tant de moyens d'intéresser leurs Dieux pour leurs passions, qu'il n'est pas étonnant que leur conduite soit déréglée, & que l'on ne puisse se fier à leur bonne foi : ils ressemblent beaucoup aux Chinois avec lesquels ils ont une origine commune.

II.

Secte de Lanzo, ou des Magiciens.

Cette branche de la Religion du Tonquin n'a aucune espèce de culte autorisé : tous ceux qui la professent en sont les Ministres publics, ou aspirent à l'être. Elle ne paroît avoir d'autre origine que l'intérêt de ceux qui l'exercent, & la crédule superstition de ceux qui en espèrent tirer quelque secours, ou quelque connoissance particulière. Ainsi on doit moins la regarder comme faisant partie de la Religion, proprement dite, que comme l'effet d'une superstition aveugle.

Cependant elle s'est acquis la considération des Grands & le respect du vulgaire. On consulte ses Chefs dans les occasions importantes, & leurs réponses passent pour des inspirations du ciel. On verra que l'intérêt des hommes & leur folle espérance de pénétrer dans les secrets de l'avenir, ont établi & conservent partout les mêmes pratiques ridicules.

Cette ſecte reconnoît pour ſon Auteur un certain Lao-kun, né à la Chine, que l'on dit avoir été quatre-vingts ans dans le ſein de ſa mère, dont il déchira enfin les flancs pour jouir de la lumière du jour. Son Général, ou Chef, réſide à la Chine : tous les trois ans, il eſt obligé de venir rendre ſes hommages à l'Empereur régnant, dont la coutume eſt de s'avancer quelques pas pour le recevoir, honneur qu'il n'accorde à aucun autre Grand de ſon Empire (1).

---

(1) Les Auteurs Chinois diſent que le Philoſophe Lao-kun, Auteur de cette ſecte, naquit environ cinquante-deux ans avant Confucius : ſa doctrine eſt un mêlange de celle Foë, & de ſuperſtitions abſurdes qu'ils y ont ajoutées : elle a été long-temps mépriſée à la Chine ; mais ſous la dynaſtie des Tang, qui a duré depuis l'an 618 de notre ere, juſqu'en 907, ces ſuperſtitions prirent tant de crédit, qu'on donna à ſes Miniſtres le titre de Tien-ſſée, (Docteurs céleſtes). On éleva un ſuperbe Temple à Lao-kun. Les ſucceſſeurs du

On ne connoît ni temples, ni cérémonies publiques propres à cette ſecte: elle n'a de rapports qu'au Démon & aux Génies mal-faiſans, auxquels on doit faire des ſacrifices pour les adoucir & les empêcher de nuire aux hommes, & quelquefois auſſi pour les y engager; car ſi on a des graces à attendre, on a auſſi des vengeances à exercer; & chez un peuple ignorant & ſuperſtitieux, la paſ-

---

Chef de cette ſecte ſont honorés pour toujours de la dignité de grands Mandarins: ils réſident dans une bourgade de la province de Kiang-ſi, où ils ont un palais magnifique. On y voit un grand concours de peuples qui s'y rendent des provinces voiſines, pour demander des remèdes à leurs maux, pour apprendre leur deſtinée, ou ce qui doit leur arriver dans la ſuite de leur vie; & ils reçoivent du Tien-ſſée un billet rempli de caractères magiques, avec lequel ils s'en retournent contens, ſans regretter l'argent que leur coûte cette faveur ſingulière. Les Miniſtres de cette ſecte ont introduit dans l'Empire, cette multitude d'eſprits mal-faiſans, inconnus avant eux, qu'ils

ſion n'épargne aucun moyen pour ſe ſatisfaire.

Si on interroge ces prétendus Magiciens ſur leurs dogmes ſecrets, ils diſent qu'ils reconnoiſſent un premierprincipe, qu'ils appellent le vuide, parce qu'ils ne tombent pas ſous les ſens; & ils avouent que ceux qui ſont ſous la protection de ce premier être, n'ont rien à redouter du Démon, ou des Génies mal-faiſans, qui ne peuvent leur nuire. Cette

---

honorent comme des Divinités indépendantes de l'Etre Suprême. . . . Ils agiſſent comme au Tonquin, de concert avec les Devins. Il eſt étonnant qu'un Souverain auſſi cenſé que l'étoit le grand Chang-Hi, dans un auſſi long règne que le ſien, n'ait pas eſſayé de détruire des ſuperſtitions auſſi déshonorantes & auſſi préjudiciables au bien de ſes ſujets ! On ne dira pas que des ſuperſtitions de ce genre conviennent au genre des peuples & à l'exigence du climat : car il n'eſt pas poſſible de les appeler Religion. . . . . Voyez *la Chine, du P. du Halde, tom. 3, pag. 19 & ſuivantes, édit. de Hollande.*

idée est assez raisonnable de la part de gens de cette ignorance ; & elle suffiroit pour faire tomber tout le crédit des Magiciens : mais ils ajoutent que ce Dieu souverain, ou premier Principe, ne se soucie ni des adorations, ni du culte des mortels ; que le peuple n'est pas digne d'en approcher pour lui rendre ses hommages : en un mot, ils font Dieu, semblable à leurs Rois, qui n'admettent à leur présence que quelques grands Seigneurs. Aussi disent-ils qu'il est peu important de rendre un culte solemnel à un Dieu indifférent sur les respects des hommes, & trop bon pour faire du mal, & que l'essentiel est de se concilier la faveur des Génies mal faisans, sans cesse occupés à nuire ; & qu'au moins il ne faut rien omettre pour les obliger à l'inaction. Ce sont eux qui font tout le mal, & on ne parle d'autre chose que d'apparitions de Diables, de corps dont ils s'emparent, de maladies, de morts même qu'ils procu-

rent, d'incendies qu'ils allument, de tempêtes qu'ils excitent, & de quantité d'autres fléaux dont ils affligent les hommes. Il n'y eut jamais de Nation si crédule à cet égard, que les Tonquinois; ils ont la plus grande curiosité d'être témoins de l'apparition de ces Esprits : toute crainte cesse, dès qu'il est question de les voir; on y court avec empressement; il semble qu'on n'ait plus rien à en redouter. Cette folle crédulité ne leur est pas si particulière, qu'elle ne règne sourdement parmi des Nations qui passent pour être beaucoup plus instruites & mieux policées.

On ne peut douter que des imposteurs plus avides encore du gain, que de l'espèce de considération que l'on accorde à leurs prétendues connoissances, n'aient profité de l'imbécille crédulité du peuple, pour se faire un état distingué, & en tirer les moyens de subsister, sans être obligés à aucun travail; ce qui, dans les Indes, est un objet de la première importance.

Ils offrent aux Démons des sacrifices

des meilleures viandes, & des denrées choisies, si ceux qui les consultent, sont en état de les fournir. Ces Génies se nourrissent, disent-ils, de la fumée; si elle leur manquoit, ils seroient contraints de manger de la boue, ou de la terre; ce qui les rend de très-mauvaise humeur, & les irrite contre les hommes qui manquent aux attentions qu'ils leur doivent. Les Tonquinois se persuadent bonnement que ces Génies ayant un corps d'une matière très-subtile, il ne peut tomber sous les sens; mais qu'ils n'en sont pas moins présens aux sacrifices, & qu'ils s'enveloppent dans les tourbillons de fumée, qui s'élèvent des victimes que l'on fait cuire.

La doctrine des Magiciens est toujours associée à l'art des Devins; ils ne peuvent rien les uns sans les autres. La divination ne s'exerce pas au Tonquin comme chez les Grecs & les Romains, par le vol des oiseaux, ou l'inspection des entrailles des victimes immolées: ce sont des aveugles

gles qui professent ordinairement cet art; ils devinent, par le moyen des conjectures qu'ils tirent de certaines pratiques qui leur sont familières, telles que l'âge, le nom, le jour de la naissance des personnes qui les consultent, des constellations sous lesquelles elles sont nées; ou ils jettent les sorts, & ils emploient pour cela deux moitiés de boules qu'ils font rouler, & tâtent ensuite quelles en sont les positions, lorsqu'elles sont arrêtées; ou un paquet de petites baguettes qu'ils laissent tomber de quelque hauteur, dont l'arrangement, en tombant, leur fait deviner ce que l'on veut savoir (1);

(1) Cette espèce de divination est encore en usage à la Chine : l'anecdote qui suit, en détaille le procédé.

Corneille Matelief, Amiral d'une flotte Hollandoise, entra dans un Temple de l'isle de Lamao, située sur les côtes de la Chine, dans le voisinage de Canton. Il y vit trois Idoles, avec une table devant la principale, sur laquelle étoient quelques petites coupes

ou trois pièces de cuivre, qu'ils jettent plusieurs fois à terre dans un espace où

---

de porcelaine remplies d'eau & de riz : il y avoit aussi une lampe & un petit autel pour les parfums. La table offroit encore deux petits morceaux de bois, que l'on auroit pris pour les deux parties d'une boule coupée par le milieu, creux par dedans, chacun de la grosseur du poing. On demanda aux Insulaires ce qu'ils en faisoient. Ils répondirent, qu'à l'arrivée des Etrangers ils s'en servoient pour connoître si c'étoit des gens doux & traitables. L'Amiral voulut savoir quelle idée ces sorts leur avoient fait prendre de lui : ils lui dirent qu'ils le croyoient honnête homme. Il leur demanda s'ils pouvoient connoître quelle seroit la destinée de sa flotte, & si elle seroit bien reçue à Canton. Alors un d'entr'eux ayant pris les deux morceaux de bois dans sa main, & les ayant jetés à terre, la partie creuse des deux morceaux se trouva dessus. Elle se trouva la seconde fois dans la même situation ; mais la troisième fois le creux des deux demi-boules se trouva dessous. Chaque fois que l'Insulaire les jetoit, il adressoit quelques mots à son Idole : ensuite ayant

ils peuvent atteindre avec leurs mains ; ils ſentent chaque fois ſur quelle face elles ſont tombées, & après avoir prononcé quelques mots, dont le ſon ne paſſe pas leurs lèvres, ils donnent la réponſe qu'on leur demande ; c'eſt-à-dire qu'ils indiquent les cauſes d'une maladie, qui ſont ordinairement tel ou tel Démon qui eſt irrité ; les ames des aïeux, des parens qui ont faim, ou qui s'en-

---

conſulté un écrit qui étoit attaché aux murs du Temple, il aſſura l'Amiral que ſa flotte ſeroit bien reçue à Canton. On lui fit d'autres demandes auxquelles il répondit avec les mêmes cérémonies. Matelief leur fit dire que toutes leurs cérémonies n'étoient que de miſérables ſuperſtitions ; que les Hollandois croyoient au ſeul Dieu qui gouverne le ciel & la terre, qui réſerve des punitions au crime, & des récompenſes à la vertu ; que des Idoles, ſans mouvement & ſans connoiſſance, n'étoient propres à rien : ils répondirent que ce qu'il leur diſoit leur paroiſſoit fort raiſonnable ; mais qu'ils étoient obligés de ſuivre les coutumes de leur pays. *Hiſt. gén. des Voyages, tom. 8, pag. 346.*

nuient d'être seules dans l'autre monde, & qui viennent chercher compagnie dans leurs familles, qu'il faut nourrir & rassasier, afin qu'elles prennent patience, & n'abrégent point la vie de leurs descendans.

Le Devin est toujours d'avis, que, pour appaiser les Démons ou les ombres des morts, il faut appeler le Magicien principal pour sacrifier aux Manes, & les conjurer. Celui-ci qui est accoutumé à suivre l'intention du Devin, s'y conforme dans sa conduite : il prend son livre, dans lequel il prétend trouver la cause & le résultat de tous les effets naturels & surnaturels ; il ne manque pas d'attribuer la maladie au Démon, à quelque Génie de l'eau, à des défunts qui sont fâchés contre leurs enfans : il commence ses conjurations, vêtu d'une manière bizarre ; il s'agite ; il parle tantôt avec douceur, tantôt d'un ton menaçant : il se fait accompagner du bruit des cymbales, des trompettes, des bassins de

cuivre, & lui-même ne ceſſe de ſonner une petite cloche qu'il tient à la main; il prononce fort haut quelques mots, qu'il eſt impoſſible d'entendre au milieu du bruit qui fait partie de la cérémonie. Pendant ce temps-là, il brûle des papiers dorés & argentés de différentes figures, des monnoies de même matière, des parfums; il préſente à l'Eſprit de la chair, du poiſſon, des volailles; il répand ſur l'eau, ou ſur la terre, quelques gouttes de vin; & comme les Génies ou les Manes ne ſe nourriſſent que de la plus fine ſubſtance de la fumée des offrandes, tout ce qui eſt matériel, reſte au Magicien & au Devin, que l'on paye d'ailleurs de leurs peines. On n'appelle le Magicien, que lorſque les malades paroiſſent à l'extrêmité; ce qui lui facilite les moyens de faire durer ſes conjurations, ſes prieres, ſes cris, ſes ſauts, aſſez long-temps, pour attendre le moment où le ſort du malade paroît ſe décider pour la vie ou pour la mort; il le conſidère attentivement, & rend

un oracle conforme aux circonstances. Depuis quelque temps, les Magiciens ont imaginé une nouvelle manière d'opérer des guérisons ; ils donnent au malade un certain nombre de coups de baguettes, frappent du pied en cadence, & récitent des espèces d'oraisons.

Si le malade ne se rétablit pas, ou si les malheurs & l'infortune des particuliers ne cessent pas, alors on consulte de nouveau, on recommence les sacrifices, avec les mêmes cérémonies & les mêmes dépenses. Malgré le peu de satisfaction que l'on en retire, les Tonquinois sont tellement attachés à ces pratiques folles & superstitieuses, qu'il est rare qu'ils appellent des Médecins dans leurs maladies, ou qu'ils leur accordent autant de confiance qu'à leurs Magiciens.

Les Tonquinois observent des jours heureux & malheureux; ils sont même marqués dans leurs almanachs : mais ces indications ne leur suffisent pas; & lorsqu'ils sont sur le point d'entreprendre

un voyage, de bâtir une maiſon, d'intenter un procès, de marier leurs enfans, ou de faire quelque entrepriſe également importante; ils conſultent le Devin, qui déſigne le jour favorable pour la commencer : enſuite on appelle le Magicien qui fait les conjurations & les ſacrifices propres à aſſurer le ſuccès. Enfin la crédulité de ce peuple eſt portée au point que certaines rencontres, qu'il regarde comme malheureuſes, l'arrêtent tout court dans ſes projets : ſi un homme, qui veut faire un voyage, trouve, en ſortant de chez lui, une femme ſur ſon chemin; il rentre auſſitôt, & attend une rencontre de meilleur augure.

Les Magiciens s'attribuent auſſi le pouvoir de chaſſer les Eſprits malins des maiſons dont ils ſe ſont emparés; ils commencent par invoquer d'autres Eſprits, avec les formules en uſage, & tâchent de chaſſer un Démon par un autre: enſuite ayant appliqué ſur le mur des feuilles de papier jaune, ſur lequel ſont

tracées des figures horribles; ils se mettent à crier, à sauter, à faire toutes sortes de mouvemens, avec un bruit & des contorsions épouvantables : quand ils sont fatigués, ils croient avoir réussi : ils bénissent aussi les maisons neuves, par une espèce de consécration beaucoup moins bruyante.

Les Devins & les Magiciens ont différentes manières de prédire : ils considèrent le pied d'une poule, dont ils mangent la chair; ils consultent les miroirs; ils évoquent les ames des morts, & les Génies, pour les faire parler & leur faire révéler des choses secrètes & cachées, ou retrouver des effets perdus.

On conçoit que dans une profession qui exige une sorte de souplesse, des pratiques méthodiques qu'il faut renouveler ou varier, suivant les circonstances, on doit être instruit par des Maîtres qui aient de l'expérience. Or ces leçons ne se donnent que dans le secret, par les principaux Devins & Magiciens, qui

ſont perſuadés de toute la futilité de leur art; mais qui n'en vantent pas moins les effets merveilleux. Ils y ſont d'autant plus attachés, que ce métier leur fournit, pour peu qu'ils aient de réputation, de quoi vivre à leur aiſe, & ſoutenir toute leur famille.

Ces impoſteurs ſont en grand nombre au Tonquin; il n'y a point de bourg ou de village qui n'ait ſes Devins & ſes Magiciens; leur pouvoir s'étend depuis le dernier du peuple, juſqu'au Monarque, dont ils règlent les actions principales. On craindroit quelque déſaſtre, ſi on commençoit une entrepriſe dans un jour qu'ils auroient marqué comme malheureux, & on ne fait rien ſans les conſulter (1).

---

(1) Baron, dans ſa Relation du Tonquin, partage la ſecte des Devins & Magiciens en quatre claſſes. 1e. Les *Thay-Bou*, qui ſont aveugles ou de naiſſance, ou par accident: ils n'exercent que la divination. 2e. Les *Thay-Bou-Toni*, ou les Magiciens qui font les conjurations & les ſacrifices, pour les mala-

III.

Secte des Lettrés, ou de Confucius.

Ce que nous allons raconter de cette secte, est le résultat de plusieurs conférences que l'Auteur des Mémoires sur lesquels nous avons rédigé cette histoire, dit avoir eues avec plusieurs Lettrés & autres personnes instruites, tant à la Chine qu'au Tonquin.

La secte des Lettrés est regardée, avec raison, comme la plus noble & la plus raisonnable de celles qui sont en vogue

---

dies & les maisons infestées par les Esprits malins. 3ᵉ. Les *Thay-de-Lis*, espèce de Devins que l'on consulte sur les lieux favorables aux sépultures des morts : comme on y attache beaucoup d'importance, ils ne sont pas les moins occupés de leur état. 4ᵉ. Les *Baco-tes*, espèce d'imposteurs de la dernière classe, qui n'exercent la magie que pour le peuple, dont le salaire est fixé à cinq deniers par opération ; paiement aussi vil que leurs fonctions.

dans l'Orient : elle eſt compoſée à la Chine & au Tonquin, de ce qu'il y a de plus illuſtre & de plus grand dans l'Etat, des Magiſtrats ou Mandarins des différens ordres, & de tous les Lettrés. La doctrine qu'elle preſcrit eſt conſignée dans les livres de Confucius, que l'on regarde au Tonquin comme le Maître & le Docteur le plus éclairé qui ait jamais paru, & dont on ſe fait gloire de ſuivre les préceptes, ainſi que les règles de conduite qu'il a données, & les cérémonies qu'il a établies : auſſi n'obtient-on dans ce pays aucun degré d'honneur & d'autorité, ſi l'on n'eſt verſé dans ſes écrits. Voici en peu de mots l'idée que l'on a au Tonquin de ſon origine, de ſa perſonne, & de ſa doctrine.

Les Tonquinois donnent à Confucius le nom de *Ong-Khoû. Ong* répond au titre de Monſieur, ou de Dom, qualification qu'ils accordent à tous les perſonnages diſtingués, dont ils révèrent la mémoire. Il vivoit plus de cinq cent cin-

quante ans avant l'Ere Chrétienne. Il ne paroît pas que de ſon temps le culte des Idoles fût établi à la Chine; on n'en trouve aucun veſtige dans ſes écrits. Quoiqu'alors la ſcience des mœurs ne fût pas encore à la perfection où il la porta, il exiſtoit long-temps avant lui pluſieurs ſages, dont il a recueilli les maximes, qu'il a expliquées, & dont il a formé un corps de morale, en y ajoutant ce qui convenoit aux circonſtances. Il en a établi la pratique, en l'enſeignant publiquement, & ſe formant des diſciples qui le ſecondoient dans le projet qu'il avoit conçu de réformer les mœurs, & de les rétablir dans leur pureté primitive. Sa doctrine parut de ſon temps trop ſévère, & lui attira des perſécutions qu'il ſouffrit avec courage, n'ayant jamais perdu de vue la reſtauration des mœurs. Il mourut dans ces ſentimens, & laiſſa à ſes diſciples le ſoin de perfectionner l'ouvrage qu'il avoit commencé.

La famille de ce célèbre Législateur s'est conservée jusqu'à présent, & s'est même beaucoup multipliée. Les Empereurs de la Chine sont dans l'usage de conférer à quelques-uns de ses descendans les dignités principales de l'Etat. En 1729, le premier Mandarin des provinces de Canton & de Kansi, étoit de la famille de Confucius; il avoit été Précepteur de l'Empereur Yong-Tchin. La considération dont les membres de cette famille jouissent à la Chine, fait qu'ils n'en sortent jamais pour aller dans les pays étrangers : ils y seroient privés de la satisfaction honorable de voir combien la Nation respecte le souvenir de leur Auteur, par les honneurs qu'elle lui rend, & auxquels ils participent en quelque manière : par-tout ils voient des espèces de Temples, ou de salles publiques, où les Mandarins sont tenus d'aller tous les mois rendre leurs hommages à la mémoire de Confucius; ils

peuvent même obliger tous les Gradués de leur district, quelque éloignés qu'ils soient, de venir les accompagner à cette cérémonie.

Quoique les usages soient les mêmes sur ce point, au Tonquin & à la Chine, cependant les Tonquinois ne les observent pas avec autant d'exactitude : on y voit peu de ces salles, ou Temples dont nous venons de parler. Les Maîtres se contentent d'avoir dans leurs écoles, des tablettes de Confucius, devant lesquelles ils obligent leurs disciples de se prosterner; devoir qu'ils remplissent avec d'autant plus d'empressement, que c'est de cet ancien Docteur qu'ils attendent la grace de réussir dans leurs études, & d'obtenir les charges auxquelles ils aspirent. Il faut croire que leur intention, dans cette espèce de culte, est de parvenir à leur but, en se rendant familière la doctrine de Confucius, & en se conduisant conformément aux préceptes de sa morale.

Les points principaux en ſont ; 1°. de donner la plus grande étendue poſſible à la puiſſance intellectuelle, & d'arriver par la réflexion à la connoiſſance intime des choſes. 2°. De fonder ſon intention & ſa volonté ſur la vérité, & de régler en conſéquence les mouvemens du cœur & les deſirs des paſſions. 3°. D'acquérir l'habitude de l'honnêteté, tant intérieure qu'extérieure, dans toute ſa perſonne. De ces principes, doivent réſulter la meilleure inſtitution poſſible de chaque famille, de chaque adminiſtration particulière, & dès-lors du Gouvernement général, la ſubordination des inférieurs aux ſupérieurs, des femmes à leurs maris, des enfans à leurs parens, des diſciples à leurs maîtres. Un point ſur lequel le Docteur Chinois inſiſte beaucoup, c'eſt ſur le reſpect qu'il exige des enfans pour les parens, après leur mort : il veut que l'on ait les mêmes attentions pour eux, & qu'on leur rende les mêmes devoirs que s'ils étoient vivans.

C'est sans doute de ses écrits que les Chinois, & à leur exemple les Tonquinois, ont tiré les préceptes de leur piété envers les morts, & les motifs du respect que l'on rend aux corps des défunts, respect qui s'étend jusqu'à leurs tombeaux, que l'on tient de la plus grande propreté.

Il est très-vraisemblable qu'ils sont persuadés que l'ame survit au corps : ils ont tous chez eux des tablettes, où ils croient que reposent les ames de leurs parens, devant lesquelles ils se prosternent, offrent des sacrifices, & font brûler des parfums. Ces tablettes ont un pied & demi de hauteur, & un demi-pied de largeur; elles sont arrondies par le haut : les noms & les surnoms des défunts, dont les ames sont censées y être conservées, y sont écrits. Les plus superstitieux viennent consulter ces tablettes, sur leurs entreprises; ils prient leurs parens de les assister de leurs lumières & de leurs secours; non

qu'ils les regardent comme des divinités, mais ils les croient encore préſens; au moins ils ſont perſuadés qu'ils les entendent, & qu'ils peuvent leur inſpirer ce qu'il convient qu'ils faſſent. Cette coutume ne peut avoir d'autre origine que le reſpect ſincère & ſi bien établi parmi eux, qu'ils portent à leur parens, dans tous les états où ils peuvent les concevoir (1).

---

(1) Le reſpect pour les morts, & la perſuaſion où l'on eſt qu'ils s'intéreſſent encore aux vivans, tiennent à la plus haute antiquité. On trouve ce reſpect & cette perſuaſion établis, même parmi les Tartares errans, & qui obſervent quelque police entr'eux : on ne peut cependant pas dire que Confucius ait rien décidé là-deſſus. Un de ſes diſciples lui demandoit avec inſtance, ſi les morts conſervoient quelque connoiſſance des choſes : il répondit..... Si j'aſſure que les morts conſervent cette connoiſſance, je crains que les fils, pénétrés d'un trop grand amour pour leurs pères, ne terminent leurs jours pour les rejoindre plutôt ; ſi je dis que non, je crains que la

Quoique les Lettrés paroissent mépriser le culte idolâtre & ses Ministres, plusieurs d'entr'eux cependant, lorsqu'ils sont dans l'affliction, ou à l'extrêmité de la vie, réclament les secours & la protection des Idoles; ils appellent les Bonzes, espérant d'eux quelques secours spirituels; ils sont même dans l'usage de les faire assister aux enterremens: il semble que la maladie, & les terreurs d'un avenir sur lequel ils n'ont aucune idée consolante, leur fassent oublier la sagesse de la morale qu'ils ont professée

---

piété filiale ne s'affoiblisse, & que des enfans ne laissent leurs pères sans leur rendre les honneurs de la sépulture. Cessez donc mon fils de demander trop curieusement quelle est la condition des morts; il y a des choses plus utiles à savoir à présent; vous connoîtrez celle-ci dans son temps. *Scientiæ sinicæ lib. secundus fol.* Paris. 1687. A la tête de ce livre, il est dit qu'il est l'ouvrage de Confucius, & qu'il a été mis au jour par Çù-sùm, son petit-fils.

pendant leur vie, & le culte du souverain Être, pour les ramener aux superstitions populaires : c'est ce qui arrive assez souvent à la plupart des Mandarins qui n'ont eu qu'un attachement extérieur à la justice, aux libertins déclarés, & aux incrédules de profession : plus ils ont témoigné d'assurance lorsqu'ils jouissoient d'une pleine santé, plus ils montrent de foiblesse dans leurs derniers momens.

La coutume ridicule de brûler toutes sortes de représentations & de figures de papier doré & argenté aux funérailles des morts, & aux sacrifices que l'on offre pour eux, n'a point été établie par Confucius, & ne se trouve pas ordonnée dans les écrits de ses anciens disciples, qui ont expliqué les préceptes qu'il a enseignés; elle ne s'est établie que plusieurs siècles après lui. Les plus habiles des Tonquinois, & même des Chinois, en rapportent l'origine à un Marchand de papier, qui le premier imagina de faire de pareilles offrandes. La nouveauté plut, il s'enrichit

promptement, par le débit prodigieux qu'il fit de ſon papier; & ſa fortune fut regardée comme un effet de la protection de ſes parens défunts, & de l'honneur qu'il leur rendoit. La facilité que l'on a trouvée à rendre ſes devoirs aux morts à peu de frais, & d'offrir pour eux des ſacrifices peu diſpendieux, a rendu le commerce du papier, l'un des plus conſidérables du Royaume.

Les parfums que l'on brûle au Tonquin devant les tablettes où l'on croit que réſident les ames des morts, ne reſſemblent point à l'encens que nous employons dans nos cérémonies religieuſes. Ce ſont différentes écorces d'arbres réduites en pouſſière, dont on fait une pâte, au moyen de quelques réſines odoriférantes, & dont on enduit de petites baguettes que l'on brûle : il s'en fait la plus grande conſommation dans les Temples, autour des tombeaux, devant les Idoles & les tablettes des défunts, dans les maiſons, ſur les bateaux:

les Chrétiens eux-mêmes en tiennent continuellement devant les images : le cent de ces baguettes ne vaut pas plus d'un ſou. Ces ſortes d'offrandes ſont d'autant plus du goût des Tonquinois, qu'ils aiment à donner à leurs Divinités ce qui leur coûte peu.

Le ſoin de choiſir des lieux favorables pour la ſépulture des morts, auquel les Lettrés ſont ſi attachés, eſt encore une coutume de nouvelle invention. Ils ont fait de ridicules deſcriptions topographiques de leurs montagnes, dont les unes ont la figure d'un tigre, d'un ours, d'une oie, d'un dragon; d'autres reſſemblent à des hommes, à des arbres, ou à quelque autre objet qui n'a de réalité que dans l'imagination, qui les repréſente telles. Or la figure déſigne, ſelon eux, le Génie qui l'habite.

Lorſqu'il eſt queſtion d'enterrer un mort, on va à la découverte du pays, pour trouver un lieu favorable à ſon repos & au bien de toute ſa parenté.

Lorſque l'on croit avoir rencontré cet heureux endroit, on étudie la figure de la montagne, & les parties qui répondent à la tête, aux pieds, à la gueule, aux griffes, &c. du Génie. Si par malheur on ſe trompe, ſi l'on dépoſe le mort à l'endroit de la gueule, ou des griffes, c'en eſt fait de la parenté ; cet animal la dévorera bientôt. Si au contraire on place le mort dans une ſituation hors de tout danger, par exemple, ſur la tête, ſur l'eſtomac, ſur le dos du dragon, & que l'aſpect du lieu ſoit propice, toute la famille peut compter, non-ſeulement ſur une longue vie, mais encore ſur une ſuite de bonheur non interrompu. Il eſt aiſé de faire voir le ridicule de ces pratiques ſuperſtitieuſes aux perſonnes de bon ſens, qui les adoptent à la Chine & au Tonquin : mais comme elles n'oſent s'en détacher, elles eſſayent de les juſtifier, par des explications tirées de leurs connoiſſances phyſiques ; elles aſſurent que certaines terres ſont plus propres que

d'autres au repos des défunts ; que du lieu où ils sont enterrés, il se répand de favorables exhalaisons sur toute leur famille, à raison des rapports ou de la sympathie qui règnent entre le corps du défunt & ceux des vivans de la même race. Telles sont les idées des Chinois les plus spirituels, de ceux sur-tout qui habitent les provinces méridionales, & qui sont parvenus aux grands emplois. Ils attribuent leur fortune au choix favorable des tombeaux, qu'ils appellent dans leur langue, un bon *Fû-chui*. Ceux qui aspirent aux mêmes distinctions, les attendent des mêmes moyens. Ils n'épargnent ni temps, ni dépense pour faire un choix heureux. Ils appellent des Experts dans cet art, qui vont visiter le pays fort au loin, pour découvrir le lieu le plus propre à pleurer leur sépulture : les procès les plus considérables, naissent au sujet des sépultures, qu'on se vole les uns aux autres. Les enfans se disputent entr'eux, à qui appartiendra en propriété le sépulchre de leur père : ils en viennent aux mains,

& souvent ils s'immolent les uns les autres sur le terrein même dont ils veulent s'attribuer la jouissance exclusive.

Ces superstitions Chinoises n'ont pas moins de force au Tonquin, où les Mandarins, les Lettrés & les plus riches de la Nation se font un honneur de les imiter en tout, comme venant d'un pays d'où ils ont tiré toutes leurs lumières.

Le Chova, ou Général du Royaume, vivant il y a quarante à cinquante ans, attribuoit sa fortune & le bonheur de sa famille à un bon Fû-chùi. Un de ses ancêtres, pauvre & misérable, fut tué, & son corps abandonné sans sépulture : les eaux amassèrent peu à peu de la terre autour du cadavre, & lui formèrent un tombeau, sous un aspect si favorable, dans une position si heureuse, que ses petits-neveux firent la fortune la plus brillante, & enfin parvinrent au souverain commandement : leur sépulture est dans le pays appelé *Thanh - hôa*, au milieu des montagnes, à laquelle on a consacré

plusieurs

plufieurs lieues de terrein à la ronde, avec des défenfes rigoureufes de le cultiver. Ce lieu n'eft habité que par les morts & par les tigres que l'on regarde comme les Génies des forêts : chaque Prince y a fon Temple & fes gardiens, qui veillent fans ceffe de crainte que quelqu'un ne vienne s'emparer du bonheur attaché à ces fépulcres.

En 1737, le premier Miniftre du Tonquin, qui afpiroit à la puiffance fouveraine, avoit pris fecrétement toutes les mefures convenables pour réuffir : il ne compta s'être vraiment frayé le chemin au trône, qu'après qu'il eut obtenu, par adreffe, la permiffion de faire ériger, pour fa famille, un tombeau, dans le terrein confacré à la fépulture des Rois. La confpiration fut découverte, & on mit au nombre des crimes principaux dont il fut accufé, la permiffion qu'il avoit furprife

On rapporte au Tonquin une hiftoire célèbre, touchant l'heureufe l'influence

des sépultures sur toute une famille. Un maître Chinois s'étant égaré dans une forêt, & ne sachant où il devoit aller, découvrit enfin une cabane habitée par un homme & une femme déjà âgés, qui avoient des enfans; ces bonnes gens le reçurent de leur mieux. Le Chinois, pour leur marquer sa reconnoissance, leur dit qu'il pouvoit rendre leur postérité heureuse, par le moyen d'une sépulture favorable; mais qu'il falloit pour cela que l'un des deux mourût: le mari accepta la mort sans hésiter. Le Chinois le conduisit dans un endroit retiré de la forêt, où l'ayant tué, il l'enterra, suivant les règles de son art. Peu d'années après, les enfans du mort, qui étoient voleurs de profession, parvinrent, par leur bravoure, à des emplois distingués, du vivant même de leur mère: il en existoit encore, il y a peu d'années, que l'on citoit comme garants de la vérité du fait. C'est par de telles histoires, que les Lettrés Chinois, répandus au

Tonquin, accréditent l'art de choiſir des endroits avantageux pour placer les tombeaux ; car ce ſont eux qui préſident aux ſépultures des plus riches Tonquinois.

Ces Lettrés diſent que les hommes ſont composés d'une matière céleſte & d'une matière terreſtre : à la mort, ce qui eſt matériel retourne en terre ; ce qui eſt pur & céleſte, s'élève au ciel, & conſerve une ſorte de liaiſon avec la famille à laquelle il a appartenu : lorſque la famille fait des offrandes aux morts, la partie céleſte eſt rappelée au lieu du ſacrifice, par la ſympathie, qui eſt le lien qui unit les morts aux vivans.

Le peuple trop groſſier, pour rien concevoir à des diſtinctions ſi ſubtiles, croit tout ſimplement que les ames réſident dans les tablettes, où ils penſent les avoir rapportées, après la cérémonie des funérailles. Les Lettrés ne donnent pas dans cette idée, quoiqu'en apparence ils ſoient ſoumis à la même ſuperſtition,

ayant l'usage des tablettes de même que le peuple; mais ils ne les regardent que comme destinées à leur rappeler le souvenir de leurs proches; ou s'ils les invitent aux festins qu'ils leur préparent, ils croient que leur ame, ou la partie la plus pure d'eux-mêmes, qui ne doit point périr, ne s'y trouve présente, que par une sorte de sympathie & par l'attachement qu'elle conserve pour la famille. Ajoutons encore que le desir de l'immortalité, qui a tant de pouvoir sur les hommes, & principalement sur ceux qui sont instruits, est le motif de la conduite des Lettrés dans ces circonstances. Ils espèrent que l'on aura les mêmes égards pour leur mémoire; qu'elle ne périra pas, & que leur postérité leur portera le même respect, que celui qu'ils marquent pour leurs ancêtres. C'est dans cette vue que plusieurs se font bâtir des Temples, & élever des tombeaux pendant leur vie, qu'ils assignent des fonds pour l'entretien des Ministres & des sacrifices qui doivent

leur être offerts, afin que, si leur famille vient à s'éteindre, leur mémoire au moins ne cesse pas d'être honorée.

Une des raisons pour lesquelles on méprise les Bonzes & tous ceux qui ne sont pas mariés, ou qui n'ont point d'enfans; c'est que l'on regarde la stérilité comme une des plus grandes punitions du ciel. Que deviendrez-vous après votre mort, dit-on à ces sortes de gens? Vous n'aurez personne qui se souvienne de vous; votre ame errante n'aura point de lieu de repos; on ne fera pour elle ni offrandes, ni sacrifices. Cette crainte a beaucoup contribué à établir au Tonquin l'usage général d'adopter des enfans, lesquels sont obligés au mêmes devoirs que les enfans légitimes.

Les ames abandonnées, errantes, répandues dans la campagne, sur les arbres, au bord des eaux, qui n'ont pas de postérité pour leur faire des offrandes, sont l'objet de la pitié générale, & d'une

ſorte de culte de dévotion. Les écoliers ſur-tout donnent, dans cette occaſion, des marques de leur zèle : ils quêtent différentes denrées pour faire des ſacrifices à ces ames ; ils font cuire du riz, qu'ils jettent de côté & d'autre, dans les endroits où ils croient qu'elles ſe retirent, afin de les nourrir & de leur procurer quelque repos.

On célèbre tous les ans au Tonquin, comme à la Chine, une fète ſolemnelle & générale pour les morts. Elle conſiſte dans des feſtins publics, on allume des torches, on brûle des papiers ; outre cette cérémonie nationale, les enfans & les héritiers honorent encore la mémoire de leurs parens & bienfaiteurs, par des anniverſaires où l'on fait les offrandes & les ſacrifices dont nous avons parlé. Lorſque des perſonnes en dignité doivent célébrer ces ſortes de ſacrifices annuels, les inférieurs de la même famille ſont obligés de contribuer à la dépenſe, en envoyant des tables couver-

tes de différens mets. On ne fait point de cérémonies semblables, pour ceux qui meurent célibataires : ils ne sont pas censés avoir fait partie de la famille dont ils sont sortis, ni de la société générale.

Ce respect pour les parens vivans & morts, est proprement ce qui caractérise la Religion des Lettrés Chinois & Tonquinois : le peuple même est plus attaché à cette pratique, qu'à toutes ses autres superstitions. On ne peut s'empêcher de la regarder comme une qualité très-estimable dans la société, qui semble être récompensée dans ces peuples, par la longue vie qui leur est communément accordée, & par la tranquillité dont jouit l'Etat : on y est habituellement en paix, sans guerre étrangère ou domestique : les meurtres même sont rares, quoique le peuple soit très-nombreux & pauvre.

Les enfans sont élevés dans la pratique de ce devoir, & le regardent comme indispensable ; ils y sont d'autant plus portés d'inclination, que dès qu'ils ont

l'usage de la raison, ils sont persuadés que les attentions & les soins qu'ils prennent pour leurs parens, leur seront rendus un jour par leurs enfans. Les loix extrêmement sévères à cet égard, sont un frein qui ne permet pas que l'on transgresse ce précepte; les enfans ne sont jamais admis à porter des plaintes contre leurs pères & mères. Le grand Cham-hi, Empereur de la Chine, fit mourir sous la Cangue, à la porte de son palais, un Seigneur & sa femme, qui avoient osé se plaindre de leurs parens : quoique leurs griefs nous aient paru justes, répondit il, aux réprésentations qu'on lui fit en leur faveur, il ne sera pas dit, que sous mon règne, des enfans se soient élevés impunément contre leur père & mère. S'il arrive qu'une mère se mette en colère contre ses enfans, elle les fait trembler, quoique constitués dans les plus hautes dignités : le moins qu'il puisse leur en arriver c'est d'être privés de leurs places. Les Mandarins perdent de droit

leurs Charges à la mort de leurs pères & mères, afin qu'ils puiſſent s'occuper uniquement du ſoin de les pleurer & de leur rendre les derniers honneurs : ils ne rentrent en place que trois ans après, lorſque le terme du deuil eſt expiré. Enfin il n'eſt pas poſſible de porter plus loin le reſpect pour les parens qu'on le fait au Tonquin & à la Chine (1). Ce devoir, dont l'origine eſt dans la nature, conſidérée dans ſon état de perfection, & dont l'obſervation eſt ſi exacte dans ces pays depuis une longue ſuite de ſiècles, loin

(1) De cette inſtitution ſi belle dans ſon origine; mais portée au delà des bornes que la nature & la raiſon lui fixent, réſulte tout ce que le deſpotiſme a de plus abſolu & de plus arbitraire. Perſonne dans ces pays n'a une volonté propre, ou n'oſe en avoir. Le gouvernement paternel, qui eſt le modèle & la ſource de la légiſlation générale, rapporte tout à la volonté du père, qui doit être exécutée ſans oppoſition & ſans examen. Le Prince, qui eſt, par excellence, le père de la

de s'affoiblir, ſemble acquérir, avec le temps, une nouvelle force. Auſſi depuis que les Bulles des Papes ont défendu d'allier les pratiques de la Religion Chrétienne avec les cérémonies, pour honorer Confucius & la mémoire des défunts, on n'a plus vu de Lettrés l'embraſſer, quoique la pureté de la morale évangélique & la charité générale qu'elle ordonne, leur paroiſſent fort au deſſus de ce que Confucius & leurs autres Docteurs ont enſeigné de plus parfait.

Les différentes ſectes religieuſes établies au Tonquin, ne cauſent aucune diviſion dans les familles, & n'ont jamais excité le moindre trouble dans l'Etat. Chacun dans la même famille eſt

---

Nation, ſeul commande, veut & juge, & doit être obéi ſur le champ. Ceux qui le repréſentent, ont les mêmes droits, & par-tout on ne connoit qu'un ſeul homme : l'exiſtence des peuples n'eſt comptée pour rien, ou qu'à raiſon de leur dépendance.

de la ſecte qui lui plaît le plus. Il eſt même commun de trouver des perſonnes qui ſont attachées à toutes, & en ſuivent les différentes pratiques : les Lettrés eux-mêmes, qui ſont profeſſion de mépriſer les Idoles, aſſiſtent quelquefois aux cérémonies des Bonzes ; & il n'eſt pas rare de voir les mêmes perſonnes aller aux temples des Idoles, aux ſalles de Confucius, & avoir recours aux Devins & aux Magiciens dans les temps de maladies.

Outre ces trois principales ſectes, il y a celle des Jeûneurs, ou vrais Partiſans de la Méterapſycoſe, qui, ſans être Bonzes, ne mangent rien de ce qui a eu vie. Cette ſecte eſt fort ſuivie à la Chine ; ce ſont ceux dont la morale & les actions ſont les plus honnêtes. Ils vivent tranquillement ſans faire de tort a perſonne ; mais ils ne ſont pas vus de bon œil ; on obſerve toutes leurs démarches ; on craint qu'ils ne ſe révoltent, parce que originairement cette ſecte a été compoſée

des mécontens de la Cour, qui ſe retirèrent & embraſsèrent ce genre de vie, qu'ils regardèrent comme le plus parfait & le plus propre à obtenir du ciel un Souverain plus équitable & un Gouvernement plus heureux. Le peu qu'il y a au Tonquin de gens de cette ſecte, n'eſt point inquiété; ils ne s'y multiplient pas: les Tonquinois ont de l'averſion même pour l'apparence du jeûne: voilà pourquoi il y a ſi peu de Communautés de Bonzes parmi eux.

On y trouve encore quelques Sages, que l'on pourroit comparer à ces hommes diſtingués, qui illuſtrèrent autrefois la Grèce: ils font profeſſion d'être attachés à la vertu, & de vivre en vrais ſages: ils aiment, diſent-ils, la vertu, à cauſe d'elle-même, & ſans avoir égard à leur intérêt propre, ni aux récompenſes préſentes ou à venir: ils prétendent en conſéquence que leur morale eſt plus déſintéreſſée & plus pure que celle des Chrétiens: vous aimez le bien, leur

disent-ils, vous le faites, parce qu'il plaît à votre Dieu, & qu'il vous promet des récompenses : nous ne pensons ni aux récompenses, ni aux châtimens ; nous nous attachons au souverain bien, à cause de lui-même. Ces sages présomptueux sont en petit nombre, & ils ont l'apparence de se conduire d'une manière conforme aux sentimens qu'ils annoncent.

On pourroit encore mettre au rang des pratiques religieuses, une multitude d'usages superstitieux suivis au Tonquin, sur-tout parmi le peuple. Que de vaines observations ne fait-il pas entrer dans la plupart de ses actions, dans les repas, les mariages, la naissance des enfans ! Par exemple, il donne à ses enfans des noms infâmes, afin que les mauvais Génies en aient horreur, & ne leur nuisent pas ; il change ces noms, lorsqu'il croit que ses enfans sont assez forts, pour ne plus craindre les esprits mal-faisans ; il leur laisse croitre six à sept toupets de che-

veux de différentes grandeurs, en l'honneur des Idoles. Au commencement de l'année, il applique ſur les portes des maiſons, des figures affreuſes pour faire peur aux Diables & les empêcher d'entrer; il en met d'infâmes, par la même raiſon. Toujours attentif à diſtinguer les bons & les mauvais jours, il eſt dans l'appréhenſion continuelle de ſe tromper. Un Dévot Tonquinois commence par faire une libation de vin avant que de ſe mettre à table. Dans la revue générale des troupes, on fait une décharge de toute l'artillerie & de la mouſqueterie, pour mettre en fuite les eſprits contraires au bonheur & à la tranquillité de l'état: enfin il y a quantité d'autres pratiques auſſi abſurdes deſquelles on peut juger, par ce que nous venons d'en rapporter.

On doit regarder comme un effet ſingulier de la Providence, que la ſecte de Mahomet, qui s'eſt répandue dans tout l'Orient, n'ait pas pénétré dans le Tonquin: il y a plus d'un million de Muſulmans

à la Chine; ils y ſont puiſſans, par l'union qui règne entr'eux : ils y exercent publiquement leur Religion : ils y ont des Moſquées élevées, avec des tours ou minarets. On les craint, & ils ſont en effet redoutables, par la protection que l'Empereur leur accorde, & qu'ils ſe ménagent par des préſens conſidérables : il y en a beaucoup dans les honneurs & les dignités, que l'on n'oblige point aux cérémonies religieuſes du pays. Cependant ils ſe fuſſent aiſément établis au Tonquin, & leur ſecte y eût fait d'autant plus de progrès, qu'elle favoriſe les paſſions, & qu'elle annonce l'unité d'un Dieu, vérité qu'il eſt aiſé de perſuader aux Tonquinois; mais ſans doute que s'ils ont fait quelques tentatives à ce ſujet, elles ont été arrêtées dans leur naiſſance, par la ſévérité du Gouvernement à empêcher que les Etrangers ne faſſent des établiſſemens fixes dans le pays : ils ne ſouffrent même pas que le commerce leur ſoit un prétexte d'y pren-

dre des arrangemens qui aient une apparence solide (1), ainsi que nous aurons occasion de le faire remarquer dans la suite.

---

(1) Si l'on est instruit au Tonquin de la manière dont les Portugais, les Hollandois & les Anglois se sont comportés avec les Nations orientales qui leur ont permis de faire des établissemens dans leur pays; on ne peut pas blâmer les Ministres de prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas tomber insensiblement dans la dépendance des Européens, ainsi qu'il est arrivé aux Souverains naturels de la plupart des îles de l'Archipel oriental, & à la plus grande partie de ceux du Bengale. Les uns & les autres sont plutôt les Esclaves que les Alliés des Hollandois & des Anglois, qui cependant ne se sont d'abord présentés chez eux que sous le titre de commerçans, & qui ont fini par y exercer une souveraineté absolue.

CHAPITRE X.

Sciences ; Arts & Métiers ; Pêches.

TOUTES les ſciences au Tonquin, de même qu'à la Chine, s'étudient dans les livres de Confucius & de ſes Commentateurs ou Interpretes : elles ont pour objets, différens Traités de Morale ; quelques-uns de Mathématiques, de Phyſique & d'Aſtronomie ; la connoiſſance des Loix & de l'Hiſtoire du pays.

Ceux qui en ſont inſtruits, ſont regardés avec raiſon comme les perſonnes les plus éclairées de la Nation, quoique leurs connoiſſances ſoient fort bornées. Rien n'eſt encore plus imparfait que leurs ſciences géographiques & aſtronomiques : leur attachement aux anciens uſages ne permet pas d'eſpérer d'eux de grands progrès en ce genre. Leur hiſtoire ſe borne à ce qui s'eſt paſſé dans le pays. Les Rédacteurs des Annales publiques, qui tra-

vaillent par ordre du Souverain, ſeroient punis de mort, s'ils y mêloient quelques faits qui euſſent rapport à l'hiſtoire des régions étrangères. Mais ils connoiſſent parfaitement la morale de Confucius; leur propre hiſtoire, les loix & les coutumes du Royaume; moyens qui leur ſuffiſent pour gouverner ſagement, & ſur des principes qui ne varient jamais.

Le ſavoir eſt en grande conſidération au Tonquin, parce que c'eſt le ſeul moyen de s'élever aux honneurs; & les Lettrés ſont regardés comme les ſeuls nobles du pays. Ils doivent paſſer par différens degrés pour arriver au terme où ils aſpirent, aux charges & aux dignités du Royaume, qui ſont toutes la récompenſe du mérite littéraire.

Le premier degré eſt celui de *Singdo*, qui répond au degré de Bachelier; le ſecond, eſt celui de *Hung-cong*, ou de Licencié; le troiſième, celui de *Tunçy*, ou Docteur. On choiſit entre les Docteurs le plus habile pour en faire le

Préſident des Sciences, ſous le nom de *Trangivin.* Chacun dans ſa province peut être admis au premier degré; il eſt même aiſé d'y parvenir, pour peu qu'on ait de diſpoſitions à l'étude. Si l'on ne ſe ſent pas les conditions requiſes pour être reçu, c'eſt-à-dire, pour faire les compoſitions d'uſage, un Lettré reconnu pour être capable & d'un degré ſupérieur, que l'on paye, entre avec le Candidat, & compoſe à ſa place. Il y a plus de difficulté pour arriver au ſecond degré; chacun eſt obligé de ſatisfaire, en perſonne, aux conditions requiſes. Quant au troiſième degré, on n'y parvient que par ſon mérite propre; & l'épreuve eſt de la plus grande rigueur (1).

---

(1) Lorſque les Candidats ont mis la dernière main à leurs compoſitions, ils les ferment ſoigneuſement, & inſcrivent deſſus le nom de leur pays; ils les recouvrent d'une enveloppe, pour qu'on ne puiſſe pas lire ce qu'elle renferme. Des Officiers propoſés à cet

On ne peut être reçu Docteur que dans la ville royale, & en présence du Roi, dans une assemblée générale de tous les Aspirans, qui ne se tient que tous les trois ans : l'examen consiste dans une composition, dont le Roi donne le sujet; cette composition se fait en pleine campagne, dans un parc fermé, où chaque Candidat a sa cellule à part, dans laquelle il travaille. Elle doit contenir un nombre déterminé de feuilles, de lignes, de caractères; ainsi sa première perfection

---

effet, les portent à la première salle des Mandarins où on les examine & on en rejette au moins la moitié. Le reste passe à une seconde salle plus sévère encore, qui les réduit à un petit nombre; de-là elles passent à une troisième salle, pardevant les Présidens de l'examen, qui font le choix de celles qu'ils jugent dignes d'être couronnées. Alors on appelle à haute voix le Compositeur, on écrit son nom sur un tableau, que l'on expose dans la place publique : cette promulgation suffit pour l'élever au degré auquel il prétend.

eſt dans l'exactitude des caractères ; un ſeul point manqué fait rejeter un Aſpirant au doctorat. On n'a pas moins d'attention à la ſolidité du raiſonnement & à la fineſſe des penſées. Toutes ces qualités ſuppoſent des hommes inſtruits & de bon eſprit : auſſi, quoique ceux qui ſe préſentent pour le degré de Docteur ſoient ordinairement au nombre de pluſieurs mille, il y en a rarement plus de huit ou dix de reçus. Telle eſt l'attention que l'on apporte à choiſir les perſonnes qui doivent remplir les premières dignités de l'Etat, & qui en ſont regardées comme le ſoutien : il eſt difficile que le choix ne tombe pas toujours ſur les plus dignes.

La corruption, la partialité, les paſſions, qui ont tant de part à tout ce qui ſe paſſe dans le Royaume, le cédent dans cette occaſion à l'amour de l'ordre & de la juſtice. Il ne faut pas s'en étonner, il y a peine de mort prononcée contre les Mandarins examinateurs, qui ſe ſe-

roient laissé gagner par argent, ou par quelqu'autre voie, & plus d'un exemple prouve que cette loi sévère est exécutée (1).

---

(1) On suit au Tonquin la même méthode qu'à la Chine, où la sévérité de l'Empereur est extrême, dès qu'il s'apperçoit de quelque fraude. Kang-hi fit couper la tête à deux Licenciés, convaincus de s'être élevés à ce degré par intrigue. Cependant il est très-commun de gagner les Examinateurs : on leur rend visite; on convient avec eux d'une somme, & les conditions acceptées, ils donnent au Candidat une marque à laquelle ils pourront reconnoître leurs compositions, ou ils leur en indiquent le sujet, afin qu'ils le préparent d'avance. Si après la réception le Bachelier, ou le Licencié est reconnu coupable, c'est son Examinateur qui est puni, souvent de sa tête; & lui-même est dégradé pour toujours. Il n'est pas possible que les Aspirans aux degrés portent rien avec eux, dont ils puissent s'aider dans leurs compositions, parce qu'avant que d'entrer dans le parc fermé, où ils ont chacun une cellule à part, & où toute communication est interdite, sous les peines les plus graves, on les dépouille nus, & on

Au reſte, il n'y a point de terme fixé pour le temps des études; il ſe trouve

---

viſite exactement s'ils n'ont aucun papier d'où ils puiſſent tirer quelques ſecours. L'Empereur Kang-hi, qui avoit beaucoup d'eſprit naturel & de connoiſſances acquiſes, s'appercevant vers la fin de ſon règne (avant 1721), que les livres imprimés n'étoient pas auſſi nombreux qu'il le ſouhaitoit pour la gloire de l'Empire & l'utilité publique, accuſa les principaux Docteurs de négliger leurs études pour ſe livrer à des vues d'ambition & d'intrigue. Il entreprit d'examiner lui-même les Docteurs principaux qui décidoient du ſort des autres : ſa réſolution les effraya; mais il n'y eut pas moyen de s'y ſouſtraire. Les Docteurs furent obligés de compoſer, gardés à vue. L'Empereur examina les compoſitions dont il avoit donné les ſujets, & les fit juger par l'homme de ſon Empire qu'il croyoit le plus habile, ſans lui communiquer ce qu'il en penſoit : les jugemens du Prince & du Miniſtre ſe trouvèrent conformes à une ſeule pièce près ; & le réſultat fut que pluſieurs Docteurs qui avoient de la célébrité, furent renvoyés honteuſement dans leur province, où ils rentrèrent dans

des Lettrés qui n'ont pris leurs degrés qu'après quinze, vingt, ou trente ans d'étude; plusieurs même ont passé leur vie à des tentatives inutiles, sans pouvoir jamais y arriver. La plupart se contentent d'être dans l'ordre des Lettrés, & se retirent : ils remplissent des offices inférieurs, tels que ceux de Secrétaires des provinces & des Mandarins, qui demandent moins de savoir & d'éloquence, que d'aisance & de netteté dans la manière d'écrire : ces places ont des priviléges, & assurent à ceux qui les exercent les distinctions dont jouissent les Lettrés.

Quoiqu'il y ait des Professeurs publics dans les endroits principaux, tirés du rang inférieur des Lettrés, & qui sont gagés par le Roi, ainsi que des Maîtres

---

l'ordre du peuple. On ne peut pas refuser son admiration à cette police extraordinaire & févère. Voyez *la description de la Chine, par du Halde, citée dans le tome 6 de l'Histoire générale des Voyages.*

d'école

d'école attachés à chaque bourg ou village, il n'y a cependant point de cours réglé d'études, & on se présente aux différens examens, lorsque l'on se croit en état de les soutenir. Le succès dépend, comme par tout ailleurs, des qualités naturelles de l'esprit, & surtout de l'excellence de la mémoire, qui, de toutes les facultés, est la plus nécessaire, pour les connoissances que les Aspirans aux degrés doivent acquérir, & qui consistent principalement à se rendre familiers les caractères Chinois, presque en aussi grand nombre qu'il y a de mots dans la langue.

Tout le fruit de la peine qu'on se donne pour parvenir aux emplois & dignités de l'Etat, se borne à la personne qui en jouit : les honneurs finissent avec celui qui les a possédés. Les héritiers immédiats du nom des premiers personnages de l'Etat, n'ont d'autre distinction que d'être exempts des impôts & charges publiques; avantage qui ne passe

point à leurs enfans, leſquels rentrent dans l'ordre commun, à moins qu'ils ne s'en tirent par leur mérite perſonnel, comme ont fait leurs aïeux. Cette coutume n'a rien de barbare; elle tend à conſerver l'égalité parmi tous les ſujets de l'Etat, où il n'y a de nobleſſe que celle que donnent les qualités diſtinguées & perſonnelles.

Ils n'eſt pas permis à tout le monde d'étudier les Mathématiques; on ſoupçonneroit celui qui s'y appliqueroit, ſans un ordre exprès, de conſpirer contre l'Etat, parce que l'on eſt perſuadé au Tonquin, que c'eſt le ciel qui préſide aux Royaumes, qui diſpoſe du ſort des Rois, & que les Mathématiques ſont la ſcience des ſecrets du ciel : ainſi c'eſt le Roi qui choiſit parmi les Docteurs du premier rang, ceux qu'il établit ſes Mathématiciens en titre. Il appartient à ces ſeuls Officiers d'étudier cette ſcience, & de l'approfondir autant qu'ils en ſont capa-

bles, encore l'altèrent-ils toujours, par le mêlange de l'Astrologie judiciaire & de la divination, à laquelle ils doivent aussi s'appliquer pour satisfaire aux questions du Roi, de ses femmes & des principaux personnages de la Cour.

C'est seulement depuis l'arrivée des Européens au Tonquin, qu'on y a quelque idée des Nations étrangères, & que l'on a cru qu'il existoit d'autres continents, & d'autres peuples que ceux qui touchent immédiatement les frontières de ce Royaume; mais on n'y a pas pris plus de connoissance de la Géographie générale : les Tonquinois n'ont aucune notion distincte de la distribution du globe en terres & en mers, non plus que des différentes parties du monde. Les explications qu'ils donnent des phénomènes de la nature les plus ordinaires à leur climat, sont si ridicules, qu'il est inutile de rien ajouter à ce que nous avons dit au sujet des éclipses & du bruit du tonnerre. Comme ce peuple ne conçoit que ce qui

est corporel & sensible, nos spéculations métaphysiques ne lui paroissent que des chimères inutiles à entendre. La recherche de la vérité lui est tout-à-fait indifférente; il s'en tient aux idées généralement reçues en morale; il s'applique à savoir ce qui est contenu dans les livres de ses anciens Auteurs, sans examen ni critique (1).

---

(1) Dans ce pays, ainsi qu'à la Chine, les choses n'ont pas changé depuis une longue suite de siecles; on écrit, on pense, on vit comme il y a deux mille ans. Ce que l'on a dit des moeurs, du climat, des qualités du sol, se trouve être toujours le même, & ne paroît pas devoir changer. Les peuples font entendre que, sous certains Rois, ils ont été plus heureux; il faut les en croire, & ces beaux jours peuvent renaître. Mais tant que le despotisme subsistera, les moeurs & les coutumes seront les mêmes. Il n'y a point d'autres loix que les usages, & ils ne peuvent changer sans que la constitution de l'Etat tombe, & qu'il n'arrive une révolution. Voilà pourquoi les Souverains sont si attentifs à re-

Les Tonquinois n'étudient aucune langue étrangère; le Roi a ſeulement des interpretes pour la langue Chinoiſe, pour celle de quelques Royaumes voiſins, & la Portugaiſe. La raiſon pourquoi, de toutes les langues de l'Europe, la Portugaiſe eſt la ſeule connue au Tonquin, c'eſt qu'un dialecte corrompu de cette langue, eſt celui du commerce de toutes les Indes orientales, & que les vaiſſeaux qui viennent de Batavia, n'ont pour Pilotes, que des noirs Indiens, ou Africains, qui s'expriment dans ce jargon, que pluſieurs Marchands Tonquinois entendent & parlent, ainſi que les ſubalternes, hommes & femmes, qu'ils emploient dans leur commerce.

En parlant des maladies & de la manière de les traiter, nous avons rapporté quel étoit l'état de la Médecine & de la Chirurgie au Tonquin; nous ajouterons

---

tenir leurs ſujets dans une ſervitude qui ne leur permette pas de rien changer à leur manière d'être.

ſeulement ici qu'il eſt libre à chacun d'exercer ces profeſſions, ainſi que tout autre métier, & de former des Elèves, ſans avoir ſubi aucun examen qui conſtate la ſcience de celui qui s'érige en maître, & ſans être obligé de payer aucune taxe. Cependant quelques Chirurgiens, pour ſe faire une réputation & avoir des pratiques, prennent le titre de Chirurgiens, ou de Médecins du Roi, qu'on ne ſouffre pas qu'ils portent, qu'après avoir ſubi un examen devant des Officiers prépoſés à cet effet. Cet examen conſiſte particulièrement à reconnoître, ſi celui qui ſe préſente, ſaura diſtinguer les unes des autres, les plantes qu'il emploie dans le traitement des maladies, quoique ces plantes ſoient hachées enſemble, & mêlées confuſément. On leur fait auſſi éprouver la vertu des remèdes qu'ils vantent; ſans doute, pour aſſurer qu'il n'y a rien de dangereux à la vie. Lorſqu'un homme riche eſt malade, on a coutume de propoſer une récom-

penſe à celui qui le guérira : il ſe fait chez lui un concours de Médecins & de Chirurgiens ; chacun lui donne à ſon tour ſa médecine qu'on lui paye auſſitôt : & la récompenſe eſt accordée à celui dont on s'eſt apperçu que le remede avoit opéré un changement conſidérable dans le malade ; fort ſouvent ils réuſſiſſent (1). Ce qu'il y a d'étonnant c'eſt que ces médecines multipliées ne faſſent

(1) Si l'on compare la plupart des uſages obſervés par les Sauvages de l'Amérique, avec ceux du Tonquin & d'autres régions orientales, on trouvera entr'eux un rapport ſi frappant, que l'on ſera très-porté à en conclure que l'Amérique a été peuplée originairement par les Indiens. Si les Jongleurs de la Louiſiane & de la Cayenne, paroiſſent plus groſſiers encore, plus ſuperſtitieux & plus ignorans que les Médecins & les Devins Tonquinois ; c'eſt que les premiers accoutumés depuis long-temps à une vie errante & ſauvage, n'ont conſervé qu'une tradition obſcure de la manière d'agir des peuples dont ils tirent leur origine.

pas d'ordinaire empirer la maladie : il faut qu'elles ne ſoient pas dangereuſes, & que la compoſition en ſoit très-ſimple. Celui des Médecins auquel on attribue la guériſon du malade, acquiert beaucoup de réputation, ſans que ceux qui exercent la même profeſſion, & qui ont concouru avec lui, dans le traitement de la maladie, en ſoient jaloux : ils ſe rencontrent ſans peine pluſieurs à la fois, viſitant même malade, & aucun d'eux ne ceſſe pour cela de lui donner ſes ſoins.

Il y a quelques Peintres au Tonquin qui ſont employés à la décoration des Temples & des maiſons diſtinguées ; mais leur art eſt encore bien informe, & ſe perfectionnera difficilement, à raiſon de l'attachement qu'ils conſervent pour leurs anciens uſages ; cependant quelques-uns d'entr'eux ont du goût, & ſeroient capables de mieux faire s'ils avoient des Maîtres. La ſculpture ſe borne à faire quelques ſtatues groſſières d'Idoles, dont la plupart des figures

ſont de caprice, & deſtinées à repréſenter les Génies ſous des formes effrayantes; il ſemble que le degré de perfection ſoit de les rendre horribles & de la plus grande bizarrerie. L'art de la gravure y eſt inconnu; on y a l'uſage de l'Imprimerie de même qu'à la Chine. Les Miſſionnaires aſſurent que leurs Catéchiſtes ſont aſſez adroits, pour imprimer les images, dont ils leur apportent les planches de l'Europe.

Les autres arts & métiers ſont peu multipliés au Tonquin: nous avons déjà donné une idée de la manière de bâtir de ce pays, que l'on ne peut comparer, pour la ſolidité & l'agrément, à l'architecture des Européens. On n'y ſait point conſtruire de vaiſſeaux; à peine y a-t-on une idée de la navigation ſur mer, parce qu'il eſt défendu de ſortir du pays: mais les ouvriers excellent dans la fabrique des bateaux de toute eſpèce, dont quelques-uns même pourroient tenir la mer pour des voyages qui ne ſeroient pas

de long cours : on a vu s'en servir pour passer heureusement du Tonquin à Siam. La plupart des bateaux sont couverts, excepté ceux qui sont destinés à la pêche de la mer : ils sont l'habitation ordinaire des gens employés continuellement au transport des denrées d'un lieu à un autre, & aux Pêcheurs de profession, dont très-peu ont des maisons, parce que le terrein est trop cher, & leur pauvreté trop grande. Il croît au Tonquin des bois propres à la construction de ces bateaux : les meilleurs se tirent de la province de Nghé an : on emploie, au lieu de cordages, des lianes d'une très-grande force : les voiles sont des nattes assez pesantes, à raison de leur volume : les seuls bateaux des Mandarins en ont de toile. La couverture est faite de claies de bambou, garnies d'un tissu de grosses feuilles impénétrables à la pluie : elles sont appuyées sur des tirans, & forment un tillac sur lequel on marche sûrement, & on y fait toute la manœuvre nécessaire

pour le ſervice du bateau. Le vernis tient lieu d'un goudron plus durable que celui que l'on emploie pour nos vaiſſeaux : ces petits bâtimens vont également bien à la rame & à la voile.

Dans les bateaux deſtinés à l'uſage des Mandarins, le ſervice ſe fait au ſon de deux bâtonnets d'un bois ſonore, ou d'un timbre garni d'un battant, dont le ſon détermine l'égalité de leurs mouvemens : ils fendent l'eau & avancent avec la plus grande vîteſſe. Ces bateaux ſont conſtruits avec une ſorte d'élégance, & on y trouve la diſtribution & toutes les aiſances d'une maiſon commode.

Les Tonquinois ſe ſervent communément ſur leurs canaux & leurs petites rivières, de bateaux faits d'un tiſſu de bambou mâle, enduits d'un maſtic compoſé de racines rouges & de terre forte. Rien n'égale leur légéreté & la promptitude de leur marche : on les porte aiſément d'un lieu à un autre ; c'eſt une eſpèce de meubles qui ſe trouvent dans toutes les mai-

ſons, ſur-tout des provinces des Pays-Bas; parce que dans la cinquième lune ou à peu près, il arrive des inondations qui couvrent d'eau la plus grande partie du Tonquin : ces bateaux ſont alors néceſſaires pour le ſervice journalier des maiſons. En tout autre temps, ils ſont fort utiles; ils ſervent à tranſporter les denrées d'un bourg à un autre. Les Tonquinois ſont en général de la plus grande adreſſe à conduire ces ſortes de petits bâtimens : on les voit traverſer les rivières les plus larges & les plus rapides ſur des nacelles qui n'ont pas plus de quatre pieds de long, ſans autres rames que leur main, ou tout au plus un bâton.

On exerce au Tonquin tous les métiers abſolument néceſſaires aux beſoins de première néceſſité, ainſi que dans les autres Etats policés de l'Inde : le peuple y a trop de commerce avec les Chinois, pour ne pas les imiter en beaucoup de choſes; mais il n'invente rien dans aucun genre, & n'a jamais penſé à per-

fectionner quelque branche de ſon induſtrie. Il ſeroit inutile & même dangereux d'eſſayer quelques nouvelles manières d'opérer, fuſſent-elles plus utiles, plus commodes & moins diſpendieuſes. Chaque métier s'exerce avec les inſtrumens les plus ſimples & avec une grande aiſance. Un Charpentier, ou un Menuiſier, enferme tous ſes outils dans une canne de bambou, ſi on excepte la coignée qui eſt très étroite : ces outils ſuffiroient pour exécuter les plus beaux ouvrages, avec une promptitude & une adreſſe étonnantes. Un Charpentier Anglois regardant avec mépris la forme & le petit nombre d'outils d'un Charpentier Tonquinois; celui ci le défia d'équarrir une pièce de bois auſſi promptement que lui : le défi fût accepté; le Tonquinois avoit achevé parfaitement ſon ouvrage, avant que l'Anglois fût à la moitié du ſien. Cependant les outils des ouvriers Européens ſont bien plus ſûrs, & ils ont des régles qui donnent une ai-

ſance & une ſûreté d'agir, inconnue aux Indiens; mais ceux-ci ont l'habitude, & ſans doute le coup d'œil juſte; car ils travaillent ſans prendre, en apparence aucune meſure.

Un grand nombre de profeſſions & de métiers d'uſage en Europe ne s'accordent pas avec la manière de vivre de ce pays, & y ſont inutiles : il n'y a point de Boulangers, de Rôtiſſeurs, de Perruquiers; on n'y connoît ni les fours, ni les moulins : les Fourbiſſeurs & Armuriers ne travaillent que pour le ſervice du Roi & de ſes troupes : il y a quelques ouvriers en fer; des Orfévres, ou gens qui mettent en œuvre le cuivre, l'or & l'argent : le ſalaire de tous les ouvriers eſt très-modique. Un Orfévre Tonquinois qui avoit travaillé un mois entier dans la Maiſon des Vicaires Apoſtoliques, Chefs des Miſſions, à faire des calices & autres vaſes ſacrés, pour le ſervice de la Religion Chrétienne, fut très-ſatisfait de recevoir dix francs, pour ſes peines. Il y a

par-tout des Potiers de terre; chacun ſait fabriquer la poudre à tirer : preſque toutes les femmes ſavent faire la toile & les étoffes de ſoie à leur uſage : il y a encore quelques autres profeſſions dont nous parlerons, en traitant du commerce intérieur du Tonquin. Ce qui exerce la plus grande partie du peuple eſt la pêche, ſorte de métier néceſſaire à ſa ſubſiſtance journalière. La manière de pêcher dans les rivières, les canaux, les lacs & la mer eſt très variée.

On élève ſur le bord des rivières qui ont la marée, des claies légères & peu ſerrées : chaque bateau en place une aſſez longue ſuite : la marée haute les couvre; le poiſſon habitué à la ſuivre, & à chercher de la nourriture ſur le bord des terres, ſe trouve arrêté quand la marée ſe retire. La même choſe ſe pratique ſur le rivage de la mer, avec la différence que les paliſſades ſont ſtables, arrêtées par de gros pieux, & qu'elles forment des angles, à la pointe deſquels on place

des claies ſerrées, d'où le poiſſon ne peut ſortir. On en prend de cette manière une ſi grande quantité, que les pêcheurs ſe font un plaiſir d'en donner à tous les bateaux qui paſſent alors.

Les Tonquinois ſavent prendre le poiſſon au feu : ils allument de gros fagots de cannes d'Inde, qu'ils portent en avant : le poiſſon effrayé par la lumière, ſaute de lui-même dans le bateau. Ils ont une autre façon de pêcher toute oppoſée, plus tranquille & même plus aiſée & qui ne ſe fait que la nuit, lorſque le ciel eſt ſerein & la lune dans tout ſon éclat : ils ſe ſervent pour cela de bateaux longs & étroits, à chaque côté deſquels ils attachent une planche de deux pieds de largeur, de la longeur du bateau, enduite d'un vernis blanc & luiſant : elle eſt diſpoſée en pente douce juſqu'à la ſurface de la mer, & tournée vers la lune, dont la lumière augmente l'éclat du vernis & le fait paroître plus blanc. Le poiſſon qui joue ſur l'eau, ſaute ſur

le côté de la planche qui ſe préſente à lui, & tombe dans le bateau, où le pêcheur eſt couché, & le prend. Quelques-uns pêchent avec des échaſſes de douze à quinze pieds de haut, traînant après eux une eſpèce de filet : s'ils manquent l'équilibre, ils tombent dans l'eau, où il n'eſt pas rare qu'ils ſe noient, quoiqu'ils ſoient excellens plongeurs, même dans les courans les plus rapides, où ils prennent le poiſſon à la main, en le pourſuivant juſques dans ſes retraites les plus reculées. D'autres ſe haſardent ſur la mer avec une ſeule planche, qui leur ſert de nacelle: ils y appuient un pied, l'autre leur ſert d'aviron, & ils pourſuivent le poiſſon avec une rapidité étonnante. Des bourgs entiers, ſitués ſur le bord de la mer, pêchent avec un ſeul & même filet, qui eſt ordinairement de ſoie; quatre-vingt ou cent perſonnes y ont chacun leur portion marquée : des bateaux vont jeter le filet fort loin en mer, tandis que tous les intéreſſés ſont alors ſur le bord pour

aider à le tirer à terre. Chaque particulier a le poiſſon qui ſe trouve pris dans la partie du filet qu'il eſt obligé d'entretenir : lorſque la ſaiſon eſt favorable, cette pêche eſt très-abondante.

On pêche auſſi ſur la mer avec des hameçons : les bateaux des pêcheurs employés à ce travail ſont petits & légers, garnis chacun de quelques centaines d'hameçons, que l'on ne tend qu'une fois en vingt quatre heures, & pendant la nuit : c'eſt de cette manière que ſe prend le plus beau poiſſon, que l'on ſale, ou que l'on fait ſécher, & qui ſe tranſporte dans les provinces les plus éloignées de la mer.

Il paroît à certaines ſaiſons, ſur les mers du Tonquin, de très-gros poiſſons que l'on harponne : pluſieurs bateaux ſe réuniſſent pour entourer un de ces monſtres marins : lorſqu'il a reçu les coups de harpons, néceſſaires pour l'arrêter, les pêcheurs s'en éloignent promptement afin d'éviter ſes mouvemens, qui ren-

verſeroient les bateaux ; on ſe contente de le ſuivre de loin à la trace de ſon ſang, & quand on le voit flotter ſur l'eau. on l'attache à une corde, & on le traîne à terre. Ces poiſſons ſont du genre des cétacées, & on les attaque de même que les baleines. La mer en jeta un ſur le rivage, il y a quelque temps, qui étoit d'une grandeur monſtrueuſe ; le Roi en ayant eu avis, envoya des Mandarins pour lui rendre ſes hommages : on couvrit de nattes la partie de ſon corps qui étoit hors de l'eau ; il en fallut cent de la largeur de deux ou trois pieds chacune : on crut ſans doute à la Cour que ce poiſſon renfermoit l'ame de quelque Génie redoutable par ſa naiſſance ; car quelques Tonquinois ſont aſſez ſuperſtitieux, pour ſaluer avec reſpect les gros ſerpens, ou les plus gros poiſſons, ſans oſer les tuer ni les prendre. Il y en a d'autres qui ſont plus intelligens, ou plus aſſurés dans leur manière de penſer, & qui s'attachent de préférence à s'en

emparer, parce qu'ils voient qu'ils en tireront plus de profit, soit à la vente, soit pour leur usage.

Les côtes du Tonquin sont, par intervalles, peuplées de certains poissons étrangers qui passent en colonnes serrées & épaisses, à peu près comme les harengs sur nos côtes : ceux qui sont assez heureux pour s'y rencontrer, en prennent tout d'un coup la plus grande quantité possible ; mais quelque avantageuse que leur soit cette pêche, ils n'ont encore fait aucune remarque sur le temps fixe du retour de ces poissons de passage.





CHAPITRE XI.

Commerce intérieur & extérieur ; monnoie ; prix de l'or & de l'argent ; marchandises propres au Tonquin ; manière d'y faire le sel.

TOUS ceux qui connoissent le Tonquin, s'accordent à dire que les arts & le commerce y fleuriroient, si le Gouvernement les encourageoit, ou même si on laissoit la liberté nécessaire à leurs progrès. La politique, assez généralement adoptée dans toutes les Cours de l'Orient, est de ne pas souffrir que les sujets accumulent de grandes richesses ; dans la crainte que l'ambition & l'orgueil ne leur fassent perdre l'habitude de cette dépendance absolue, dans laquelle on croit qu'il est de la sûreté du trône de les retenir. Malgré ces idées, qui naissent des absurdités du despotisme, il y auroit des Négocians qui deviendroient

riches, par leur intelligence & leur habileté à profiter des circonstances; mais ils sont obligés de faire des présens si considérables aux Mandarins qui commandent sur les frontières, qu'ils absorbent la plus grande partie de leurs profits. Les Chinois eux-mêmes, qui font presque tout le commerce étranger au Tonquin, ne sont pas exempts de ces concussions, sur lesquelles les Souverains ferment les yeux, parce qu'ils disposent plus aisément de la personne & des biens d'un Officier qui s'est enrichi par ses injustices, qu'ils ne pourroient le faire d'un peuple, dont la fortune s'augmenteroit considérablement, & que l'on croiroit redoutable s'il avoit trop de correspondance avec les étrangers, à raison de son commerce. Il y a donc aujourd'hui peu d'affaires entre les Négocians Tonquinois & les étrangers, si ce n'est avec les Chinois, dont le commerce & l'industrie sont si nécessaires au Royaume, qu'il ne peut s'en passer. Autre fois les Por-

tugais, les François, les Anglois, les Hollandois y avoient des comptoirs : les Négocians de ces deux dernières Nations avoient même obtenu la permiſſion d'en conſtruire à la ville Royale. Il y reſte encore une digue que les Hollandois firent conſtruite alors, pour rompre le cours du fleuve qui minoit la place qui leur avoit été accordée ; & c'eſt à leur imitation que le Roi en a fait élever une tout le long du même fleuve, qui, ſans cet obſtacle, auroit emporté à la longue, une partie du terrein ſur lequel eſt ſituée la ville royale. Les Eſpagnols y ont fait auſſi quelques voyages ; mais plutôt dans la vue d'y favoriſer l'établiſſement des Miſſions Chrétiennes, que par aucune raiſon d'intérêt.

Les Chinois apportent au Tonquin des ſimples pour l'uſage de la Médecine, le pays n'en produiſant pas aſſez ; au lieu que l'on trouve dans la vaſte étendue de la Chine, tout ce que l'on peut deſirer en ce genre. D'ailleurs les Chinois étant, comme nous l'avons dit, regardés comme

les plus habiles Médecins de toute cette partie de l'Orient, ils ont entierement la confiance de ceux qui sont en état de les payer, & qui ont le plus de crédit. C'est-là sans doute la raison qui a déterminé le Gouvernement à leur accorder la liberté du commerce dont ils jouissent. Un Mandarin Tonquinois voyant combien cette seule branche de commerce étoit préjudiciable à son pays, composa un Corps de Médecine-pratique, où il enseignoit les moyens de guérir toutes les maladies, avec les seules herbes & drogues que produit le Tonquin. Son ouvrage fut autorisé par la Cour; mais l'habitude de se servir des remèdes Chinois a prévalu, & on n'emploie ses recettes que lorsqu'on n'a pas le moyen de faire autrement.

Outre les drogues, les Chinois font au Tonquin le commerce, 1°. du thé, celui du pays étant âcre, grossier, & ne méritant pas le nom qu'on lui donne.

2°. De la porcelaine, non de la même forme que celle dont ils uſent chez eux, ou qu'ils vendent aux Européens; ils ne débitent au Tonquin que des taſſes de différentes grandeurs & des ſoucoupes, qui y ſervent de plats. Nous avons dit plus haut comment ſe faiſoit le ſervice des tables où l'on n'emploie que de la vaiſſelle de cette forme. 3°. Des étoffes de ſoie : quoique la matière en ſoit plus commune au Tonquin qu'à la Chine, on n'y fait pas fabriquer des damas, des velours, des brocards d'or & d'argent, des taffetas brochés, & autres étoffes de ce genre. 4°. Différentes eſpèces de toiles, qui ne ſe fabriquent pas dans le pays, & qu'on n'y fait pas teindre auſſi bien qu'à la Chine, ou dans les Indes. 5°. Du ſucre en caſſonade & candi : les Tonquinois en ont chez eux la matière en abondance; mais ils ignorent la façon de la préparer pour la conſerver, ou la purifier. 6°. De la farine de froment &

d'orge : s'ils en apportent en grains, ils ont soin de les faire sécher, de façon que le germe périsse, & que l'on ne puisse les semer ; car ils viendroient très-bien dans les parties élevées du Tonquin, si le peuple en connoissoit la culture ; encore ne sauroit-il ni les moudre, ni en tirer la farine, pour en composer du pain. Les Missionnaires, pour avoir des pains propres à célébrer la Messe, ont accoutumé leurs Domestiques à faire tremper le froment dans l'eau ; à l'écraser ensuite entre deux pierres, ou dans un mortier, pour le réduire en pâte, que l'on délaye avec de l'eau ; la farine tombe au fond du vase, & on la met aussitôt en œuvre.

7°. De la batterie de cuisine, de fer & de cuivre, dont ils font un grand débit, parce qu'elle est plus commode que celle du pays, & même nécessaire à tous les Etats. 8°. Du fer; car celui du Tonquin est cassant, parce qu'il est mal fabriqué,

& peu propre à des ouvrages délicats : les ouvriers qui l'emploient, paſſent de la Chine au Tonquin ; ils ſont beaucoup plus adroits que ceux du pays, & plus dans l'habitude de porter par-tout où ils travaillent, le ſoufflet, l'enclume, & tous les outils propres à faire les ouvrages qu'on leur commande. 9°. Des épiceries, telles que poivre, gérofle, noix-muſcade, canelles, & différentes eſpèces de confitures féches. 10°. Du chanvre & du lin, ſur lequel il y a beaucoup à gagner : il en croît fort peu au Tonquin ; en ſorte que par épargne, on eſt obligé de fabriquer les filets avec de la ſoie. 11°. De la cire & du coton : quoique ces marchandiſes ſoient aſſez abondantes au Tonquin, elles ſont encore plus communes & moins chères à la Chine. 12°. De la verrerie, de la quinquaillerie, des petits miroirs, des lunettes, des bouteilles de verre blanc, de grains de verre, ou de pâte ; car les Chinois contrefont le verre avec une pâte qui en

a toute l'apparence. Ils inventent mille bagatelles en ce genre, dont ils tirent un parti avantageux avec un peuple ignorant & curieux, qui en est avide & qui se les procure au prix de ce qu'il a de meilleur, & souvent de plus utile.

Les Chinois exercent encore au Tonquin différens arts & métiers, dont ils ne communiquent pas le secret aux habitans du pays, afin qu'ils ne puissent se passer d'eux. On est dans la persuasion que rien ne peut se faire de beau & de parfait que par leur moyen. Ce sont eux qui sont chargés de la découverte & de l'exploitation des mines, ainsi que de fondre l'or, l'argent & le cuivre qu'ils en tirent; ils impriment les plus beaux livres, dont ils gravent les planches. Fins & intéressés, ils usent de toutes sortes de ruses pour soutenir leur crédit au Tonquin, & s'y faire desirer : ils s'entendent entr'eux, & cessent tout d'un coup d'apporter les marchandises dont on est le plus curieux, & ne repren-

nent leur commerce que lorſqu'ils ſont aſſurés qu'on leur payera plus cher les mêmes marchandiſes, par l'empreſſement où l'on eſt d'en avoir.

Ils conſervent au Tonquin leur habit national & tous leurs uſages; ils y viennent par terre & par mer : les provinces qui en envoient le plus, ſont celles de Fokien & de Canton : il en vient auſſi de l'iſle d'Haynam & de Batavia. Ceux-ci, outre les marchandiſes communes, dont nous avons parlé, apportent beaucoup de peaux tannées de bœuf, ou de buffle, qui ſont d'un grand débit au Tonquin, parce que le cuir y eſt très-rare, attendu que l'on mange preſque tous les animaux avec leur peau, & que celles que l'on y prépare, ſont de mauvaiſe qualité. Des étoffes de laine & des draps qui ſont très-recherchés; le Roi en habille ſes troupes : les Mandarins & les gens riches du peuple, n'en ſont pas moins curieux.... Des toiles peintes des Indes; des toiles larges de fil & de coton : comme ce ſont

les femmes qui fabriquent les toiles au Tonquin, elles leur donnent peu de largeur, pour avoir moins de fatigue dans leur travail. Toutes les marchandises d'Europe y sont d'un très-grand débit : les ouvrages de quincaillerie, ceux d'horlogerie ; les savons ; les onguents ; les gravures, ou estampes, s'y vendent promptement. Dans le commerce que l'on fait en ce pays, il faut plutôt se charger de marchandises communes, de peu de valeur, & d'un débit aisé, que d'effets précieux, qui deviendroient le partage des Mandarins, des femmes ou des Officiers du Roi, dont on auroit peine à être payé, même après les avoir taxées à leur gré. Lorsque les Anglois faisoient le commerce au Tonquin, ils y apportoient à peu près les mêmes marchandises que les Chinois ; mais de meilleure qualité & mieux choisies ; ils les tiroient de leurs magasins de Madras : ils n'apportoient point de pierres précieuses, ni de perles, parce que ces mar-

chandises y sont, ainsi qu'à la Chine, fort au dessous de leur valeur. Des pierres fausses se vendroient beaucoup mieux, & il y auroit beaucoup à gagner dans ce commerce, si on les apportoit bien montées. Ce n'est cependant pas avec le peuple que l'on pourroit espérer aucun gain, à moins que l'on ne commerçât par échange, parce que le pays est si peu riche, que si un naturel achete quelque chose d'un étranger, c'est toujours en lui demandant trois ou quatre mois de crédit, ce qui expose au risque de perdre la marchandise, ou à des difficultés inévitables pour le paiement.

Dès qu'un vaisseau arrive à l'embouchure du fleuve, on en donne avis à la Cour, qui y envoie un détachement de troupes pour l'observer; & comme il se passe un assez long intervalle de temps, avant que ce détachement arrive, on en profite pour débarquer les marchandises, & dérober à la vue des soldats une partie de celles qui sont les plus

précieuses. C'est alors que les Missionnaires qui abordent sur les vaisseaux Européens, s'échappent, par le moyen des guides que leur fournissent les Chrétiens du pays, & à la faveur des déguisemens qu'ils prennent, dont le plus favorable est l'habit national.

Les bâtimens Chinois ont permission d'aller jusqu'aux camps des Gouverneurs de province, ou aux villes & bourgs principaux; la plupart même remontent jusqu'à la capitale de la province du midi, une des plus grandes villes & des mieux peuplées du Royaume. Les vaisseaux Anglois ne jouissent plus de cet avantage; ils sont obligés de s'arrêter à cinq ou six lieues de l'embouchure du fleuve dans la mer. Depuis leur établissement au Tonquin, jusqu'à l'année 1730, ou environ, ils remontoient, ainsi que les Chinois, jusqu'à la capitale de la province du midi; mais un Capitaine de cette Nation ayant fait la contrebande du cuivre, le Roi donna ordre d'arrêter

ſon vaiſſeau. Le Capitaine en ayant été averti, leva l'ancre promptement pour deſcendre le fleuve. On envoya des galères armées pour le combattre; on fit barrer le fleuve par une multitude de bateaux remplis de ſoldats; on planta même des pieux, dans le deſſein d'arrêter le Capitaine, qui les fit couper par les gens de ſon équipage : quelques volées de canons lâchées contre les galères qui vouloient l'approcher de trop près, briſerent les agrêts des unes, & tuèrent ou bleſsèrent pluſieurs ſoldats ſur les autres; en ſorte qu'elles ne purent le pourſuivre que de loin, juſqu'à la mer, où il les inſulta avec encore plus d'aſſurance, avant que de prendre le large.

Cet affront fait aux ordres du Roi, cauſa une interruption de dix ou douze ans, au commerce des Anglois, qui n'ont reparu au Tonquin qu'en 1742, environ, en ſe ſoumettant aux Loix du pays, qui défendent aux étrangers de vendre ou de débarquer les marchandiſes, qu'après

en avoir obtenu la permission, & payé les droits de douane : ils sont obligés, comme les autres Négocians, de livrer au Roi, à ses femmes & aux Mandarins de la Cour, les marchandises qui leur plaisent davantage, au prix qu'ils y mettent, & de leur faire des présens considérables, pour obtenir leurs paiemens.

Dans tous les pays policés, la monnoie, ou ce qui la représente, est l'instrument principal & comme l'ame du commerce; plus elle est précieuse, plus il y a de facilité pour le commerce en gros. Quant aux détails courans, il faut de la monnoie de moindre valeur; c'est à ce dernier objet que le Gouvernement du Tonquin semble porter toute son attention.

On n'y connoît d'autre monnoie que des deniers de cuivre de figure ronde, qui ne portent aucune empreinte, mais seulement quatre caractères qui désignent le nom du Roi. Ces deniers sont percés au milieu d'un trou quarré, pour pouvoir

les enfiler enſemble. On les diviſe par ſoixante, qui ſont une maſſe; dix maſſes font le Quan, ou valeur de compte que l'on peut eſtimer à trois livres de notre monnoie. Un Quan peſe quatre à cinq livres; on peut juger de-là combien il eſt incommode d'avoir à porter une ſomme conſidérable : mais comme on voyage rarement au Tonquin, ſi ce n'eſt pour affaires de commerce, & que les Marchands ont tous leur bateau de tranſport, il leur eſt moins difficile de traîner à leur ſuite les balots de deniers néceſſaires aux achats qu'ils veulent faire. Cette monnoie eſt mal frappée, & perd ſa valeur dès que les caractères qui ſont imprimés deſſus, ne ſont plus viſibles; ce qui cauſe une perte réelle & inévitable aux Marchands : d'ailleurs elle n'a point de prix fixe, elle augmente ou diminue de valeur, au gré de la Cour, qui en fait fabriquer, lorſqu'il en eſt beſoin, par des entrepreneurs qui en obtiennent la permiſſion, moyennant une cer-

taine quantité de deniers qu'ils fourniſſent au Tréſor royal ; ou on en tire de la Chine, qui a cours au Tonquin, de même que celle qui y a été fabriquée. Quelque vile que ſoit cette monnoie, il y a peu de pays au monde où il y ait autant de faux Monnoyeurs, ſur-tout quand les deniers augmentent de valeur, parce que ce crime d'Etat n'eſt puni de mort qu'après plusieurs récidives, prouvées par les doigts ou les oreilles qu'on a perdus chaque fois que l'on a été ſurpris & convaincu. Il y a grande apparence que les Chinois, plus ruſés & plus avides de gain qu'aucun autre peuple de l'Orient, font cette eſpèce de contrebande : on les accuſe encore d'avoir enlevé toute l'ancienne monnoie du pays, qui étoit de bien meilleur aloi que celle qui a cours à préſent, pour en fabriquer de la vaiſſelle de cuivre, qu'ils vendent fort cher. Cette monnoie du Tonquin n'a pas cours à la Chine, excepté à Canton, où on la reçoit ; mais les deniers de la

Chine conſervent toute leur valeur au Tonquin, & y ont cours, de même que ceux du pays. Une monnoie ſi vile, & qui a cours ſous différentes empreintes, dans preſque toutes les régions orientales, eſt la preuve la moins équivoque de l'abondance & du bas prix de toutes les denrées de néceſſité première pour le peuple (1).

On voit par ce que nous venons de dire, que l'or & l'argent ne ſont pas d'uſage comme monnoie, dans le commerce du Tonquin; mais ils y entrent comme marchandiſes, & les métaux ſe

---

(1) Cette petite monnoie de cuivre eſt connue dans preſque tout l'Orient, ſous le nom de Cas-jes : les Hollandois en apportent du Japon au Tonquin, & s'en ſervent dans ſes achats de ſoie qu'ils y font. A Bantam & dans pluſieurs iſles de l'Archipel oriental, où il y a plus de vanité que de richeſſes réelles, on donne en dot aux filles, juſqu'à deux cents mille de ces Cas-jes, tant en monnoie qu'en effets, ce qui fait un très-grand compte, & peu de valeur effective.

vendent ou s'échangent au poids : on ne les emploie que pour les marchés les plus considérables, ou dans les présens que l'on est obligé de faire au Roi & aux Mandarins : aussi le peuple sait-il à peine ce que c'est ; & même les personnes riches de cet ordre en ont très-peu. L'or que le Roi distribue, rentre tôt ou tard dans ses coffres. Le peu de pièces d'or & d'argent monnoyé qui circulent dans le commerce, est apporté du Japon par les Chinois, les Hollandois, ou les Anglois. Ce n'est pas que le Tonquin manque de mines de ce précieux métal, les rivières du pays en charrient avec leurs sables ; il y a des hommes qui ne sont occupés qu'à en chercher dans des espèces de fosses où ils détournent exprès le cours de l'eau, & y trouvent l'or à cinq à six pieds de profondeur dans les sables. Ils en rencontrent une plus grande quantité dans les fentes des rochers, & les courans des sources qui en sortent, ce qui indique des mines encore

inconnues; il y a même des cantons où l'or doit être fort abondant, puiſque l'on y nourrit des canards, pour le ſeul profit de l'or que l'on retire de leurs excrémens. Il y a outre cela des mines ouvertes; mais qui ne ſont exploitées que par les Chinois; & comme perſonne, au Tonquin, n'a connoiſſance de leurs procédés, ils n'en rendent que ce qu'ils jugent à propos: cependant les naturels du pays fouillent & travaillent eux-mêmes les mines de cuivre, de fer & de plomb qu'ils emploient à leur uſage; mais ils ne ſavent pas aſſez de métallurgie, pour ſéparer les métaux précieux qui peuvent ſe trouver mêlés, d'avec les métaux communs, dont ils ne tirent même pas un bon parti, puiſqu'ils ne les emploient que très-imparfaits. L'or & l'argent qu'ils tirent des mines de leur pays, ou qui viennent des étrangers ſe fondent en petits lingots ou barres, chacune du poids de dix onces, qui font douze des nôtres, ou un marc & demi.

L'once d'argent eſt eſtimée dans le pays valoir cent ſols, ainſi la valeur de la barre eſt de cinquante livres : l'or vaut de vingt-ſept à trente livres l'once : la barre de dix onces eſt d'un prix proportionné, c'eſt-à-dire, qu'elle ſe vend de deux cent cinquante Quans, en valeur de trois livres, juſqu'à trois cents. Cet or eſt à un haut titre, de même que l'argent, au moins celui qui ſe vend d'ordinaire dans les marchés où il augmente & diminue de prix, ſuivant qu'il eſt plus ou moins recherché (1).

(1) Il n'eſt pas indifférent, pour les Européens, de faire dans ce pays le commerce de l'or & de l'argent, par contre-échange, pour les denrées qu'ils y portent; il y auroit plus de trente pour cent à gagner, & de plus un cinquème ſur le total, attendu la différence des poids; le marc au Tonquin étant plus fort de deux onces, que celui d'uſage en Europe; mais il faudroit eſſayer les barres avec ſoin, pour n'être pas trompé au titre de l'or ou de l'argent; car s'il y en a d'un métal pur, il y en a auſſi qui contiennent quelquefois un tiers d'alliage.

Comme on fait des présens considérables de ces barres au Roi & aux Mandarins qui ne se connoissent pas à la valeur intrinseque des métaux, & qui ne jugent du présent que par son volume, & du prix que par l'apparence; il y a des Orféves qui préparent les barres destinées à cet usage, de façon à y faire entrer un tiers d'alliage; c'est pourquoi les Marchands aiment mieux donner de l'or & de l'argent en barre, dans ces occasions, que de la monnoie de cuivre, sur le prix de laquelle ils ne peuvent pas tromper. Il leur est plus commode aussi de porter une barre d'or du poids de dix onces, que la même valeur en deniers, qui peseroit quinze cents livres: d'un autre côté, les Officiers du Roi & les Mandarins voient tout d'un coup ce qu'on doit leur donner, & en disposent plus aisément.

Rarement on se sert au Tonquin de poids & de mesures, dans les ventes & les achats; ou si on les emploie, c'est

avec peu d'exactitude, & au gré de ceux qui conviennent de s'en servir. On achete & on vend ordinairement à la main & par estimation : les grains se mesurent à peu près, ou se prennent au tas : la toile & les étoffes se vendent à la coudée, ce qui est très-arbitraire : la soie & le coton ont une sorte de poids qui leur est particulier, & de convention pour le pays seul : un balot, par exemple, d'un quintal, est dit peser une livre; cette livre se divise en onces, se subdivise en livres : il n'y a que l'or & l'argent qui se vendent en barres, qui aient un poids déterminé & égal dans tout le Royaume.

Les étrangers prennent au Tonquin du vernis, de la soie crue ou travaillée, telle que des gazes, des grograms, ou étoffes fortes, qui ressemblent au gros-de-tours, & qui sont estimées; des toiles d'écorces d'arbres, belles & fines; différens ouvrages de nacre de perle, que les ouvriers du pays savent très-bien employer : des tissus de ratan, ou de cannes

propres à faire des meubles, & des espèces de tapis, que la délicatesse avec laquelle ils sont travaillés, fait rechercher; toutes sortes de petits meubles & d'ouvrages en vernis, que l'on ne peut cependant débiter qu'avec l'agrément du Roi; de l'ébène, de l'ivoire, de l'écaille de tortues, de la canelle, du cuivre, du coton, & plusieurs autres marchandises plus ou moins précieuses. Les Chinois enlèvent beaucoup d'œufs de cannes, salés, qui se préparent & se conservent, avec une pâte faite de brique pilée & de sel, dont on les enduit; on n'en mange que le jaune, qui sert d'assaisonnement à d'autres denrées. L'exportation du riz est défendue; mais les Chinois & les autres peuples voisins en recueillent assez pour leur consommation, & les vaisseaux trouvent toujours les moyens de s'en procurer pour leur approvisionnement: parce que, malgré les prohibitions, le commerce se fait avec assez de liberté au Tonquin; le Roi ne s'étant réservé

que la vente de la canelle & du cuivre, qui sont contrebande pour tout autre; quoique l'appât du gain engage plusieurs de ses sujets à la faire, parce qu'il est très-rare d'être puni de mort pour ce crime (1).

Le commerce intérieur du Tonquin y

---

(1) La calamine est un objet du commerce d'exportation que font les Hollandois au Tonquin : ils la tirent de ce Royaume pour la transporter au Japon, où elle sert à faire, avec le cuivre rouge ou rosette, le cuivre jaune ou laiton. La calamine est en gâteaux plats, & se vend fort cher. Cette terre ou pierre, est la minière terreuse du zinc, que l'on prépare au Tonquin, de manière qu'exposée au feu avec le cuivre rouge, la partie inflammable du charbon devient le lien d'union des deux substances, par laquelle se forme le laiton. Il faut pour cela que le zinc en soit extrait par l'opération du feu. On prétend que ce minéral résulte de la décomposition du vitriol de zinc & du vitriol martial, dans des matrices terreuses appropriées par la nature pour cet effet.

occaſionne un mouvement continuel & néceſſaire, d'une extrêmité du Royaume à l'autre, pour le tranſport des denrées de conſommation ordinaire, qui ſe fait de toutes parts à la ville Royale, de même qu'aux villes principales, & d'un endroit à un autre, par le moyen des rivières navigables, & des canaux multipliés dans le pays : la monnoie courante eſt de nature à ne pas attacher; auſſi circule t elle ſans ceſſe & anime d'autant le commerce. Comme il conſiſte tout en denrées d'un débit journalier, il ne peut être qu'avantageux à ceux qui le font; ils les achetent d'abord après les récoltes, & les revendent dans les premiers mois de l'année, avec un tiers de profit. Malgré le peu d'intervalle entre l'achat & la revente, & la ſûreté du débit, les Tonquinois ſont ſi mauvais ſpéculateurs en ce genre, qu'il n'y a aucun Marchand qui ait aſſez de courage ou de fonds, pour employer tout d'un coup deux mille écus en marchandiſes : il eſt vrai que pareille

somme en deniers de cuivre, doit causer un embarras considérable, & il n'en faut pas davantage pour arrêter un Négociant Indien, dans l'entreprise la plus utile (1).

---

(1) Ce qui ôte toute l'émulation dans le commerce de ce pays, c'est la pauvreté, presque générale, qui y règne, & qui empêche les Marchands d'y faire aucune grande entreprise; ils se contentent de vivre au jour la journée: s'ils se chargeoient de beaucoup de marchandises, quoiqu'ils fussent assurés du débit, ils perdroient plus par les intérêts qu'ils seroient obligés de payer, qu'ils ne gagneroient sur les objets de leur commerce, parce que les prêteurs exercent à leur gré l'usure la plus énorme, à raison des risques qu'ils courent de n'être pas remboursés. Il n'y a point de loix pour le commerce: il se conduit par une police, réglée sur les caprices & l'avidité des Mandarins, parmi lesquels les concussions sont si communes, qu'elles semblent une des prérogatives de leurs places. Les prohibitions mises par le Souverain, s'étendent à peu d'objets; mais rien n'échappe à la cupidité insatiable de ses Officiers. Voyez *l'Esprit des Loix*, *Liv.* 5, *chap.* 15.

Les denrées qui font l'objet de ce commerce intérieur, ſont.....

I. Les Noix, ou fruits d'Areck, ſéches ou vertes, qui ſont l'ingrédient principal du bétel, dont l'uſage eſt auſſi fréquent dans les Indes, que celui du tabac en Europe; mais que l'on peut regarder comme plus utile à la ſanté de ceux qui le mâchent. L'Arequier, ou l'arbre qui porte ces fruits, eſt haut & droit; rarement il a plus de ſix pouces de diamètre, ſur une hauteur d'environ vingt pieds; il eſt fort agréable à la vue; ſes feuilles d'un verd aſſez gai, ſont longues & larges, ſouples, & ſervent à envelopper toutes ſortes de proviſions; cet arbre eſt extraordinairement multiplié au Tonquin, & on en trouve partout. Le fruit recouvert d'une peau verte, ſans coque dure, eſt de la groſſeur d'une petite noix, & reſſemble beaucoup à la muſcade, après qu'il eſt dépouillé de ſa peau. Quand il eſt ſur l'arbre, & au point de ſa maturité, il ſe montre au ſommet

en pelotons, d'une couleur rougeâtre; ce mêlange avec le verd des feuilles, & leur bel arrangement, forme comme autant de bouquets très-agréables à la vue. Lorſque la noix eſt mûre, elle tombe, germe bientôt en terre, & produit un nouvel arbre; de ſorte que les Aréquiers ſe multipliant d'eux-mêmes, on n'a d'autre ſoin à prendre pour les conſerver, que de couper une partie de ceux qui ont atteint leur groſſeur. On emploie les plus gros à faire les mâts & les vergues des bateaux; les plus petits ſervent à faire des lattes & des paliſſades : le fruit de cet arbre eſt ſi commun & en même temps ſi néceſſaire, qu'à défaut de monnoie, il eſt reçu dans le commerce, pour le paiement des denrées d'uſage journalier.

Le Bétel, qui donne le nom au compoſé dont nous parlons, eſt la feuille d'un arbuſte rampant, ou eſpèce de Liane, qui ſerpente comme le Lierre autour des jeunes arbres : cette feuille, à

peu près ſemblable à celles du Laurier franc, eſt de forme oblongue, pointue à ſon extrêmité, & plus large à ſon pédicule. La manière de mâcher le Bétel, eſt de prendre deux ou trois des feuilles dont nous venons de parler, ſur l'une deſquelles on étend gros comme un pois, de chaux faite de coquilles : on les plie & on y ajoute le quart d'une noix d'Areck : on mâche le tout enſemble, avec l'attention de ne point avaler le ſuc que l'on en exprime. Cette préparation que l'on nomme Bétel, rougit la ſalive, la langue & les lèvres, & noirciroit les dents à la longue, ſi les Tonquinois n'avoient l'habitude de les teindre en noir dès leur jeuneſſe. Ce mêlange donne aux lèvres le plus beau vermillon, laiſſe dans la bouche une odeur agréable, fortifie l'eſtomac, aide à la digeſtion, & ſoutient aſſez ceux qui en font un uſage habituel, pour qu'ils puiſſent ſe paſſer de vin.

Les Européens qui font quelque ſéjour

aux Indes orientales, s'y habituent tout de suite, & finissent par en faire leurs délices (1). On doit prendre garde d'user de la noix d'Areck, lorsqu'elle est nouvelle: elle contient alors une matière blanche visqueuse, insipide au goût & qui enivre ceux qui l'ont mâchée, autant que s'ils avoient bu du vin avec excès; ce qui n'arrive cependant pas à ceux qui sont habitués depuis long-temps au Bétel. Dès que la noix est séche, elle perd cette mucosité, & n'enivre plus. Il est d'usage, dans toutes les visites que l'on fait, d'avoir avec soi sa boëte de Bétel; & les gens du peuple s'en présentent réciproquement, comme ils font parmi nous du tabac.

(1) Robert Knox, qui avoit passé près de vingt ans à Ceïlan, avoue qu'en ayant usé long-temps, il lui étoit devenu impossible de s'en priver: il est sain, dit-il, il entretient dans la bouche une sorte de parfum qui donne une odeur fort agréable à l'haleine. *Hist. gén. des Voyages, tom. 8, pag. 534.*

II. Les fruits du pays de toute eſpèce, dont nous avons indiqué les principales (chap. 2), ſur-tout le riz & les vins, ou eſpèces d'eau-de-vie diſtillées de ce grain. Après que la liqueur en eſt extraite, le marc ou le réſidu ſert à nourrir les porcs, qui ſont la viande ordinaire de boucherie : chaque maiſon en élève. Les Chinois qui font le petit commerce de détail au Tonquin, en ont dans leurs bateaux, auxquels ils percent les oreilles, afin de pouvoir les mener en leſſe quand ils deſcendent à terre.

III. Le coton en bourre & filé; les toiles de coton, ou d'écorce d'arbre. On ſeme au Tonquin le coton tous les ans; un léger labour, ſuivi de quelque humidité de l'air, ſuffit pour faire germer la graine; elle produit un arbuſte qui s'élève à la hauteur de trois ou quatre pieds, lequel, après avoir donné une fleur jaune en forme de cloche, offre enſuite un fruit de la groſſeur d'une noix, qui s'ouvre dès qu'il eſt mûr, & préſente le

coton. Il faut être attentif à cette récolte; si on ne saisit pas le moment favorable, le coton se perd pour la plus grande partie : les graines, grosses comme des pois, & noires, lorsqu'elles sont mûres, sont attachées au duvet. Il y a une autre espèce de Cotonier qui dure plusieurs années, & ressemble beaucoup à nos grands rosiers; le coton qu'il produit est moins beau, que celui que l'on recueille sur la plante annuelle; mais la graine que l'on en tire, donne des arbustes plus fertiles, & le coton en est de meilleure qualité, que celui qu'on tire des Cotoniers annuels. On se borne au Tonquin à faire, avec le coton, des toiles de médiocre qualité, que l'on n'y fait pas teindre autrement qu'en noir, ou en gris. On y fabrique aussi des toiles avec l'écorce d'un arbre qui ressemble au mûrier. Il croît dans les forêts, sans culture; il s'élève & devient gros en très-peu de temps; ses branches s'étendent fort au large : son utilité reconnue a engagé à le

transſplanter & à lui donner des ſoins. On l'appelle l'arbre à papier, parce que de ſon écorce, on fait du papier, du fil, des meches, de l'étoffe, ou de la toile très-forte, des cordes & même quelques meubles. Les toiles que l'on fait avec le ſil tiré de cette écorce, ſont fort recherchées dans les pays chauds, parce qu'elles ſont plus fraîches & d'un uſage plus ſain que les toiles de coton, & même que celles de chanvre & de lin. Ce ſont les femmes au Tonquin qui fabriquent toutes les toiles, & tous les taffetas, auxquels elles donnent très-peu de largeur, ce qui eſt cauſe que ces ſortes de marchandiſes n'entrent point dans le commerce avec l'étranger, ſur-tout avec les Anglois & les Hollandois, qui, ſans ce défaut en exporteroient beaucoup; car elles ſont bien faites, ainſi que les taffetas, & à bon prix. Le papier que l'on fabrique avec cette écorce, ſe travaille à peu près de même que celui de l'Europe, ſinon qu'on ne le cole pas, & que l'on ne peut

écrire, ou plutôt que peindre d'un côté.

IV. La température du Tonquin permet que l'on nourriſſe des vers à ſoie pendant toute l'année : ceux des habitans qui ſont attachés au produit qu'ils en retirent, ſuivent cette méthode; cependant la vraie ſaiſon, pour les élever, eſt de ſix mois, autant de temps que le mûrier pouſſe de feuilles nouvelles & tendres; car la qualité de la ſoie dépend en tout de la nourriture des vers. Les mûriers dans ce pays ne ſont point des arbres élevés, tels que la plupart de ceux que l'on cultive dans les provinces méridionales de la France, & dans une grande partie de l'Italie : ce ne ſont que des petits buiſſons, que l'on coupe tous les ans, à fleur de terre pendant l'hiver, & dont il faut renouveller le plants de temps en temps, ſi l'on veut avoir de la belle ſoie; car on ſait, par expérience, que les vieux plants, ainſi que les gros arbres, ne donnent que de la ſoie médiocre. Les plaines du Tonquin étant

fort aquatiques, le mûrier y croît parfaitement bien, & les vers qui en sont nourris, produisent de la soie de première qualité; il n'en est pas de même de celle que l'on tire des pays de montagnes, qui est fort inférieure. La soie y étant employée à toutes sortes d'usages, même par le peuple, est regardée comme nécessaire, & chacun élève des mûriers & des vers à soie, au moins pour ses besoins particuliers.

Les Tonquinois tiennent leurs vers à soie avec la plus grande propreté; ils les placent sur des claies serrées, où ils leur donnent à manger plusieurs fois pendant le jour & la nuit. Ils naissent, croissent & font leur soie dans l'espace d'un mois: lorsqu'ils sont à leur point de maturité, on les expose au grand soleil, ou à la chaleur du feu: ils s'attachent à des brins de paille, où ils travaillent leur soie: on les tient dans des cabinets bien fermés, ou garantis par des pavillons de gaze de soie, ou de toile fort claire,

pour les mettre à l'abri des piquures des cousins, des mouches & des fourmis; il ne faut pas en éloigner avec moins d'attention les poules, qui en sont très-avides, les rats & les grenouilles, dont le pays est plein, & qui s'insinuent par-tout.

On prépare la soie au Tonquin comme par-tout ailleurs : la première soie, ou la bourre qui enveloppe la coque, ainsi que celle qui couvre immédiatement le ver, est grossière : il n'y a que celle du milieu qui soit vraiment fine : les différentes métamorphoses du ver y sont les mêmes, sinon qu'elles sont plus accélérées qu'en Europe : le temps de faire la soie & de produire les œufs, n'est que de huit à dix jours : les papillons pondent sur des feuilles de papiers préparées exprès. On vend des œufs au marché, de même que les nymphes & crysalides, dont on a fait bouillir les coques, pour en tirer la soie; le peuple les mange. Les Anglois & les Hollandois

enlèvent la plus grande partie de la ſoie crue qui s'exporte de ce Royaume.

V. La canelle du Tonquin ſeroit un objet de commerce très-utile pour une Nation plus intelligente : les forêts en ſont pleines ; on la cultive dans les jardins du Roi & dans ceux des Temples ſeulement ; il eſt défendu aux particuliers d'en élever chez eux, le Roi s'en étant reſervé tout le commerce. Sa couleur tire plutôt ſur le gris que ſur le rouge, qui eſt la couleur de la canelle de Ceylan : elle eſt auſſi plus épaiſſe, plus rude, elle a moins d'odeur ; cependant elle a les mêmes propriétés, pour fortifier l'eſtomac & ranimer les eſprits, quoique dans un degré moins parfait : il s'en trouve quelques arbres d'une couleur plus foncée ; mais qui ſe perd à la longue ; elle eſt plus âcre que la première. On n'en emploie pas d'autre au Tonquin ; elle y eſt ſi commune, que les habitans du pays des forêts, la brûlent ſouvent avec d'autres bois, ſans s'en ap-

percevoir. Un de ces habitans ayant reconnu que sa femme en avoit apporté un fagot assez gros qu'elle commençoit à brûler, pressé par la nécessité, en vendit pour près de soixante livres, somme très-considérable dans le pays.

L'arbre de la canelle croît particulièrement dans les montagnes, frontières de la Chine : il ressemble beaucoup aux saules de l'Europe; on ne prend que la première & la seconde écorce; celle-ci est la plus précieuse; la troisième est nécessaire à la conservation de l'arbre; pour ne le pas endommager, il faut en savoir lever les écorces à propos. Cet arbre se plaît dans les lieux secs & aérés, l'humidité, les plantes qui s'y attachent font périr les jeunes plants : on en pourroit tirer de ce pays, pour les transplanter ailleurs, bien plus facilement que de l'isle de Ceylan.

Le Roi vend très-cher les permissions de chercher la canelle dans les bois & de la vendre; c'est ce qui fait que plu-

ſieurs des habitans des forêts s'expoſent au danger d'en faire la contrebande ; ce qui leur ſeroit très-facile, dans un pays dont ils connoiſſent toutes les routes les plus cachées, ſans l'embarras de tranſporter cette marchandiſe, que ſon odeur décèle à ceux qui ſont chargés d'en empêcher le débit.

VI. Le vernis. L'arbre qui le produit ne s'élève pas au delà de douze à quinze pieds : ſon écorce eſt blanchâtre, ſes feuilles reſſemblent à celles du ceriſier ſauvage : il ne devient pas fort gros ; les plus conſidérables & les plus vieux ne prennent pas plus de dix huit à vingt pouces de circonférence. On en fait des plants aſſez épais ; & comme ces arbres ne ſont pas branchus, on les tient près les uns des autres, tant pour ménager le terrein, que pour ne pas perdre du temps à recueillir le ſuc qui en diſtille dans la ſaiſon : ce ſuc végétal reſſemble aſſez à la térébenthine, & ſa couleur eſt rougeâtre. On ne ſe contente pas du ſuc qui

en sort naturellement, on en amasseroit trop peu. Dès que les arbres ont environ six ans & six à huit pouces de circonférence, on les ouvre en ligne spirale; chaque ouverture est éloignée l'une de l'autre d'environ sept pouces. Cette opération doit se faire avec précaution, pour ne pas blesser l'arbre : on n'entame que l'écorce dans toute son épaisseur : les incisions se pratiquent non seulement au tronc de l'arbre, mais aux branches assez grosses, pour porter les coquilles plates, & indifféremment destinées à recevoir le suc qui en sort, & placées de tous les côtés de l'arbre : les incisions se font le soir, & on recueille le lendemain matin la liqueur visqueuse qui a coulé dans les coquilles, que l'on replace le soir dans les mêmes ouvertures. On s'occupe à ce travail pendant tout l'été, la distillation ne se fait que pendant la nuit, elle est peu abondante, & chaque écaille n'en contient que quelques gouttes.

Le vernis qui sort des jeunes arbres

eſt le meilleur ; dès qu'ils ont atteint l'âge de douze ou quinze ans, & pris toute leur groſſeur, l'écorce & les feuilles deviennent couleur de cendre ; le ſuc qu'ils rendent eſt groſſier : on les coupe alors pour les remplacer par de plus jeunes. Quelqu'âge qu'ils aient, on a ſoin d'arrêter la diſtillation au printemps & en automne, parce que le vernis eſt alors mêlé d'eau, & ne peut être employé.

Comme cet arbre ne porte ni fleurs ni fruits, on le multiplie de marcottes, que l'on choiſit parmi les rejetons qui ſortent du tronc au printemps. Lorſque le rejeton eſt de la longueur d'un pied, on le couvre de terre jaune, dont on fait une maſſe de trois pouces environ d'épaiſſeur, qui s'étend de quatre à cinq pouces, dans la longueur du rejeton, dont on ne laiſſe paroître que deux pouces environ au deſſus ; on l'aſſujettit bien au tronc, & on couvre cet appareil d'une natte, pour le garantir des pluies & des injures de l'air. On le laiſſe ainſi depuis

l'équinoxe du printemps jusqu'à celui d'automne : alors on découvre légèrement l'enveloppe de terre ; & si l'on voit que les racines soient jaunes ou rougeâtres, on enlève avec précaution le jeune arbre que l'on plante avec soin, & dont on environne la racine d'une certaine épaisseur de cendres, pour empêcher les fourmis de la ronger : si la racine est encore blanche, on laisse le jeune arbre attaché au tronc jusqu'au printemps qui suit, & on l'enlève alors pour le transplanter.

Il est rare que les propriétaires des arbres se donnent eux-mêmes la peine de recueillir le vernis : ils en vendent le produit à des Marchands ; le prix en est ordinairement de deux sols & demi par arbre : ceux-ci laissent aux gens de la campagne qu'ils gagent, le soin de la récolte : un seul homme suffit pour l'exploitation de cinquante arbres, parce qu'ils sont plantés fort près les uns des autres. Un Marchand est satisfait lors-

que mille arbres produisent dans une nuit une livre de vernis, qui, dans les endroits où se fait la récolte, se vend environ trois livres monnoie de France: le prix en augmente à raison de l'éloignement des lieux où on le transporte.

Les gens chargés de recueillir cette liqueur végétale, portent à leur ceinture un vaisseau de cuir de vache, dans lequel ils vuident toutes les coquilles, en les grattant légèrement avec une spatule de fer recourbée: les coquilles sont jetées dans un panier qui est au pied de l'arbre.

Chaque ouvrier va déposer sa récolte chez le Marchand: on vuide les vaisseaux de cuir, dans un grand linge attaché négligemment, par quatre anneaux, sur une espèce de table de bois ouverte par le milieu, au dessous de laquelle est un grand vaisseau de terre où le vernis coule à travers la piéce de toile: quand il n'en distille plus rien, on tord le linge, &

ce qui en ſort par expreſſion, ſe vend aux Droguiſtes, pour ſervir aux uſages de la Médecine, ou entrer dans la compoſition du maſtic. Le vernis ainſi préparé, eſt mis dans des ſceaux de bois, dont les couvercles ſont attachés avec des clous & bien calfatés : c'eſt dans cet état qu'on le tranſporte à la ville royale & dans la province de Nghéam, où on a le ſecret de le préparer, de l'employer, & de lui donner la couleur que l'on juge à propos; ce qui demande beaucoup d'expérience & de ſoins, ſi l'on veut que les ouvrages durent & conſervent leur luſtre, dans les différentes épreuves auxquelles ils ſont expoſés.

On n'emploie pas le véritable vernis, tel que nous venons de le décrire, à des ouvrages conſidérables; on a vu que l'on en recueille trop peu; on le mêle communément avec l'huile de l'arbre, nommé Tong chu, qui reſſemble tout-à-fait au noyer, pour la forme, la couleur de ſon écorce, ſes feuilles & ſon fruit : il porte

des noix remplies d'une huile aſſez épaiſſe, & d'une pulpe molle & graſſe, environnée de cette huile, & dont on l'exprime. On la fait bouillir avec la litharge, & on lui donne la couleur que l'on juge à propos. Employée ſeule, elle ſert d'un vernis qui dure long-temps & conſerve ſon luſtre, ſi on a ſoin de le garantir de la pouſſière & de le laver de temps en temps. Comme cette huile ſe marie aiſément avec le vernis, il eſt rare que l'on n'y en mêle pas dans les ouvrages ordinaires; le vernis lui donne plus d'éclat, la rend plus ſéche, & empêche que la pouſſière ne s'y attache.

La récolte du vernis ſeroit pernicieuſe & même mortelle à ceux qui la font, s'ils s'expoſoient à en reſpirer les exhalaiſons, lorſqu'ils manient les coquilles ſur leſquelles il a diſtillé, ou qu'ils le verſent d'un vaiſſeau dans un autre. Ils ont la précaution de ſe couvrir la tête, le viſage & le col d'une eſpèce de ſac de peau, où il n'y a d'ouverture que

pour les yeux, ils ont tout le corps couvert de grands tabliers de peaux de daim, avec des gants & des bottines de la même matière. Outre cela, les Marchands fournissent à leurs ouvriers une certaine quantité d'huile, dans laquelle on a fait bouillir, pour chaque livre, une once de ces filamens ou parties fibreuses de la graisse de porc qui restent après qu'elle a été fondue : ils se frottent le visage & les mains avec cette huile ainsi préparée, avant que de recueillir le vernis, ce qu'ils recommencent, avec plus de soin encore, après la récolte faite chaque jour : l'après dîner, ils se lavent tout le corps avec de l'eau où l'on a fait bouillir des peaux de châtaignes, de l'écorce d'un bois résineux, qui ressemble au sapin, des feuilles d'une sorte de biette que l'on mange, & du salpêtre en crystaux. On estime ce bain rafraîchissant, & l'on se sert de vaisseaux d'étain & non de cuivre, pour mettre l'eau avec laquelle on se lave. Ceux qui négligent ces pré-

cautions, s'expoſent à des maladies conſidérables qui attaquent tout l'extérieur du corps, & qui ſe manifeſtent ſous l'apparence d'une dartre rouge qui les couvre en entier, dans l'eſpace de vingt-quatre heures, avec une enflure générale, que l'on a de la peine à guérir, même en employant les ingrédiens dont nous avons déjà parlé. On y ajoute la cendre des blettes, dont on fait des emplâtres, que l'on applique ſur les parties du corps où il s'élève des ampoules pleines d'eau. Dans cette ſituation, le malade avale beaucoup de cette eſpèce de ptiſanne qui ſert de bain, & il en eſt purgé violemment (1).

---

(1) Les effets des exhalaiſons du vernis, comparés à ceux de l'arbuſte de la Caroline, appellé *Toxicodendron*, & que l'on diſtingue de ſes ſemblables, par la qualité d'arbre à à vernis, font préſumer qu'il ſeroit poſſible d'en tirer une liqueur qui répondroit à celle du vernis du Tonquin, & qui peut-être l'égaleroit en qualité, ſi on ſavoit le préparer & l'appliquer comme au Tonquin.

Baron, dans ſa deſcription du Tonquin, aſſure que les ouvrages de laque que l'on y fabrique, ne le cédent point aux plus beaux de la Chine; il n'y a que ceux du Japon qu'on puiſſe leur préférer, encore eſt-ce à cauſe de la bonté du bois; car il n'y a aucune différence ſenſible dans la peinture, ou le vernis. Il dit que l'on y recueille une ſi grande quantité de vernis, que tous les jours on en voit apporter des tonneaux pleins à Ka cho, dans la ſaiſon propre à cette récolte. Cette eſpèce de ſuc végétal eſt naturellement blanche; mais l'air en change la couleur, & la fait paroître noirâtre; auſſi ceux qui l'apportent à la ville, le couvrent de deux ou trois feuilles de papier pour le tenir frais, & lui conſerver ſa couleur naturelle. Les ouvrages qui doivent être vernis, ſont faits d'un bois que l'on appelle *Ponc*, & qui reſſemble aſſez à notre ſapin; mais les ouvriers du pays, peu habiles, briſent ſouvent les angles des tiroirs ou caſſettes, en y ap-

pliquant le vernis ; ce que l'on peut obſerver dans la plupart des ouvrages fabriqués au pays, & que l'on tranſporte en Europe. Les Anglois, dit Dampiere, amènent avec eux d'habiles Menuiſiers, ils apportent même du ſapin de l'Europe, & en font faire les cabinets & les autres meubles, qu'ils donnent enſuite à vernir aux ouvriers du Tonquin. Les maiſons où l'on travaille à la laque ſont fort mal-ſaines à habiter ; ce que l'on regarde comme l'effet d'une eſpèce de poiſon, par les exhalaiſons qui s'échappent de cette liqueur végétale, & qui pénètrent dans le corps des ouvriers avec l'air qu'ils reſpirent. On les voit couvert de puſtules & d'ulcères, quoique l'odeur de la matière qu'ils ont entre les mains, n'ait rien de trop fort ou de déſagréable : ils n'y peuvent travailler que dans la ſaiſon ſéche & lorſque le vent du nord domine, parce que mettant pluſieurs couches l'une ſur l'autre, la dernière doit toujours être ſéche, ayant que d'y en ajouter

une nouvelle. Aussitôt que toutes les couches sont appliquées & séchées, on s'attache à polir l'ouvrage, opération qui consiste à le frotter avec la paume de la main, jusqu'à ce qu'il soit aussi luisant qu'une glace. Sans l'huile que l'on mêle avec le vernis & les autres ingrédiens, on ne pourroit empêcher qu'il ne devint noirâtre à l'air. Cette disposition à noircir, fait que les ouvrages d'une teinte obscure, conservent plus long-temps leur éclat que les autres.

VII. Le sucre seroit une branche considérable du commerce au Tonquin, si ses habitans savoient le préparer, & surtout le raffiner de façon à en tirer tout le profit que cette production de la nature leur présente. Les cannes croissent naturellement chez eux; & comme ils ont une immensité de terres grasses & humides, il leur seroit facile de les multiplier & de vendre beaucoup de sucre à l'étranger. Mais ils se contentent de baiser les cannes dépouillées de leurs

feuilles & de leur première écorce, ſous une meule tournée par un bœuf, de faire cuire à deux fois le ſuc qui en ſort, & d'en tirer une eſpèce de ſyrop épais qu'ils appellent miel de ſucre, & dont ils ont le plus grand débit dans l'intérieur du pays, où ils l'emploient à toutes ſortes de confitures, & à tempérer l'âcreté & la crudité de quantité de racines & de fruits dont ils mangent habituellement. Leur manière de planter les cannes eſt la même que par-tout ailleurs : ils couchent les cannes entières dans des ſillons ; & à chaque nœud, il ſort un rejeton, ou une autre canne, qui au bout de neuf ou dix mois eſt parvenue à ſa maturité ; ce que l'on reconnoît à la couleur du roſeau, dont le verd devient alors jaunâtre. Cette canne ou roſeau s'élève à neuf ou dix pieds, les nœuds ſont à quatre doigts les uns des autres : les feuilles longues & larges ſont ſemblables à celles des roſeaux ordinaires, de même que la fleur qui ſort à ſon extrêmité ſupérieure :

il est aisé de voir à ce compte qu'une canne à sucre couchée en terre, en produit plus de vingt autres. Les Tonquinois tirent de la Chine le sucre en masse ou raffiné, & même la cassonnade, quoiqu'il leur fût fort aisé de s'en procurer chez eux, puisqu'il se forme sur les pots où ils conservent leur syrop de cannes, une croûte, qui a le goût & la fermeté du sucre candi. Dans les terres élevées de ce pays, on cultive aussi la canne à sucre : elle y est plus solide, devient plus haute, parce qu'elle est plus long-temps à croître : on l'appelle canne ou roseau d'éléphant, elle s'élève au moins à quinze pieds de haut ; mais en général elle ne donne pas autant de suc, que celles qui sont moins long-temps en terre, & qui croissent dans les terreins gras & humides ; le sucre en est ordinairement plus doux. On le prépare, dans tout le Tonquin, de la même manière, c'est-à-dire, que l'on n'en tire qu'un syrop, que l'on fait cuire à deux fois, & assez pour lui

donner

donner la conſiſtance de miel, & pouvoir le conſerver pluſieurs années ſans qu'il ſe corrompe (1).

---

(1) Il ne paroît pas que l'uſage de tirer le ſuc des cannes par expreſſion ſoit fort ancien, même dans les pays où elles croiſſent d'elles-mêmes : les Indiens les regardoient comme une eſpèce particulière, qui, lorſqu'elle avoit atteint ſa pleine maturité, rendoit naturellement une gomme en larmes fondues, qu'ils nommoient *Tabaſchir*, nom que les Arabes ont conſervé juſqu'à préſent à une ſorte de drogue qui n'eſt qu'un ſucre préparé par la nature, auquel ils attribuent les plus grandes vertus. Ebn Beithar rapporte d'après Ali-Ebn Mohammed, que le Tabaſchir n'eſt autre choſe que de la cendre de canne indique, que l'on apporte des villes maritimes de l'Inde, & particulièrement de Sindapour que ces cendres ſe font quand les cannes agitées par es vents, prennent feu & brûlent d'elles-mêmes : ces cendres, ajoutent-ils, ſe condenſent, & prennent la figure de petites piéces blanches ſemblables à une drachme d'argent. Selon Maſſih, Médecin de Damas, cette drogue eſt froide au ſecond degré, & ſéche au troiſième,

VIII. Le bois de Bambou, ou canne d'Inde, est d'un si grand usage au Tonquin & si nécessaire, que, quoiqu'il croisse presque par-tout naturellement, il devient un objet de commerce assez considérable dans ce pays. Ce bois est une espèce de roseau fort dur, dont les racines poussent plusieurs tiges qui prennent diverses grosseurs, depuis un pouce de diamètre, jusqu'à huit & même plus, sur-tout si on les laisse vieillir. Les tiges principales s'élèvent de dix, quinze & vingt pieds, & poussent des rejetons à différentes hauteurs, des nœuds desquels sortent des feuilles vertes, cannelées de

---

& bonne pour guérir les ulcères & les fièvres : voilà ce qu'on savoit du produit de la canne à sucre, il y a six ou sept cents ans : on la connoît aujourd'hui & on en use comme d'une des plus excellentes productions & des plus saines : ajoutons que l'on sait, par expérience, que le sucre bien pulvérisé est un baume excellent pour les plaies des enfans, sur-tout pour les têtes cassées. *Bibl. Orient. d'Herb.*

huit pouces au moins de longueur, & d'un pouce ou deux de largeur : ces rejetons ſont armés d'épines fortes, longues & très piquantes, c'eſt ce qui fait qu'une haie de Bambou eſt plus impénétrable aux voleurs & aux bêtes féroces qu'un mur. Ce bois, dans ſa maturité, quoique tout-à-fait creux en dedans, eſt ſi fort & ſi dur, qu'il eſt difficile de le couper, & qu'en frottant avec rapidité deux de ſes morceaux l'un contre l'autre, ils s'enflamment : c'eſt la manière habituelle des Indiens d'allumer le feu de leur cuiſine lorſqu'il eſt éteint.

Le Bambou prend toute ſa hauteur & preſque ſa groſſeur en moins d'un an : ce temps paſſé, il ne profite plus qu'en dedans, c'eſt-à-dire, qu'il ſe durcit, s'épaiſſit, & n'en devient que plus propre à des ouvrages de durée, quoiqu'il reſte toujours creux en grande partie : les nœuds qu'il a de diſtance en diſtance comme les autres roſeaux, font ſa plus grande force : lorſque les jets ſont jeunes

& tendres, ils sont remplis d'une eau ou espèce de suc, dont tous les Indiens sont très-friands, & qu'ils sucent avec avidité : le bois ayant alors peu de consistance, on le coupe aisément; & un jet de quelques pieds de hauteur, suffit à donner une boisson agréable & très-saine à plusieurs personnes, sur-tout dans les endroits où la bonne eau manque : on en tire aussi une moëlle délicieuse à manger, qui est fort en usage au Tonquin : cette moëlle sert à nourrir le bois qui la couvre, & lui donne à la longue la plus grande solidité qu'il puisse aquérir. Ce bois fournit aux Tonquinois un grand nombre des aisances de la vie : outre l'espèce de nourriture qu'il renferme, on en tire la matière du papier; on en bâtit & on en couvre les maisons. Le Bambou entier sert de colonnes; quand il est refendu, on le taille en lattes, plus ou moins épaisses, qui sont employées aux planchers & aux couvertures : si ce bois est vieux, il peut, quoique refendu,

porter les plus lourds fardeaux. C'eſt l'inſtrument unique dont les Porte-faix ſe ſoulagent dans leurs travaux, & qui jamais ne leur manque. On en fabrique une multitude d'uſtenſiles de ménage : on en conſtruit les bateaux ; diviſé en parties minces comme des fils, il devient aſſez ſouple pour en compoſer de très-jolies corbeilles & des boîtes de différentes grandeurs, du tiſſu le plus propre : on s'en ſert encore à faire des radeaux que l'on charge des bois les plus gros & les plus lourds, que l'on tranſporte ſur mer, à la voile, par tout où l'on veut : car les bois des montagnes du Tonquin devroient être une des richeſſes de ce pays, ſi on ſavoit en profiter. Il en croît de toute beauté, & aſſez ſolide même, pour être employé à la conſtruction des vaiſſeaux : comme il vient ſans travail de la part des hommes, & qu'il y a des forêts d'une étendue immenſe, on le coupe ſans ménagemens. Ces forêts, en quelque ſorte abandon-

nées à la discrétion du peuple grossier & presque sauvage qui les habite, sont divisées en cantons de plusieurs lieues d'étendue, qui sont censés appartenir en propre à la bourgade qui y est bâtie. Lorsqu'un des habitans veut obtenir la permission d'en couper, pour en faire descendre des trains à la ville royale, par le fleuve, il suffit qu'il obtienne, au moyen d'un présent, le consentement du Chef de sa Communauté, qui jamais ne le refuse; il coupe à son gré, sans regle ni méthode; plusieurs même mettent le feu à certaines parties très-épaisses, qu'ils n'éclairciroient que par un travail trop pénible.

C'est ainsi que ce peuple gouverne & exploite les plus belles forêts des Indes orientales, desquelles les Européens tireroient un grand parti pour les établissemens qu'ils ont dans ces climats; si leur commerce avec le Tonquin étoit mieux établi.

Les provinces du Midi ne sont pas

abſolument dépourvues de bois ; il en croît dans les atterriſſemens que forme le fleuve près de ſon embouchure, d'une eſpèce aſſez ſingulière ; les arbres ont des feuilles très-épaiſſes, & produiſent des fruits ou gouſſes qui contiennent des légumes, entr'autres des féves d'une groſſeur extraordinaire dont le peuple ſe nourrit. Ces arbres, dont quelques-uns donnent un bois très-dur, acquièrent aſſez de force & de conſiſtance pour être employés aux ouvrages de charpente du pays ; mais rarement la tige en eſt droite.

IX. La conſommation du papier étant conſidérable au Tonquin, il fait un des objets principaux du commerce du pays. On l'emploie, comme nous l'avons dit, non ſeulement aux ſacrifices pour les morts, où l'on offre des figures d'animaux, de maiſons, de fleurs, de fruits, & quantité d'autres repréſentations que l'on brûle ſur les tombeaux, ou dont on les charge ; on s'en ſert encore pour la décoration des maiſons ; on en couvre les

murailles, on en garnit les plafonds; on le renouvelle tous les ans. Les Lettrés en conſomment beaucoup, parce que le papier n'étant pas collé, on ne peut écrire que d'un ſeul côté. On emploie dans ſa compoſition quantité d'arbuſtes & de plantes propres au pays; mais on en tire la matière principale du Bambou, & de la plante annuelle du coton. On coupe ſur les plus groſſes cannes de Bambou, les rejetons d'une année, qui ſont ordinairement de la groſſeur de la jambe; on les dépouille de leur première peau ou écorce; on les fend en pièces droites de ſept ou huit pieds de long, que l'on fait rouir pendant quinze jours dans un étang bourbeux: on les tire de la boue; on les lave dans l'eau claire; on les étend dans un foſſé ſec, ou on les couvre de chaux; peu de jours après, on les lave une ſeconde fois. Ces opérations rendent le bois aſſez ſouple pour être diviſé en eſpèces de fils, qu'on fait blanchir & ſécher au ſoleil; enſuite on les met bouillir

dans de grandes chaudières, jusqu'à ce qu'ils soient réduits en une pâte liquide, que l'on jette dans des cuves assez semblables à celles de nos papeteries.

Les moules sont faits de fils de Bambou, tirés par une plaque d'acier aussi fins que le fil d'archal : il y en a d'une grandeur étonnante, & qui ont plus de huit pieds en carré. On joint à cette pâte une certaine quantité d'autres matières gluantes & grasses que produisent quelques plantes & arbustes, & qui servent à donner de la consistance à la matière tirée du Bambou, & à former le papier pour lequel on emploie rarement d'autre colle. Le meilleur papier pour l'usage des Tonquinois est celui qui a été trempé dans l'eau d'alun, qui sert à le rendre plus ferme & plus lissé. Les arbres qui, après le Bambou, fournissent le plus ordinairement la matière du papier, sont le Mûrier, l'Orme, le tronc du Cotonier, & en général tous les

arbres dont le bois est tendre, blanc, & qui ont le plus de séve.

Quant à la manière d'ecrire, elle ne ressemble en rien à celle qui est d'usage en Europe : le Tonquinois se servent, au lieu de plumes, de pinceaux faits de poil de chat très-fin : l'encre est un composé de graisse & de noir de fumée, que l'on réduit en bâtons assez semblables à ceux de l'encre de la Chine ; mais qui n'en a ni la bonté ni l'éclat : on délaye cette encre en la frottant sur une pierre, après l'avoir abreuvée d'une quantité d'eau suffisante.

X. Nous avons vu plus haut que les espèces d'assaisonnemens que les Tonquinois débitent pour l'usage commun de leurs cuisines, exigent beaucoup de sel : cependant l'eau de la mer qui baigne les côtes du Royaume, n'est pas assez salée, pour que le sel qu'elle contient puisse se crystaliser par la seule chaleur du soleil : la multitude de rivières, toutes

fort grosses, qui s'y jettent dans un espace peu étendu, empêche cet effet. Mais comme le sel est de nécessité première, grand nombre de gens s'emploient à en fabriquer en quantité suffisante pour le Royaume, & quoiqu'il en coûte beaucoup de peines & de soins, il y est au meilleur marché.

Il y a des Bourgades entières destinées à ce travail, & qui n'en font aucun autre. On commence par faire des gros amas de sable que l'on amene des bords de la mer avec des brouettes, on les dispose en tas, de manière qu'ils puissent aisément sécher au soleil, ensuite on en fait des masses de différentes longueurs. On fait couler par des rigoles, l'eau de la mer dans des espéces de bassins, auxquels le sable sert de digue d'un côté, afin que l'eau de la mer se filtre à travers & distille peu à peu avant que de tomber dans des puits destinés à la recevoir, & où elle se rassemble. Après cette première opération, on fait cuire & éva-

porer cette eau dans de larges chaudieres faites d'un tissu de Bambous, & qui n'ont pas plus d'un demi-pied de profondeur : pour qu'elles puissent résister au feu sans se consommer tout de suite, on les couvre d'un enduit épais de chaux & de coquillages de mer brisés. Les fourneaux sont proportionnés au nombre & à la grandeur des chaudières : l'eau que l'on y met se change en sel, aussi facilement que promptement, & même il y a peu de déchet. Que l'on juge de l'abondance qu'elles en doivent fournir par la population immense du Tonquin, où l'on n'use pas d'autre sel, & par le vil prix auquel on le vend : il ne coûte pas plus d'un denier la livre, si on le prend à la fabrique; transporté plus loin & dans tout le Royaume, on a une mesure de sel pour une mesure égale de riz en écorce. Ce sont les particuliers qui ont l'entreprise de ces salines, & qui débitent le sel pour leur compte. Il y a trente ou quarante ans que le Roi s'en

étoit emparé pour faire vendre le ſel à ſon profit, à raiſon d'un ſol la livre. Ce nouvel impôt parut ſi odieux au peuple, que la Cour craignant une révolte générale, abandonna ſon projet, remit le ſel dans le commerce, comme il étoit auparavant & au même prix. On conçoit que ce travail ne peut ſe faire que dans la ſaiſon ſéche & pendant l'hiver de ce climat, où le ſoleil conſerve aſſez de chaleur pour ſeconder les travaux de cette grande Manufacture, ſi importante.

On voit par tout ce que nous venons de dire, qu'un pays auſſi riche par lui-même que le Tonquin, ſeroit en état de fournir la matière d'un commerce conſidérable avec l'Europe. Il confine aux plus riches provinces de la Chine; & il ſeroit poſſible de tirer, par ce moyen, une partie des productions de ce vaſte Empire, dont l'entrepôt ſe feroit dans les villes les plus marchandes du Tonquin. On pourroit y attirer également les marchandiſes de l'Europe & des In-

des, sur-tout les toiles peintes, les draps, toute la quincaillerie, qui sont si fort du goût de la Cour & de tous les gens aisés : mais il faudroit pour cela que le Gouvernement laissât plus de liberté au commerce, que les concussions des Mandarins ne fussent pas en quelque sorte autorisées, & que l'on accordât des établissemens libres à tous les étrangers qui désireroient s'arrêter dans l'intérieur du pays pour y entretenir leur négoce ; ce qui tourneroit autant à l'avantage de la Cour, que du peuple en général. Mais l'administration n'a pas encore ouvert les yeux sur ces sources de la prospérité publique : elle s'entretient dans une fausse crainte de quelques revolutions, d'invasions de forces étrangères qu'elle craint que le prétexte du commerce ne favorise. C'est-là ce qui arrête toute communication avec les étrangers, ce qui fait que l'on souffre à peine qu'ils s'arrêtent quelque temps sur les frontières, ou dans les ports de mer : les Chinois seuls,

comme nous l'avons dit, y ſont reçus en grand nombre. La Cour devroit cependant les redouter plus que les Européens, attendu leurs prétentions anciennes ſur la ſouveraineté du Tonquin; mais comme depuis long-temps ils paroiſſent avoir perdu l'eſprit des conquêtes, qu'ils ont une origine commune avec les Tonquinois, les mêmes uſages, & le même culte religieux, on ne s'en défie pas; tandis que l'on a toujours devant les yeux le fantôme des révolutions excitées par les Portugais, ſous le prétexte du commerce & de la Religion, & la manière cruelle dont ils ont traité quelques Nations. La conduite actuelle des Anglois dans cette partie du monde, n'eſt pas propre à faire naître la confiance pour les Européens: on craint en général leurs entrepriſes, leurs reſſources & leurs forces, dont on ſe fait une idée effrayante dans les pays où on ne les a pas éprouvées.

FIN.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans la premiere Partie de l'Histoire du Tonquin.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

K.

L.

M.

Mûriers

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

Fin de la Table de la premiere Partie.

